



# BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 105 (2005), p. 229-293

Lilian Postel, Isabelle Régen

Annales héliopolitaines et fragments de Sésostris Ier réemployés dans la porte de Bâb al-Tawfiq au Caire.

#### Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

#### Conditions of Use


You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

#### Dernières publications

9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)
9782724711615	<i>Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes</i>	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Kačičnik, Bernard Lenthéric
9782724711707	????? ?????????? ??????? ???? ?? ???????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
???	????? ?? ??????? ??????? ?? ????????? ?????????????	
????????????	???????????? ??????? ??????? ?? ??? ??????? ??????;	

# Annales héliopolitaines et fragments de Sésostris I<sup>er</sup> réemployés dans la porte de Bâb al-Tawfiq au Caire

LILIAN POSTEL, ISABELLE RÉGEN

 ES FOUILLES entreprises depuis avril 2004 par l'Institut français d'archéologie orientale<sup>1</sup> dans le secteur de la porte fatimide dite Bâb al-Tawfiq au Caire, située dans le tronçon nord-est de l'enceinte de Badr al-Gamâli, parallèle à la muraille ayyoubide, à l'angle des rues al-Azhar et al-Mansouriyya et à environ 600 m à l'est d'al-Azhar<sup>2</sup>, ont livré douze fragments pharaoniques inscrits ou décorés. Il s'agit de blocs de quartzite et de granite – exceptionnellement de calcaire (un seul exemple) – réemployés dans le dallage de la porte qui se prolonge hors-les-murs par une rampe. D'autres éléments de granite ou de quartzite constituent manifestement eux aussi des réemplois et proviennent sans aucun doute des mêmes monuments pharaoniques mais, lorsqu'ils ne sont pas de simples éléments architectoniques anépigraphes, le décor qu'ils portaient a pu être arasé en vue de leur réutilisation ou masqué lors de leur insertion dans la structure médiévale.

**1** La fouille est dirigée par Stéphane Pradines, ancien membre scientifique de l'Ifao. Nous le remercions, ainsi que son équipe, de nous avoir amicalement accueillis sur le chantier de Bâb al-Tawfiq en mai-juin 2004 puis en juin 2005. Nous avons bénéficié du soutien constant de Bernard Mathieu, alors directeur de l'Ifao, tout au long de l'étude de ces documents, sur le terrain puis lors de la préparation de leur publication. Le relevé des premiers blocs mis au jour en 2004 a été effectué avec la collaboration de Sylvie Donnat

(Ifao). Nous savons gré également au Conseil suprême des antiquités, en la personne de Ragai Hussein Moustafa, directeur général du Caire islamique nord, ainsi qu'en celles d'Ahmad Qadri, Hoda Abd el-Hamid Mahmoud, Fathy Sayyed Ahmad et Safi Sultan Hassan, inspecteurs, de nous avoir accordé toutes facilités au cours de notre travail sur le terrain. Enfin, nous avons plaisir à remercier Laure Pantalacci et Dimitri Meeks pour leurs précieux conseils et suggestions.

**2** Pour la localisation précise, se reporter à N. WARNER, *The Monuments of Historic Cairo. A Map and Descriptive Catalogue*, ARCE Conservation Reports 1, Le Caire, New York, 2005, p. 173, carte 5, où la porte est répertoriée sous le numéro U10. Voir aussi *id.*, « The Fatimid and Ayyubid Eastern Walls of Cairo: Missing Fragments », *AnIsl* 33, 1999, p. 287-289.

BIFAO 105 - 2005

Nous publions ici dans un premier temps les trois inscriptions de la XII<sup>e</sup> dynastie, au nom de Sésostri I<sup>er</sup> (doc. 1-3). Les neuf fragments du Nouvel Empire ou de date indéterminée feront l'objet d'un second article (doc. 4-12). Enfin, les réemplois anépigraphes seront traités dans le cadre de l'étude archéologique à venir de la porte et de ses abords<sup>3</sup>.

## CONTEXTE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

### Réemploi de blocs pharaoniques au Caire

La mise au jour de ces réemplois ne constitue pas un phénomène isolé et la découverte ponctuelle de blocs pharaoniques incorporés aux monuments médiévaux du Caire est rapportée depuis le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>. Enfouies dans les fondations ou au cœur de la maçonnerie, ces pierres ont souvent servi de simple matériau de construction. Lorsqu'elles sont utilisées de manière ostentatoire, décor apparent, elles ont pu revêtir une valeur plus spécifique – faste, voire protection magique – aux yeux des constructeurs, depuis l'époque fatimide jusqu'aux Ottomans. C'est le cas en particulier des éléments de pierre dure, granite, granodiorite et quartzite, employés comme seuil ou linteau de la porte principale d'édifices de prestige, religieux aussi bien que civils. Pourtant, à Bâb al-Tawfiq, l'ensemble du dallage avait été revêtu, probablement dès l'origine, d'une couche de mortier dure et compacte destinée à atténuer les irrégularités du sol tout en masquant figures et textes des monuments pharaoniques inclus en grand nombre dans la structure.

Les ruines anciennes des environs du Caire ont ainsi fourni des matériaux de construction de qualité à un moindre coût aux maîtres d'œuvre médiévaux. Trois sites principaux ont servi de carrière : les temples et les nécropoles d'Héliopolis, au nord-est de la ville ; l'agglomération de Babylone (Kher-âha) au sud ; enfin la vaste étendue de Memphis et de ses nécropoles, plus loin au sud-ouest.

Les réemplois de Bâb al-Tawfiq se rattachent par leur type – montants de porte, linteaux, stèles – comme par le répertoire de leurs inscriptions et décors au culte divin. La mention récurrente des *Baou* d'Héliopolis et, dans une moindre mesure, d'Atoum seigneur d'Héliopolis, identifie sans ambiguïté l'aire des sanctuaires d'Héliopolis comme lieu d'origine de l'ensemble

<sup>3</sup> S. PRADINES *et al.*, *Les enceintes médiévales du Caire*, à paraître à l'Ifao. Pour un premier aperçu, voir S. PRADINES, « Les murailles du Caire », *Archéologia* 418, janvier 2005, p. 60-73. La porte, enfouie sous plusieurs mètres de remblais, a été dégagée une première fois puis consolidée en 1957 et l'inscription de dédicace de Badr al-Gamâli, datée de 1087, publiée par G. Wiet (« Une nouvelle inscription fatimide au Caire », *JournAs* 249, 1961, p. 13-20). Les blocs de réemploi n'ont pas été signalés : peut-être sont-ils alors

restés en grande partie dissimulés par un décapage partiel du sol et par la présence d'une gangue de mortier recouvrant leur surface.

<sup>4</sup> Inventaire succinct dans K.A.C. CRESWELL, *The Muslim Architecture of Egypt*, Oxford, 1952, p. 192, fig. 94, p. 195-196. Voir également V. MEINECKE-BERG, « Spolien in der mittelalterlichen Architektur von Kairo », dans *Ägypten – Dauer und Wandel*, SDAIK 18, Mayence, 1985, p. 131-142. Plus récemment, D. Heiden a entrepris

un inventaire exhaustif des réemplois pharaoniques dans les monuments du Caire : « Pharaonische Baumaterialien in der ayyubidischen Stadtbefestigung von Kairo. Projekt zur systematischen Untersuchung altägyptischer Spolien in der mittelalterlichen Architektur Ägyptens », *MDAIK* 57, 2001, p. 59-72, pl. 17-18, « Pharaonische Baumaterialien in der mittelalterlichen Stadtbefestigung von Kairo », *MDAIK* 58, 2002, p. 257-275, pl. 30-31 et « Die Stele des *Pj-dj-pp* », *SAK* 30, 2002, p. 187-201.

de ces blocs. La muraille et les portes fatimides, en particulier Bâb al-Nasr<sup>5</sup> et Bâb al-Foutouh, ont principalement livré, comme Bâb al-Tawfiq, des fragments architecturaux arrachés aux temples d'Héliopolis relativement proches (environ 9 km du tronçon nord de la muraille) qui, au XI<sup>e</sup> siècle, devaient encore présenter des vestiges imposants. Les bâtisseurs de la muraille de Salah al-Din, un siècle plus tard, paraissent en revanche avoir avant tout prélevé des blocs de calcaire dans la nécropole d'Héliopolis comme en témoignent tables d'offrandes et lambeaux de parois de tombes de l'époque saïte repérés dans la partie nord de l'enceinte orientale, au-delà de Borg al-Mahrouq, soit à quelques centaines de mètres de Bâb al-Tawfiq<sup>6</sup>.

## Contexte archéologique

Ce sont donc douze éléments d'architecture décorés et inscrits qu'a révélés le dégagement du dallage de Bâb al-Tawfiq, depuis le passage de la porte proprement dite jusqu'au bas de la rampe présentant une légère déclivité sur une longueur de 9,20 m qui permet son accès depuis l'extérieur de la ville [fig. 1-4]. Tous sont taillés dans des pierres dures, quartzite et granite, à l'exception d'un fragment de calcaire, situé en bordure de la rampe, côté nord. Le choix des matériaux réemployés visait à garantir la solidité de la masse de la rampe et la résistance à l'usure de sa surface praticable. Les dimensions des blocs varient de quelques dizaines de centimètres (50 × 27 cm pour le doc. 11) à plus de deux mètres d'envergure (226 × 88 cm pour le doc. 3). Leur épaisseur n'a pu être déterminée mais la fouille des abords sud et est de la rampe au printemps 2005 a montré que celle-ci était constituée d'une assise oblique dont la profondeur variait d'environ 60 à 70 cm, fournissant ainsi un ordre de grandeur approximatif pour les blocs les plus volumineux. Les plus petits fragments sont venus combler les interstices entre les « dalles » en surface ou dans l'épaisseur même de la rampe (doc. 12). Les traces d'un débitage à l'aide de coins s'observent dans plusieurs cas, en particulier sur le haut de stèle en quartzite (doc. 3) dont l'arête inférieure est ponctuée d'encoches rectangulaires. Néanmoins, les blocs n'ont pas été véritablement retaillés et ont dans l'ensemble conservé leur forme d'origine. Les principales altérations sont dues à l'usure de l'épiderme de la pierre que le revêtement de mortier n'a pas toujours protégé complètement, notamment dans l'axe de la porte<sup>7</sup>.

Les réemplois pharaoniques de Bâb al-Tawfiq se répartissent en trois ensembles chronologiques :

- le Moyen Empire, avec trois blocs au nom de Sésostri I<sup>er</sup> – une longue inscription appartenant à des annales héliopolitaines, un montant de porte gauche et la partie supérieure d'une stèle cintrée monumentale (doc. 1-3) ;
- le Nouvel Empire, avec deux piliers de Thoutmosis IV, un montant de porte et un linteau de Ramsès II (doc. 4-7) ;
- enfin, un groupe de cinq fragments dont l'usure et le caractère fragmentaire empêchent une datation précise (doc. 8-12).

<sup>5</sup> De Bâb al-Nasr proviennent en particulier les annales héliopolitaines de la Troisième Période intermédiaire qui fournissent un proche parallèle à notre doc. 1 : S. BICKEL, M. GABOLDE,

P. TALLET, « Des annales héliopolitaines de la Troisième Période intermédiaire », *BIFAO* 98, 1998, p. 31-56.

<sup>6</sup> S. PRADINES, *Archéologia* 418, janvier 2005, p. 66-68.

<sup>7</sup> Le doc. 3, situé au bas de la rampe, dans l'axe du passage de la porte, est pourtant parvenu jusqu'à nous intact, sans réelles traces d'usure, encore recouvert de sa gangue de mortier.

La répartition des matériaux est chronologiquement homogène. Les monuments de Sésostri I<sup>er</sup> sont en quartzite, comme ceux de Ramsès II. Les piliers de Thoutmosis IV ont été taillés dans le granite rose d'Assouan de même que les fragments de date indéterminée, sauf le doc. 8, sculpté dans un calcaire jaunâtre aujourd'hui assez altéré. Le quartzite employé par Sésostri I<sup>er</sup>, au grain très fin, se caractérise par une couleur brun orangé claire, parcourue de quelques veines violacées. Il se distingue du quartzite ramesside sensiblement plus sombre, à la texture moins fine, et d'une teinte brun violacé à l'apparence mouchetée<sup>8</sup>. Ces deux variétés sont bien attestées et proviennent toutes deux des carrières du Gebel al-Ahmar, à l'est du Caire et à moins de 10 km au sud d'Héliopolis<sup>9</sup>.

### DOC. I. ANNALES HÉLIOPOLITAINES DE SÉSOSTRI I<sup>er</sup>

[FIG. 5-6]

*Situation*: angle sud-ouest du passage de la porte.

*Matériau*: quartzite brun orangé avec veines brun violacé obliques.

*Technique*: sculpture en creux; prof. max. 0,2 cm; signes évidés, sans détails internes; aucune trace de polychromie.

*Dimensions*: H. 64,5 cm. Larg. 202 cm. Prof. inconnue.

*État de conservation*: La partie gauche de l'inscription est bien conservée sur une largeur de 120 cm (col. x + 1 à x + 20) même si cassures, ébréchures et usure altèrent le texte sur tout le pourtour du bloc. À environ 90 cm du bord gauche, une rainure curviligne large de 1 cm, peu profonde, s'étend sur un rayon de 30 cm depuis l'arête inférieure du bloc: elle affecte les col. x + 11 à x + 17. Elle est doublée 15 cm plus haut par une seconde rainure similaire et concentrique, mais moins marquée, qui s'estompe complètement avant d'atteindre le bord inférieur du bloc; elle est perceptible dans les col. x + 13 à x + 16. Ces traces régulières correspondent sans doute au frottement de l'huissierie médiévale. Au-delà de ces premiers 120 cm, sur environ 20 cm, l'usure de la surface ne laisse apparaître que de maigres signes difficilement lisibles dans le haut des col. x + 21 à x + 23; les deux tiers inférieurs de ces trois colonnes sont entièrement oblitérés par une légère dépression de forme rectangulaire (34 × 13 cm) située dans l'alignement du montant sud de la porte fatimide. Des groupes de signes ont été martelés puis restaurés dans l'Antiquité (signe *mwt*, col. x + 4; signes *m*, *n* et *i* du mot *mnî*, col. x + 10: voir *infra*). Enfin, le reste de l'inscription, au-delà de la col. x + 23, a entièrement disparu sous

<sup>8</sup> Cette distinction permet ainsi de rattacher, sous réserve de vérification, plusieurs blocs anépigraphes du dallage à l'activité architecturale de Sésostri I<sup>er</sup>: deux blocs dans le secteur nord-est du passage de la porte et un grand monolithe de plus de 3 m de long à la surface apparente parfaitement dressée, à mi-course de la rampe, côté nord, contigu à la stèle de Sésostri I<sup>er</sup> auquel il a pu appartenir.

<sup>9</sup> Un bloc anépigraphie, contigu au seuil de la porte sur le côté est, illustre un troisième type de quartzite du Gebel al-Ahmar: il comprend d'abondantes inclusions de cailloux et galets dans une matrice de couleur violacée qui lui donnent une texture fortement hétérogène (grès silicifié conglomératique). Sur les types de quartzite (grès silicifié), consulter Th. DE PUTTER, Chr. KARLSHAUSEN, *Les pierres utilisées dans la sculpture et l'architecture de l'Égypte pharaonique*.

*Guide pratique illustré*, CEA 4, Bruxelles, 1992, p. 95-99, pl. 30-32, D.D. KLEMM, R. KLEMM, *Steine und Steinbrüche im Alten Ägypten*, Berlin, 1993, p. 283-303, pl. 8.1-9.6, B. ASTON, J. HARRELL, I. SHAW, dans P.T. Nicholson, I. Shaw (éd.), *Ancient Egyptian Materials and Technology*, Cambridge, 2000, p. 53-54 et J.A. HARRELL, *Ancient Egyptian Quarries*, [http://www.eeescience.utoledo.edu/Faculty/Harrell/Egypt/Quarries/Hardst\\_Quar.html](http://www.eeescience.utoledo.edu/Faculty/Harrell/Egypt/Quarries/Hardst_Quar.html).

l'effet de l'usure sur environ 65 cm, soit le tiers de la surface du bloc ; plusieurs petites cupules (dont certaines correspondent peut-être à des traces de signes non identifiables) et impacts de choc parsèment ce secteur ; deux fragments de l'angle supérieur droit sont brisés. Lors de sa découverte, l'inscription était partiellement masquée par un mortier blanc dur et compact : il remplissait l'intérieur de la plupart des signes hiéroglyphiques qu'il a efficacement protégés dans la partie du bloc située à l'abri de l'angle intérieur de la porte ; en revanche, il n'a pas résisté aux chocs et frottements répétés dans la partie exposée à la circulation, sa disparition ayant été suivie par celle, totale, de l'inscription sous-jacente.

### Description

La surface du bloc, parfaitement plane et lissée, est occupée sur ses deux tiers gauches par une longue inscription disposée en vingt-trois colonnes surmontées d'une ligne de texte d'un module légèrement plus important. L'ensemble du texte se lit de gauche à droite. Les signes sont évidés, sans indication de détails internes : ils étaient sans doute à l'origine peints mais aucune trace de couleur n'a pu être identifiée. Colonnes et lignes ne sont pas délimitées par des listels.

La composition générale permet immédiatement d'identifier le texte comme des annales royales. Sous un bandeau de dédicace nommant le maître d'œuvre, Sésostri I<sup>er</sup>, et les bénéficiaires divins, les *Baou* d'Héliopolis, le texte se répartit en cases bordées par le marqueur de l'année ¶ qui fournissent le détail des dotations royales pour cinq années consécutives. Chaque case annuelle commence par une version courte de la formule de dédicace aux *Baou* d'Héliopolis qui n'incorpore qu'un seul élément de titulature royale. Trois unités de la titulature alternent ainsi, semble-t-il de manière aléatoire, d'une case à l'autre : nom de couronnement (col. x + 1 et 2) ou nom de naissance (col. x + 4) dans un cartouche ; nom d'Horus dans un *serekh* (col. x + 3 et 5). Aucun quantième n'a été reporté et les années du règne n'étaient déterminées que par leur position relative les unes par rapport aux autres. On ne possède ni le début ni la fin du document et il est donc impossible de dater précisément la séquence conservée (voir *infra*, Commentaires).

À l'origine, l'inscription comportait sans aucun doute plusieurs registres de cases annuelles séparés par un bandeau de dédicace : la Pierre dite de Palerme<sup>10</sup> et les annales de la VI<sup>e</sup> dynastie<sup>11</sup> préfigurent, à l'Ancien Empire, ce type de composition hérité des premières dynasties que l'on retrouve encore, sous une forme identique, à quelques détails près, à celle des présentes annales, à la Troisième Période intermédiaire<sup>12</sup>. L'ampleur de ces annales reste inconnue. L'orientation du texte de gauche à droite laisse penser que sa composition a été déterminée par un espace

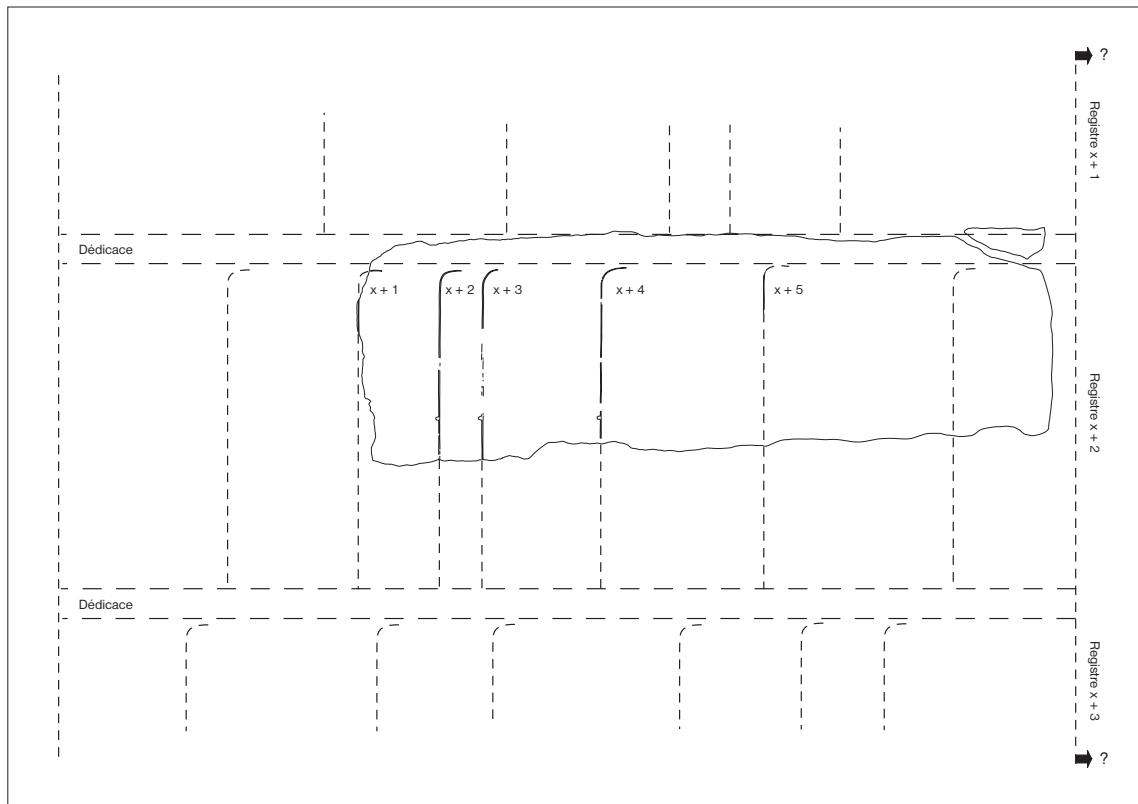
<sup>10</sup> T.A.H. WILKINSON, *Royal Annals of Ancient Egypt. The Palermo Stone and Its Associated Fragments, Studies in Egyptology*, Londres, New York, 2000, p. 18-20. Voir également M. BAUD, « Ménès, la mémoire monarchique et la chronologie du III<sup>e</sup> millénaire », *Archéo-Nil* 9, 1999, p. 103-112.

<sup>11</sup> M. BAUD, V. DOBREV, « De nouvelles annales pour l'Ancien Empire

égyptien : une "Pierre de Palerme" pour la VI<sup>e</sup> dynastie », *BIFAO* 95, 1995, p. 23-92 et « Le verso des annales de la VI<sup>e</sup> dynastie, Pierre de Saqqara-Sud », *BIFAO* 97, 1997, p. 35-42.

<sup>12</sup> S. BICKEL *et al.*, *BIFAO* 98, 1998, p. 31-56. Sur cette mise en page traditionnelle des annales royales, voir M. BAUD, « Le format de l'histoire. Annales royales et biographies des particuliers

dans l'Égypte du III<sup>e</sup> millénaire », dans N. Grimal (éd.), *Événement, récit, histoire officielle. L'écriture de l'histoire dans les monarchies antiques. Actes du colloque du Collège de France, 24-25 juin 2002, Études d'égyptologie* 3, Paris, 2003, p. 272-278.



Proposition de reconstitution schématique des annales de Sésostri I<sup>er</sup>.

architectural de référence sur lequel on ne dispose d'aucun élément. La partie inférieure des cases annuelles préservées ayant été systématiquement emportée lors du débitage du bloc, on ne connaît pas même la hauteur exacte des registres. À partir du parallèle proche des annales de la Troisième Période intermédiaire, on peut tenter d'estimer pour notre document l'extension de la partie perdue. Le registre des cases annuelles présente une hauteur de 36,8 cm pour une largeur de cadrat des colonnes de texte d'environ 2,2 cm. En postulant des proportions analogues pour les annales de Sésostri I<sup>er</sup>, on obtient une hauteur d'environ 75 cm pour une largeur de cadrat des colonnes de 4,5 cm. Ainsi, pour les colonnes les mieux conservées, situées dans la partie gauche du bloc (par col.  $x + 3$ ), il manquerait environ 20 cm, soit de quatre à cinq cadrats. Pour une colonne telle que  $x + 19$ , conservée sur seulement 35 cm de hauteur, il faudrait ajouter en revanche pas moins de 40 cm de texte, soit presque dix cadrats. L'emplacement de l'excroissance sur la tige du signe *mpt*, en règle générale située au-dessus du milieu de la hampe, inciterait même à étendre la hauteur des cases jusqu'à environ 90 cm. Étant donné la densité du texte, on mesure l'importance des manques : l'intelligibilité de l'ensemble de l'inscription en souffre et les ambiguïtés qui découlent des lacunes rendent souvent l'enchaînement et la structure de l'énumération des dotations royales délicats à saisir dans sa continuité.

Un tel document, soigneusement gravé dans une pierre dure<sup>13</sup>, constitue un affichage officiel, par voie monumentale et dans l'espace dédié aux cultes héliopolitains, d'archives consignées au départ sur un support périssable. Bien que de nature différente, les archives d'Abousir portées

à l'encre en écriture cursive sur papyrus donnent une idée de ce qu'ont pu être ces archives originelles<sup>14</sup>. La nature du support de la version monumentale, en dehors du matériau, soulève quelques interrogations. On connaît d'autres grandes compositions, d'un genre certes différent, que Sésostris I<sup>er</sup> a fait graver sur la façade des sanctuaires qu'il a reconstruits : c'est le cas à Tôd, où la paroi demeure encore en place<sup>15</sup>, à Éléphantine, où subsistent des blocs épars<sup>16</sup>, ou probablement à Karnak encore, où on possède quelques bribes du texte et de sa copie exécutée sous Thoutmosis III<sup>17</sup>. Les annales de l'Ancien Empire sont au contraire gravées sur des dalles de pierre dure (basalte ou pierre sombre apparentée) et toutes inscrites sur le recto et le verso : ces monuments devaient se présenter comme des « free standing stelae<sup>18</sup> ». Il n'a pas été possible d'accéder au verso du bloc des annales de Sésostris I<sup>er</sup>, pris dans l'épaisseur du dallage de la porte fatimide, et on ne peut donc déterminer la configuration originelle du monument. Si l'affichage des textes officiels sur les parois des temples est bien attesté sous Sésostris I<sup>er</sup>, la solution de la stèle (ou équivalent) se dressant dans un espace libre a également été exploitée : en témoigne la stèle monumentale en granite de Bégig, dans le Fayoum, haute de près de 13 m, où textes et images se déploient sur les quatre faces<sup>19</sup>.

### Translittération

#### ● Ligne

[... ...] S-n-[Wsr]t dī 'nh dt, ir.n.f m mnw.f n b3w İwnw nbw Hwt-3t m hnt 3b(t) İwnw  
ir<t> n.s[n] tm [...]

#### ● Colonnes

##### Année x + 1

x + 1 nswt-bity Hpr-k3-R', ir.n.f m mnw.f n [b]3w [İw]nw [... ...]  
x + 2 hr.s m rmt, hsmn hst 1 hr.s m bik, hsmn 'p[rt ... ...]  
x + 3 dīt m3' rnn 3w 9, m3-hd 2, wnty (?) 11, wnn 30+x [... ...]  
x + 4 sntr p3<d> 102, Mwt hrt snt.s, d' m sb-ntr [... ...]

<sup>13</sup> Les signes présentent des contours en général assez sûrs. L'abondance de graphies développées plaide pour un soin particulier accordé à la rédaction du texte, usant d'un niveau de graphie propre aux documents officiels. Parmi les graphies les plus complètes figurent celles de : sntr (col. x + 4), h3yt (col. x + 8), 3s (col. x + 15), thnwy (col. x + 16), ip3t (col. x + 17), wdhw (col. x + 20). En revanche, bien que plus rares, des graphies défectives parsèment aussi çà et là le texte : p3<d> (col. x + 4), w<b>w (col. x + 16).

<sup>14</sup> P. POSENER-KRIÉGER, J.-L. DE CENIVAL, *The Abu Sir Papyri*, HPBM 5, Londres, 1968 et P. POSENER-KRIÉGER, *Les*

*archives du temple funéraire de Néferirkaré-Kakaï*, BiEtud 65, Le Caire, 1976.

<sup>15</sup> Chr. BARBOTIN, J. J. CLÈRE, « L'inscription de Sésostris I<sup>er</sup> à Tôd », BIFAO 91, 1991, p. 1-32, pl. 1-31.

<sup>16</sup> W. SCHENKEL, « Die Bauinschrift Sesostri's I. im Satet-Tempel von Elephantine », MDAIK 31, 1975, p. 109-125 ; W. HELCK, « Die Weihinschrift Sesostri's I. am Satet-Tempel von Elephantine », MDAIK 34, 1978, p. 69-78.

<sup>17</sup> L. GABOLDE, *Le « Grand château d'Amon » de Sésostris I<sup>er</sup> à Karnak. La décoration du temple d'Amon-Rê au Moyen Empire*, MAIBL 17, Paris, 1998, p. 36-46, § 53-60, pl. IV-VI. Le texte du rouleau de cuir pBerlin 3029 (voir

*infra*), qui s'apparente étroitement à ces *Königsnovelle*, doit être une copie effectuée sous la XVIII<sup>e</sup> dynastie, et peut-être remaniée, d'après la version originale sans doute gravée sur la façade du temple d'Atoum à Héliopolis. Les annales memphites d'Amenemhat II ont pu elles aussi orner une paroi de temple : J. MALEK, S. QUIRKE, « Memphis, 1991 : Epigraphy », JEA 78, 1992, p. 13.

<sup>18</sup> M. BAUD, V. DOBREV, BIFAO 95, 1995, p. 24-25, 44-45.

<sup>19</sup> LD II, 119 ; PM IV, 99. Photographie dans D. WILDUNG, *L'âge d'or de l'Égypte. Le Moyen Empire*, Fribourg, 1984, p. 169, fig. 147.

*Année x + 2*

- x + 5 *nswt-bity Hpr-k3-R', ir.n.f m mnw.f n b3w İwnw nbw Hwt-3t [... ...]*  
 x + 6 *n b3w İwnw, rnn İw3 12, wnty (?) 15, ng 20, rnn m3-ḥd [... ...]*

*Année x + 3*

- x + 7 *Hr ḥnb-mswt nswt-bity Hpr-k3-R' di ḥnb dt, ir.n.f m mn[w.f ... ...]*  
 x + 8 *n (?) , mntt ḥ3yt (1), šs ḥ3yt 2 [+ x ... ...]*  
 x + 9 *wnty (?) 4, gn 36, r3 31, š3 30 [+ x ... ...]*  
 x + 10 *ḥd nmst, ḥsmn ḥst 3, ḥmty ḥst 4, (m)ḥnmt mnūt, ms[... ...]*  
 x + 11 *šms twt mntt Hpr-k3-R' r r3-pr pn Hwt-Hr Nbt-ḥtpt [... ...]*  
 x + 12 *rdūt pr n nb.f m Hnty-swt-Hpr-k3-R' m İwnw [... ...]*

*Année x + 4*

- x + 13 *s3 R' S-n-Wsrt, ir.n.f m mnw.f n b3w İwnw m fl[... ...]*  
 x + 14 *s3ty m m3t Bnr-mrwt-Hpr-k3-R'-ḥr[... ...]*  
 x + 15 *s'ḥ' 3wy.f m š mrw, ḥpw [... ...]*  
 x + 16 *m w<ḥ>w n m3t, s'ḥ' n.f thmwy 3wy [... ...]*  
 x + 17 *m İp3t m İwnw, šms [twt ...] Hpr-k3-R' [... ...]*  
 x + 18 *twt mntt 2, twt ḥsmn 4, twt [... ...]*  
 x + 19 *nwb ḥst 1, s'ḥ' ḥws m İnr [... ...]*  
 x + 20 *m İnr, wdḥw 3 mḥ(w) m Hpr[k3]-R' [... ...]*

*Année x + 5*

- x + 21 *Hr ḥnb-mswt [... ...]*  
 x + 22 *... t ... ? [... ...]*  
 x + 23 *Hpr[k3]-R' [... ...]*

*Traduction*

## ● Ligne

*[... ... Sésos]tris, doué de vie éternellement<sup>a</sup>, a fait comme fondation<sup>b</sup> pour les Baou d'Héliopolis, seigneurs de la Hout-âat<sup>c</sup>, à l'avant de l'Est d'Héliopolis (?)<sup>d</sup>, l'acte de les pourvoir [en ... ...]<sup>e</sup>*

## ● Colonnes

*Année x + 1*

- x + 1 *Le roi de Haute et de Basse-Égypte Khéperkaré, a fait comme fondation pour les Baou d'Héliopolis [... ...]*  
 x + 2 *[un vase-heset ... ?] dont la tête est (celle) d'un être humain, un vase-heset en bronze dont la tête est (celle) d'un faucon<sup>f</sup>, un vase-âp[eret] en bronze<sup>g</sup> [... ...]*  
 x + 3 *Offrir<sup>h</sup> 9 bœufs-ioua d'élevage<sup>i</sup>, 2 oryx<sup>j</sup>, 11 bœufs-ouny, 30+x bœufs-ounen<sup>k</sup> [... ...]*  
 x + 4 *102 boulettes de résine de térébinthacée<sup>l</sup>. (Pour) Mout-qui-est-sous-son-mât<sup>m</sup>, une chapelle (plaquée) en électrum<sup>n</sup> [... ...]*

*Année x + 2*

- x + 5 *Le roi de Haute et de Basse-Égypte Khéperkarê a fait comme fondation pour les Baou d'Héliopolis, seigneurs de la Hout-âat [... ...]*  
 x + 6 *pour les Baou d'Héliopolis, 12 bœufs-ioua d'élevage, 15 bœufs-ounty, 20 bœufs-neg°, [...] oryx d'élevage<sup>p</sup> [... ...]*

*Année x + 3*

- x + 7 *L'Horus Ânkhmésout, le roi de Haute et de Basse-Égypte Khéperkarê, a fait comme fonda[ti]on [... ...]*  
 x + 8 *de<sup>q</sup>, (un) autel-guéridon en gneiss, x + 2 autels-guéridons en calcite [... ...]<sup>r</sup>*  
 x + 9 *4 bœufs-ounty, 36 bœufs-gen, 31 oies-ro<sup>s</sup>, 30 + x pigeons-âcha<sup>t</sup> [... ...]*  
 x + 10 *un vase-nemset en argent<sup>u</sup>, 3 vases-heset en bronze<sup>v</sup>, 4 vases-heset en cuivre<sup>w</sup>, un collier-menat<sup>x</sup> en cornaline (?)<sup>y</sup>, mes ... ?<sup>z</sup> [... ...]*  
 x + 11 *Conduire une statue assise en gneiss de Khéperkarê<sup>aa</sup> à ce sanctuaire d'Hathor Nébethétépet<sup>bb</sup> [... ...]*  
 x + 12 *Remettre le domaine à son seigneur<sup>cc</sup> dans Khéperkarê-a-une-place-préminente dans Héliopolis<sup>dd</sup> [... ...]*

*Année x + 4*

- x + 13 *Le fils de Rê Sésostris a fait comme fondation pour les Baou d'Héliopolis ... ?<sup>cc</sup> [... ...]*  
 x + 14 *un soubassement en granite<sup>ff</sup> (pour?) Khéperkarê-est-doux-d'amour-auprès-de- [... ...]<sup>gg</sup>*  
 x + 15 *Dresser ses vantaux en bois-âch et en bois-merou<sup>hh</sup>, les figurines incrustées<sup>ii</sup> [étant en ... ...]*  
 x + 16 *avec (?) des colonnes palmiformes de granite<sup>jj</sup>. Ériger pour lui deux grands obélisques<sup>kk</sup> [... ...]*  
 x + 17 *dans l'Ïpat à Héliopolis<sup>ll</sup>. Conduire [une statue de] Khéperkarê<sup>mm</sup> [... ...]*  
 x + 18 *2 sphinx en gneiss, 4 sphinx en améthyste<sup>nn</sup>, [...] statue<sup>s</sup> [... ...]*  
 x + 19 *un vase-heset en or<sup>oo</sup>. Ériger et parachever en pierre<sup>pp</sup> [... ...]*  
 x + 20 *en pierre, une grande table d'offrandes garnie<sup>qq</sup> dans Khéperkarê- [... ...]<sup>rr</sup>*

*Année x + 5*

- x + 21 *L'Horus Ânkhmésout [... ...]*  
 x + 22 *... ? [... ...]*  
 x + 23 *Khéperkarê<sup>ss</sup> [... ...]*

*Notes*

a. Il est difficile d'estimer le développement originel de la titulature par laquelle débutait la dédicace, disposée en une ligne et non pas deux comme dans les annales de la Troisième Période intermédiaire (S. Bickel *et al.*, *BIFAO* 98, 1998, p. 34-35). On peut au moins restituer, avant le cartouche enserrant le nom de naissance précédé du titre *ꜥꜣ Rꜥ*, une unité « significative » telle que le nom d'Horus ou, plus probablement, le nom de couronnement. Dans cette configuration minimale, on peut évaluer à environ 40 cm la largeur de la surface disparue sur la gauche du bloc. Ces 40 cm correspondent à sept colonnes de texte se répartissant en une

seule grande case annuelle (par ex. col. x + 4) ou en deux cases plus réduites (col. x + 1). On ne peut cependant exclure une séquence plus large de la titulature allant jusqu'à l'ensemble des cinq unités canoniques augmenté d'épithètes s'intercalant entre les deux dernières unités (en particulier *mry* + divinité) : comparer avec les annales memphites d'Amenemhat II, col. 28 (J. Malek, S. Quirke, *JEA* 78, 1992, p. 16-17)<sup>20</sup>.

b. La structure de la formule de dédicace royale *nswt bity N ir.n.f m mmw.f n*, héritée des listes royales, place toujours clairement en première position (« frontal extraposition ») le nom du souverain. Le roi nommé est ensuite résumé sous une forme pronominale (*ir.n.f*) qui introduit l'énoncé de ses actions. Cette formule, bien attestée dans la tradition annalistique dès la Pierre de Palerme<sup>21</sup> et omniprésente sur les monuments royaux, a suscité plusieurs études ces quinze dernières années : voir en dernier lieu L. Depuydt, « "Of Their Monuments They Made One for an Esteemed Colleague..." On the Meaning of a Formulaic Expression in Egyptian », *LingAeg* 9, 2001, p. 83-122 et S. Grallert, *Bauen-Stiften-Weißen. Ägyptische Bau- und Restaurierunginschriften von den Anfängen bis zur 30. Dynastie*, *ADAIK* 18, Berlin, 2001, p. 34-60. Dans la traduction allégée proposée ici, le terme *mmw* est rendu par « fondation », au sens d'attribution par le roi de fonds mobiliers et immobiliers destinés au fonctionnement d'une institution culturelle, plutôt que par le simple « dotation » ou par le traditionnel « monument, mémorial »<sup>22</sup>.

c. Selon la formule de dédicace, les dotations royales énumérées dans les annales sont destinées aux *Baou* d'Héliopolis, seigneurs de la *Hout-âat*. D'une manière générale, les monuments d'Héliopolis sont consacrés exclusivement aux *b3w İwnw*, parfois associés à Atoum ou, plus tard, à Rê-Horakhty<sup>23</sup>. Cette dénomination générique récurrente paraît englober l'ensemble des manifestations divines vénérées dans le téménos d'Atoum (*nbw Hwt-ʿ3t*). Atoum, lui-même, seigneur d'Héliopolis et seigneur de la *Hout-âat* (*nb İwnw* et [*ntr*] *nb Hwt-ʿ3t*, var. *m Hwt-ʿ3t*) est inclus dans cette constellation divine qu'il dirige mais est parfois nommé séparément en tant que maître des lieux (par exemple dans les textes du cintre du haut de stèle de Sésostri I<sup>er</sup>, voir *infra*, doc. 3). Un autre collègue divin, la Grande Ennéade (*Psdt ʿ3t*), apparaît encore sur les monuments et appartient également à l'ensemble des *b3w İwnw* (*infra*, doc. 2 et 3). Une glose des Textes des Sarcophages précise : *ink nb.kwı b3w İwnw Rʿ* (var. *İtmw*) *Šw Tfnwt*, « je connais les Baou d'Héliopolis, c'est Rê (var. Atoum), Chou et Tefnout » (*CT* II, 286 b-c, Sp. 154)<sup>24</sup>.

<sup>20</sup> Le fac-similé publié par ces auteurs servira d'édition de référence. Un autre dessin, d'après photographies, est donné par H. ALTENMÜLLER, A. M. MOUSSA, « Die Inschrift Amenemhets II. aus dem Ptah-Tempel von Memphis. Ein Vorbericht », *SAK* 18, 1991, p. 1-48, dépl. h.-t., avec une traduction commentée du texte. Une traduction a également été proposée par Cl. OBSOMER, *Sésostri I<sup>er</sup>. Étude chronologique et historique du règne*, *CEA* 5, Bruxelles, 1995, p. 595-607, doc. 53-54.

<sup>21</sup> S. TAWFIK, « Der Palermostein als frühester Beleg für die Weihformel »,

dans P. Posener-Kriéger (éd.), *Mélanges Gamal Eddin Mokhtar*, II, *BiEtud* 97/2, Le Caire, 1985, p. 309-313 ; M. BAUD, dans N. Grimal (éd.), *Événement, récit, histoire officielle*, p. 272-278.

<sup>22</sup> À propos de cette traduction, voir *AnLex* I, 77.1709 ; II, 78.1714 ; III, 79.1204 ; T.A.H. WILKINSON, *Royal Annals of Ancient Egypt*, p. 154 ; L. DEPUYDT, *LingAeg* 9, 2001, p. 113.


<sup>23</sup> Les annales héliopolitaines de la Troisième Période intermédiaire présentent une dédicace identique et se réfèrent aux seuls *Baou* d'Héliopolis : S. BICKEL *et al.*, *BIFAO* 98, 1998, p. 36-37 et 43-44.

<sup>24</sup> Sur les *Baou* d'Héliopolis, voir D. RAUE, *Heliopolis und das Haus des Re. Eine Prosopographie und ein Toponym im Neuen Reich*, *ADAIK* 16, Berlin, 1999, p. 14. Sur les seigneurs de la *Hout-âat* : E. EL-BANNA, « Deux études héliopolitaines », *BIFAO* 85, 1985, p. 149-163. Sur Atoum d'Héliopolis et sa manifestation en tant que Rê, voir S. BICKEL, *La cosmogonie égyptienne avant le Nouvel Empire*, *OBO* 184, Göttingen, Fribourg, 1994, p. 39-45 ; L. KÁKOSY, *LÁ* I, 1975, col. 550-552, s. v. Atoum.

Le terme *ḥwt-ʿjt* recouvrait à l'origine une signification assez large : centre administratif, palais provincial et sanctuaire. À partir de la VI<sup>e</sup> dynastie, il s'applique exclusivement à un sanctuaire et désigne essentiellement celui d'Atoum à Héliopolis ainsi que ses succédanés provinciaux (comme le temple d'Amon à Karnak)<sup>25</sup>. Équivalent du *Pr-Ītmw*, téménos principal du Seigneur d'Héliopolis et des *b3w Īwnw*, la *Ḥwt-ʿjt* regroupe l'ensemble des sanctuaires et espaces culturels liés à Atoum<sup>26</sup>. Sur les attestations du toponyme au Moyen Empire et son équivalence avec le *Pr-Ītmw*, voir F. Gomaà, *Die Besiedlung Ägyptens während des Mittleren Reiches*, II. *Unterägypten*, TAVO B 66/2, Wiesbaden, 1987, p. 182-184.

d. Le nom des dédicataires est complété par une mention d'ordre géographique qui paraît préciser la situation de la *Hout-āat* à Héliopolis : *m ḥnt ʿsb Īwnw*. La même mention se retrouve à l'identique dans la dédicace des annales de la Troisième Période intermédiaire, bien qu'elle n'ait pas été reconnue par leurs éditeurs (S. Bickel *et al.*, *BIFAO* 98, 1998, p. 34-37, fig. 9 a-b, l. 1; son occurrence, col. 21, est plus douteuse). Sa signification reste problématique.

À l'Ancien Empire, l'appellation *ʿsb* (ou *ʿsbt*) aurait été réservée – avec la subdivision *ʿsb phwy* pour sa partie septentrionale – à une vaste région couvrant l'ensemble du Delta oriental, depuis Héliopolis jusqu'au lac Menzala, en cours de colonisation et de mise en valeur par l'État égyptien<sup>27</sup>. À partir de la V<sup>e</sup> dynastie, plusieurs documents associent les toponymes *ʿsb* et *ḥnt(t) ʿsb* pour localiser des domaines agricoles royaux : Pierre de Palerme (v<sup>o</sup> III, 1 et v<sup>o</sup> IV, 3)<sup>28</sup> et mastaba de Méhou à Saqqâra (VI<sup>e</sup> dynastie)<sup>29</sup>. Dans les deux cas, les toponymes sont mis en rapport avec Héliopolis ; dans le mastaba de Méhou, le domaine situé dans *ḥnt(t) ʿsb* est nommé de manière évocatrice *ḥnb-Ttî-mry-b3w-Īwnw*.

Au Moyen Empire, un toponyme  est enregistré sur le soubassement de la Chapelle Blanche<sup>30</sup> tandis qu'une table d'offrandes d'Amenemhat I<sup>er</sup> à Licht (New York, MMA 09.180.526) fait encore état d'une province de l'Est, *ʿsb(t)*, sans doute limitrophe de *Hk3-nd* (Héliopolis)<sup>31</sup>.

Parallèlement, un toponyme *Hk3-nd ʿsb* est connu par quelques attestations entre l'Ancien et le Moyen Empire. Déjà mentionné à la IV<sup>e</sup> (Snéfrou) puis peut-être à la V<sup>e</sup> dynastie dans une procession géographique de Niouserrê à Abousir, aux côtés de la déesse Bastet<sup>32</sup>, il réapparaît

25 J. C. MORENO GARCÍA, « Administration territoriale et organisation de l'espace en Égypte au troisième millénaire avant J.-C. (III-IV) : *mw m3wt* et *ḥwt-ʿjt* », *ZÄS* 125, 1998, p. 51-53 ; L. GABOLDE, *Le « Grand château d'Amon » de Sésostris I<sup>er</sup> à Karnak*, p. 145-149, § 225-232.

26 Sur la *Ḥwt-ʿjt* d'Héliopolis, voir, entre autres, A.H. GARDINER, *Ancient Egyptian Onomastica*, Londres, 1947, II, p. 144\*-146\* ; W. HELCK, « Ramessidische Inschriften aus Karnak, I. Eine Inschrift Ramses' IV. », *ZÄS* 82, 1958, p. 111-112 ; P. GRANDET, *Le Papyrus Harris I (BM 9999)*, *BiEtud* 109/2, Le Caire, 1994, II, p. 108-109 ; D. RAUE, *Heliopolis*, p. 12 et 15.

27 A.H. GARDINER, *Ancient Egyptian Onomastica*, II, p. 202\*-204\* ; H.G. FISCHER, « Some Notes on the Easternmost Nomes of the Delta in the Old and Middle Kingdoms », *JNES* 18, 1959, p. 135-137 ; H. GOEDICKE, « Two Lost Old Kingdom Ostraca », dans *Festschrift zum 100-jährigen Bestehen der Papyrussammlung der Österreichischen Nationalbibliothek. Papyrus Erzherzog Rainer (P. Rainer Cent.)*, Vienne, 1983, p. 155-164, pl. I.1-2 (réf. D. Meeks). Sur *ʿsb(t)*, voir aussi F. GOMAÀ, *Die Besiedlung Ägyptens während des Mittleren Reiches*, II, p. 218-219.

28 T.A.H. WILKINSON, *Royal Annals of Ancient Egypt*, p. 160-161 et 172, 174, fig. 3 ; *Urk.* I, 245, 2 ; 247, 2, 6.

29 PM III<sup>2</sup>, 619-621 ; H. JACQUET-GORDON, *Les noms des domaines funéraires sous l'Ancien Empire égyptien*, *BiEtud* 34, Le Caire, 1962, p. 419.

30 P. LACAU, H. CHEVRIER, *Une chapelle de Sésostris I<sup>er</sup> à Karnak*, Le Caire, 1956-1969, p. 235-236, pl. 42 (une liste géographique identique gravée sous Thoutmosis III à Karnak semble avoir été copiée sur celle de Sésostris I<sup>er</sup>).

31 H.G. FISCHER, *JNES* 18, 1959, p. 137-138, fig. 3.

32 *Ibid.*, p. 129-131, fig. 1 et H. GOEDICKE, *op. cit.*, p. 161.

au tout début de la XII<sup>e</sup> dynastie, dans le titre que porte Khétyânkh/Héni sur sa stèle fausse-porte entreposée au jardin archéologique de Matariya : *hry-tp ʿ3 n Hk3-nd ʿ3b* ( $\overline{\text{Hk3-nd}} \overline{\text{ʿ3b}}$ )<sup>33</sup>. Selon H. Goedicke<sup>34</sup>, celui-ci serait à comprendre comme « gouverneur de (la province de) l'Est (relevant) de Héqaândj », avec *Hk3-nd* en apposition diminuant (*badal*), de préférence à « gouverneur (des provinces) de Héqaândj et de l'Est<sup>35</sup> ».

Ces différentes attestations jalonnent une géographie historique fluctuante marquant l'incorporation progressive de l'Est du Delta à l'espace égyptien, avant que *Hnt(t)-ʿ3b(t)* ne devienne, selon la nomenclature traditionnelle, le nom du XIV<sup>e</sup> nome de Basse-Égypte à l'extrémité nord-est du Delta. H.G. Fischer considère que la grande circonscription originelle de l'Est aurait été subdivisée en plusieurs régions à partir de la V<sup>e</sup> dynastie, *hnt(t) ʿ3b* désignant les environs de Bubastis administrativement rattachés à la province d'Héliopolis (*Hk3-nd*)<sup>36</sup>. Sous Sésostri I<sup>er</sup>, la présence de Bastet parmi les divinités du nome héliopolitain dans la liste de la Chapelle Blanche rappellerait ce découpage administratif<sup>37</sup>. Pour H. Goedicke<sup>38</sup>, *hnt(t) ʿ3b* se serait substitué à *ʿ3b phwy* dans le courant de la V<sup>e</sup> dynastie pour nommer la pointe nord-est du Delta, devenue à cette époque une région frontalière adjacente à l'Est, *ʿ3b* se référant désormais aux territoires du Nord-Sinaï, hors du contrôle égyptien. Après un repli durant la Première Période intermédiaire, l'extension orientale de l'État égyptien n'aurait regagné les limites atteintes à la fin de l'Ancien Empire qu'au début de la XII<sup>e</sup> dynastie, consacrant alors *hnt(t) ʿ3b* comme l'appellation définitive de la province du nord-est du Delta. Parallèlement, *Hk3-nd ʿ3b*, « l'Est de Héqaândj », parfois abrégé en *ʿ3b*, « l'Est (de Héqaândj) », se serait appliqué au district adjacent à Héqaândj vers l'est/nord-est, voire à l'ensemble de la partie orientale de la province d'Héliopolis, en admettant qu'il existait une partie occidentale au-delà du fleuve comme la stèle du Sphinx de Thoutmosis IV pourrait en conserver le souvenir encore au Nouvel Empire (l. 7 : *ʿ3ht imntt ʿ3mw*; voir *infra*, note dd).

Il est bien difficile en définitive de se prononcer sur de telles reconstitutions qui reposent sur un ensemble d'hypothèses parfois compliquées.

Quoi qu'il en soit, dans la stèle du Sphinx référence est faite à *ʿ3mw*, métropole religieuse, et non pas à *Hk3-nd*, circonscription administrative et territoriale. De la même manière, dans les annales de Sésostri I<sup>er</sup>, l'association de *ʿ3b* à *ʿ3mw*, plutôt qu'à *Hk3-nd*, place le toponyme ainsi composé dans le cadre topographique de l'agglomération d'Héliopolis et de ses environs plutôt qu'elle ne le situe à l'échelle plus vaste de la province. Son lien syntaxique direct avec les « *Baou* d'Héliopolis seigneurs de la *Hout-âat* » resserre également le contexte autour du téménos principal d'Atoum. Dès lors, la signification du syntagme adverbial *m hnt ʿ3b(t) ʿ3mw* doit être recherchée par rapport à un point de référence qu'il faut localiser à *ʿ3mw* même. La topographie ancienne d'Héliopolis reste mal connue. Le canal Ity qui traversait le site d'Héliopolis du sud-ouest vers le nord-est en direction de la branche pélusiaque du Nil, selon un cours sans doute assez proche de celui de l'actuel canal Tawfiqiyya, constituait un marqueur géographique

33 W.K. SIMPSON, « Studies in the Twelfth Egyptian Dynasty IV: The Early Twelfth Dynasty False-Door/Stela of Khety-ankh/Heni from Matariya/Ain Shams (Heliopolis) », *JARCE* 38, 2001, p. 16, 18 et fig. 1-2, p. 12-13.

34 *Op. cit.*, p. 161-162. Voir également H.G. FISCHER, *op. cit.*, p. 131.

35 Hypothèse retenue par W.K. Simpson (*op. cit.*, p. 18). Sur l'apposition dite diminuant, voir M. MALAISE, J. WINAND, *Grammaire raisonnée de l'égyptien classique*,

*AegLeod* 6, Liège, 1999, p. 65, § 83.

36 *Op. cit.*, p. 132-133.

37 P. LACAU, H. CHEVRIER, *op. cit.*, p. 235.

38 *Op. cit.*, p. 161-164.

déterminant du paysage héliopolitain. Au Nouvel Empire, les fondations royales implantées au-delà du canal sont parfois explicitement qualifiées de *hr imnt Ity*, « à l'ouest du canal Ity<sup>39</sup> ». *M hnt ȓb(t) İwnw* décrirait éventuellement la situation du téménos d'Atoum dans le district oriental d'Héliopolis, sur la rive est du canal, soit « à la tête de, en avant de la partie orientale d'Héliopolis » en comprenant *m-hnt* comme une préposition composée<sup>40</sup>. Toutefois, l'incertitude qui pèse sur l'extension de l'agglomération d'Héliopolis à l'ouest du canal à l'Ancien et au Moyen Empire rend cette hypothèse bien fragile. Parallèlement, la toponymie du Nouvel Empire fait usage d'épithètes géographiques situant un lieu non pas à l'intérieur d'Héliopolis mais par rapport à l'agglomération elle-même. La fondation de Ramsès III à Tell al-Yahoudiya est ainsi nommée *hwnt nt hbw m rnpwt R'-mss-hkȓ-İwnw-'.w.s.-m-pr-R' hr mht İwnw*, « au nord d'Héliopolis<sup>41</sup> », et, d'après la stèle de Manchiyet al-Sadr, Ramsès II se rend aux carrières du Gebel al-Ahmar situées *hr hnty n Pr-R'*, « au sud du Domaine de Rê » (Caire CG 34504 = JE 39503, l. 2; KRI II, 361, 3). *Hnt(y)* désigne en effet non seulement l'« avant » mais aussi le « sud » et est utilisé dans l'expression des points cardinaux<sup>42</sup>. *M hnt(y) ȓb(t) İwnw* pourrait alors rendre l'idée de « sud-est d'Héliopolis », description qui rendrait compte de l'implantation effective de la *Hout-âat* au sud-est du noyau primitif de l'agglomération de *İwnw*<sup>43</sup>.

L'argumentation en faveur de cette dernière solution, même si la configuration géographique, elle-même en partie hypothétique, paraît la corroborer, se heurte à un manque certain de parallèles probants. Seule la toponymie du Nouvel Empire livre quelques indices alors que l'Héliopolis de l'Ancien et du Moyen Empire reste largement inconnue. Si l'on ne peut déterminer avec certitude ce que représentait la locution *m hnt ȓb(t) İwnw*<sup>44</sup>, on constate néanmoins qu'elle touche à la nomenclature des espaces culturels majeurs en liaison étroite avec les *Baou* d'Héliopolis, seigneurs de la *Hout-âat*, et que les inscriptions officielles lui ont assuré une longévité au moins jusqu'au début du I<sup>er</sup> millénaire avant notre ère.

e. Lit. « la réalisation à leur égard de la complétion [en ...] ». La structure habituelle de la formule de dédicace invite à reconnaître, malgré l'absence de la désinence *t*<sup>45</sup>, un infinitif *irt*

<sup>39</sup> Par exemple le domaine de Ramsès II, *Hwt-R'-ms-sw-mry-İmn-mrwty-m-İtmw hr imnt Ity*: D. RAUE, *Heliopolis*, p. 35, 92, 130, 346. Comparer avec la fondation de Ramsès III en l'honneur d'Iousâas, *hr imnt Ity*: M. ULLMANN, *König für die Ewigkeit – Die Häuser der Millionen von Jahren. Eine Untersuchung zu Königskult und Tempeltypologie in Ägypten*, *ÄAT* 51, Wiesbaden, 2002, p. 440. Sur le canal Ity et le district ouest d'Héliopolis au Nouvel Empire, voir D. RAUE, *Heliopolis*, p. 28, 32 et 35 (plans p. 86-97).

<sup>40</sup> Et par extension « dans », bien que cet emploi soit plus récent: M. MALAISE, J. WINAND, *Grammaire raisonnée de l'égyptien classique*, p. 166, § 264.

<sup>41</sup> M. ULLMANN, *König für die Ewigkeit*, p. 438-446 et 616.

<sup>42</sup> *Wb* III, 306, 7; G. POSENER, « Sur l'orientation et l'ordre des points cardinaux chez les Égyptiens », dans S. Schott (éd.), *Göttinger Vorträge vom Ägyptologischen Kolloquium der Akademie am 25. und 26. August 1964*, *NAWG* 1964/1, Göttingen, 1965, p. 70-71. Pour un exemple de cet usage, voir A.H. GARDINER, *The Papyrus Wilbour*, I. *Plates*, Oxford, 1941, pl. 10 (A22, 9) et 13 (A29, 21).

<sup>43</sup> Comparer avec la locution *mht imnt Nhn*, « le nord-ouest de la province de Nékhen », de la stèle frontière de Sésostris I<sup>er</sup> trouvée à Karnak (Caire JE 88802): L. HABACHI, « Building Activities of Sesostri I in the Area to the South of Thebes », *MDAIK* 31, 1975, p. 35-36, fig. 5, pl. 14a. Pour la topographie d'Héliopolis au Moyen Empire, se reporter au plan

schématique donné par D. RAUE, *Heliopolis*, p. 86, fig. 4.

<sup>44</sup> En postulant l'existence d'un toponyme *Hnt-ȓb(t)* désignant une partie orientale du territoire de Héqaândj dans laquelle se situerait *İwnw*, on pourrait encore envisager une construction en apposition diminuante de type *Tȓ-wr ȓbdw* et lire *m Hnt-ȓb(t) İwnw*, « dans Héliopolis de *Kbentiab(et)* ».

<sup>45</sup> Si le haut du cadrat est endommagé, les deux tiers inférieurs, sous le signe *ir*, sont intacts et il semble bien qu'aucun signe n'ait jamais été gravé à l'emplacement attendu de la marque de l'infinitif. L'éllision de celle-ci est pour le moins inhabituelle dans une inscription royale du début de la XII<sup>e</sup> dynastie. On pourrait alors songer à une autre interprétation

avant le complément d'attribution *n.sn* introduisant l'énoncé de la dotation royale (infinitif *tm*)<sup>46</sup>. Le verbe *tm* peut signifier « (par)achever, compléter » (*AnLex* I, 77.4811) mais n'est pas répertorié par S. Grallert dans son vaste catalogue de dédicaces. Dans le contexte présent, au sens d'« achever (un monument) » on préférera celui de « compléter/pourvoir (en biens) », attesté cependant uniquement à partir du Nouvel Empire selon *Wb* V, 305, 2 (« ein Magazin vollständig versehen mit (*m*) Gaben »)<sup>47</sup>. La locution *tm [m...]* désignerait ainsi l'ensemble de la dotation en offrandes et en biens divers pour les *Baou* d'Héliopolis dont le document livre ensuite le détail annuel. Comparer avec la Pierre de Palerme (Ouserkaf) et avec les annales de la Troisième Période intermédiaire qui ont recours, dans le même contexte, respectivement à *smnt n.sn htp-ntr* « établissement de leur offrande »<sup>48</sup> et à *smnt n.sn htp-ntr n r' nb*, « établissement de leur offrande quotidienne »<sup>49</sup>. Il se peut que le choix, inhabituel, du verbe *tm* ait été influencé par la parenté phonétique avec le nom du dieu Atoum (*Ītmw*).

f. *Hst* est une appellation générale pour un type de vase au profil élancé, formé d'une panse ovoïde, plus rarement carénée, sur un pied étroit que prolonge un haut col cylindrique terminé par une lèvre plate débordante et fermé par un bouchon tronconique. Pourvu ou non d'un bec verseur sur le haut de la panse, il est un vase à eau destiné à l'aspersion et utilisé en particulier dans un contexte cultuel ou funéraire<sup>50</sup>. Il apparaît dès l'Ancien Empire et reste d'un usage courant pendant plus de deux millénaires<sup>51</sup>. Les vases-*heset* sont bien attestés dans les inventaires et listes d'offrandes des temples à l'Ancien Empire comme au Moyen Empire<sup>52</sup>. Dans ces inscriptions, le matériau, toujours un métal, est tantôt le cuivre, tantôt le bronze, l'or ou l'argent. On retrouve la même alternance dans notre texte : ici, col. x + 2, le bronze (*hsmn*<sup>53</sup>) ; plus loin, col. x + 10, le bronze et le cuivre ou encore, col. x + 19, l'or.

et, en comprenant *rn.sn Ītmw*, ..., voir dans ce passage une glose sur la mention des *Baou* d'Héliopolis : « leur nom étant Atoum, ... ». En l'absence de parallèle et en raison de la forme du signe litigieux, plus proche de celle d'un œil *ir* que d'une bouche *r*, on s'en tiendra prudemment à une lecture traditionnelle tout en soulignant l'anomalie que constitue l'absence de *t* dans la graphie de l'infinitif *irt*.

<sup>46</sup> S. GRALLERT, *Bauen-Stiften-Weihen*, p. 34 (tableau, « Komponent 5 », facultatif) et 36-37.

<sup>47</sup> Voir encore, pour ce sens, P. GRANDET, *Le Papyrus Harris I. Glossaire, BiEtud* 129, Le Caire, 1999, p. 197 (« combler », *m* « de produits » ; trois occurrences : pHarris I, 27, 5, 57, 7 et 59, 1) et H.H. NELSON (dir.), *Medinet Habu, II. Later Historical Records of Ramses III, OIP* 9, Chicago, 1932, pl. 107, l. 15.

<sup>48</sup> *Urk.* I, 240, 6-7 ; S. TAWFIK, dans P. POSENER-KRIÉGER (éd.), *Mélanges Gamal Eddin Mokhtar*, II, p. 310 ; T.A.H.

WILKINSON, *Royal Annals of Ancient Egypt*, p. 218-219, fig. 6.

<sup>49</sup> S. BICKEL *et al.*, *BIFAO* 98, 1998, p. 34-38, 43.

<sup>50</sup> La forme décrite, reproduite par le logogramme *hs*, concerne avant tout les exemplaires métalliques, les formes céramiques étant sensiblement plus trapues : comparer, par exemple, avec J. BOURRIAU, *Umm el-Ga'ab. Pottery from the Nile Valley before the Arab Conquest*, Cambridge, 1981, n<sup>os</sup> 231-232, p. 115-117 ou Do. ARNOLD, « Amenemhat I and the Early Twelfth Dynasty at Thebes », *MMJ* 26, 1991, p. 10, fig. 10.

<sup>51</sup> Voir H. BALCZ, « Die Gefäßdarstellungen des Alten Reiches », *MDAIK* 5, 1934, p. 71-74, fig. 99-101 ; G. JÉQUIER, *Les frises d'objets des sarcophages du Moyen Empire, MIFAO* 47, Le Caire, 1921, p. 305-308 ; R. DU MESNIL DU BUISSON, *Les noms et signes égyptiens désignant des vases ou objets similaires*, Paris, 1935, p. 109-120.

<sup>52</sup> P. POSENER-KRIÉGER, *Néferirkarê-Kakaï*, I, p. 184, B30 ; H. GOEDICKE, « A Cult Inventory of the Eighth Dynasty from Coptos (Cairo JE 43290) », *MDAIK* 50, 1994, p. 78, II, 7. Pour le Moyen Empire : G. DARESSY, « Inscriptions hiéroglyphiques trouvées dans Le Caire », *ASAE* 4, 1903, p. 101-103 (col. 2-3, gauche) ; H. ALTENMÜLLER, A. M. MOUSSA, *SAK* 18, 1991, p. 6, 8, 19, 20, 21 (col. 5, 9, 27, 29, 30, 31).

<sup>53</sup> Pour l'identification de *hsmn* au bronze, voir J.R. HARRIS, *Lexicographical Studies in Ancient Egyptian Minerals, VIO* 54, Berlin, 1961, p. 63-64. Pour les objets en bronze dans les fournitures des temples au Nouvel Empire, voir W. HELCK, *Materialien zur Wirtschaftsgeschichte des Neuen Reiches*, VI, *AAWMainz* 1969/4, Wiesbaden, 1969, p. 38-41 (982-985).

Pour le Moyen Empire, on connaît des exemplaires en céramique et en métal, sans parler des modèles factices en bois ou en faïence livrés par les trousseaux funéraires<sup>54</sup>.

Le vase-*heset* de la col. x + 2 se distingue toutefois du type classique puisqu'il est précisé que sa partie supérieure (*hr.s*) revêt la forme d'une tête de faucon (*m bik*) ; le vase qui le précède dans l'énumération – dont le nom est perdu mais qui lui aussi doit être un vase-*heset* puisque, nous le verrons plus loin, ces types particuliers vont par paires – se termine quant à lui par une tête d'être humain (*hr.s m rmt*). On connaît des désignations équivalentes au Nouvel Empire pour des vases-*heset* ou *nemset* : S. Grallert, *Bauen-Stiften-Weißen*, p. 148, doc. Tah/wf/007, l. 7, par ex. *hs.t nbw hr.s m hr n sfyt* pour un vase-*heset* à tête de bélier. La formulation est ici plus elliptique et joue sur l'ambivalence du mot *hr* qui renvoie aussi bien à la tête, au visage d'un homme ou d'un animal qu'à la partie supérieure d'un objet (sur ce dernier sens : *Wb* III, 127, 3-8 ; *AnLex* I, 77.2796-2798 : remarquer l'emploi de *hr* à propos d'un couvercle de vase à l'Ancien Empire). Ces vases-*heset* à tête animale ou humaine généralement surmontée d'un disque solaire et dont la panse affecte parfois la forme d'un signe *ankh* sont bien attestés par l'iconographie<sup>55</sup> parmi le mobilier cultuel du Nouvel Empire. Ils sont à l'image des divinités (et de leurs différentes manifestations) auxquelles ils sont consacrés et apparaissent dans les grandes solennités que mettent en scène les parois des temples thébains du Nouvel Empire ou dans leurs évocations partielles des tombes privées contemporaines : se reporter au catalogue dressé par Cl. Traunecker, « Les rites de l'eau à Karnak d'après les textes de la rampe de Taharqa », *BIFAO* 72, 1972, p. 195-236, pl. XLIX-L<sup>56</sup>. Ces récipients, comme l'a montré Cl. Traunecker (*loc. cit.*), servaient à puiser l'eau destinée aux purifications et accompagnaient le dieu dans ses processions ; leur utilisation est plus particulièrement liée aux cérémonies du nouvel an et à l'offrande de l'eau de la crue. Ces vases rituels, associés par paires en nombre variable, sont avant tout connus pour les divinités de Karnak au Nouvel Empire : faucon et bélier pour Amon-Rê, femme et lionne pour Mout, faucons pour Khonsou.

Néanmoins, le temple de Séthi I<sup>er</sup> à Abydos fournit, pour la même période, un exemple relevant d'un autre contexte<sup>57</sup>. Dans un cycle de rites se rapportant aux cérémonies du couronnement (peut-être du roi défunt dans l'au-delà), le registre supérieur de la paroi nord, section est, de la chapelle du culte royal montre le souverain, purifié, conduit par Montou et Atoum vers le lieu où il sera intronisé. Le cortège est précédé des *Baou* de Pê et de Nékhen répartis en deux registres de trois personnages. Chacun tient, serré contre sa poitrine, un vase-*heset* pourvu d'une tête de faucon (*Baou* de Nékhen) ou d'être humain (*Baou* de Pê) ornée d'un disque solaire. Un texte explicite l'épisode et trahit son essence héliopolitaine : « Entre avec nous deux dans la *Hout-âat*. Assieds-toi sur le trône de ton père dans le temple de millions d'années. Les *Baou* d'Héliopolis t'ont fait un chemin par lequel tu pourras passer en étant

<sup>54</sup> Voir les exemplaires en métal, la plupart en cuivre, réunis par A. RADWAN, *Die Kupfer- und Bronzegefäße Ägyptens*, Munich, 1983, p. 85-86, pl. 44-45, n<sup>os</sup> 200-209.

<sup>55</sup> À notre connaissance, aucun vase-*heset* métallique de ce type ne nous est parvenu. On peut en revanche citer deux vases-*nemset* en terre cuite peinte du mobilier funéraire de Toutânkhamon

dont le couvercle a été modelé en une tête de faucon surmontée d'un disque solaire : A. EL-KHOULI *et al.*, *Stone Vessels, Pottery and Sealings from the Tomb of Tut'ankhamun*, Oxford, 1993, n<sup>os</sup> 51/80 et 52/81, p. 69 et 80-81, pl. 34 b (Caire JE 62270 et 62271).

<sup>56</sup> Ajouter maintenant The Epigraphic Survey, *Reliefs and Inscriptions at Luxor Temple, I. The Festival Procession of Opet*

*in the Colonnade Hall, OIP* 112, Chicago, 1994, p. 19-20, pl. 43, 44 et 46 (Mout), 47-48 (Khonsou). Voir également E. SCHOTT, « Die heilige Vase des Amon », *ZÄS* 98, 1972, p. 34-50, pl. II.

<sup>57</sup> A.M. CALVERLEY, *The Temple of King Sethos I at Abydos*, II, Londres, Chicago, 1935, pl. 30 ; R. DAVID, *A Guide to Religious Ritual at Abydos*, Warminster, 1981, p. 93 et 95.

purifié. Pur est ton *ka*; pur est ce que tu dis; pur, pur est tout ce qui sort de ta bouche. Veille sur la terre à Héliopolis... » Il semblerait donc, au vu de cet exemple et de notre texte, que des vases-*heset* à tête de faucon et d'être humain, sans doute évocations respectives de Rê-Horakhty et d'Atoum, aient joué dès la XII<sup>e</sup> dynastie un rôle dans les rites de purification et les cérémonies accomplis dans l'enceinte des sanctuaires d'Héliopolis, notamment lors des grands rituels du nouvel an et du couronnement, les deux restant liés au Moyen Empire. L'iconographie et l'archéologie n'ont pas livré de témoignages de leur existence au Moyen Empire<sup>58</sup> et la mention des annales de Sésostris I<sup>er</sup> constitue ainsi la première attestation de ce type de matériel liturgique: il est probable que son origine soit héliopolitaine et que les vases thériomorphes d'Amon-Rê ne constituent que la transposition de modèles héliopolitains dans la théologie thébaine du Nouvel Empire.

g. D'après le contexte, il faut probablement reconnaître dans ce groupe de signes 'p le début du mot 'prt. Ce terme, apparu à l'Ancien Empire, semble se rapporter à deux types distincts de récipients. Il s'applique d'une part à une forme creuse en terre cuite assez grossièrement façonnée servant à la cuisson des aliments, en particulier à celle du pain<sup>59</sup>. Il désigne d'autre part un vase verseur, souvent en métal, complété par une bassine, que l'on utilisait pour les aspersion dans un contexte rituel lié à l'offrande divine ou funéraire. Les mentions de ce vase dans les Textes des Sarcophages (CTVI, 210 e-g et CTVII, 135 c) et sa présence parmi les frises d'objets qui leur sont associées confirment son usage rituel: déterminatifs et vignettes montrent qu'il s'agit d'un vase à panse bitronconique et col large, muni ou non d'un bec verseur<sup>60</sup>. L'association de cette forme et du mot 'prt est confirmée par un modèle de vase miniature en calcite dont le nom est explicitement inscrit à l'encre sur la panse (Abousir, mastaba de Khékéretneby, V<sup>e</sup> dynastie)<sup>61</sup>.

h. L'expression (*r*)dît *mꜣ'*, attestée depuis le Moyen Empire, est une variante du simple verbe *mꜣ'*, « offrir, présenter (une offrande)<sup>62</sup> », qui prend le sens de « sacrifier, tuer » en néo-égyptien<sup>63</sup>.

58 On songe bien évidemment aux vases dits « canopes » qui, à la XII<sup>e</sup> dynastie, peuvent être pourvus d'un bouchon anthropomorphe à l'image du défunt mais leur destination est tout autre que les vases liturgiques et leur forme s'apparente davantage à celle des vases-*nemset*: voir par exemple J. BOURRIAU, *Pharaohs and Mortals. Egyptian Art in the Middle Kingdom*, Cambridge, 1988, n<sup>os</sup> 77-78, p. 95-97. À la XII<sup>e</sup> dynastie, une aiguière-*heset* à bec verseur sommée d'une tête humaine vue de face figure parmi les produits garnissant la table d'offrandes de Saisset sur la stèle Leyde V 3 (inv. AP 65) mais son usage dans le culte funéraire reste à préciser: P.A.A. BOESER, *Beschreibung der ägyptischen Sammlung des niederländischen Reichsmuseums der Altertümer in Leiden. Die Denkmäler der Zeit zwischen dem Alten und Mittleren*

*Reich und des Mittleren Reiches, I. Stelen*, La Haye, 1909, pl. 9; H. SCHÄFER, « Ungewöhnliche ägyptische Augenbilder und die sonstige Naturwiedergabe », *ZÄS* 74, 1938, p. 28, fig. 5.

59 H. BALCZ, « Die Gefäßdarstellungen des Alten Reiches », *MDAIK* 3, 1932, p. 102-103 et 104; R. DU MESNIL DU BUISSON, *Les noms et signes égyptiens désignant des vases*, p. 14, 58, 75, 80; D. FALTINGS, *Die Keramik der Lebensmittelproduktion im Alten Reich. Ikonographie und Archäologie eines Gebrauchsartikels*, *SAGA* 14, Heidelberg, 1998, p. 78-88 (illustration fig. 6a-b, p. 84-85).

60 G. JÉQUIER, *Les frises d'objets*, p. 117-120, fig. 309-316; H. WILLEMS, *The Coffin of Heqata (Cairo JdE 36418). A Case Study of Egyptian Funerary Culture of the Early Middle Kingdom*, *OLA* 70, Louvain, 1996, p. 64-65, fig. 13, pl. 16

(réf. D. Meeks). Les deux types sont mentionnés dans les papyrus d'Abousir: P. POSENER-KRIÉGER, *Néferirkarê-Kakaï*, I, p. 70, x (vase en cuivre-*stty*); p. 235, n. 4 et II, p. 373, 52A, 3b (moule à pain).

61 M. VERNER, « Excavations at Abusir, Season 1976. Preliminary Report », *ZÄS* 105, 1978, p. 159, pl. X (réf. D. Meeks).

62 Connu dès les Textes des Pyramides: R. HANNIG, *Ägyptisches Wörterbuch, I. Altes Reich und Erste Zwischenzeit*, *Hannig-Lexica* 4, Mayence, 2003, p. 503 (12166). Le terme évoque le geste caractéristique de la consécration des offrandes, bras tendu (*mꜣ'* ' ) vers le bénéficiaire.

63 *Wb* II, 22, 10-12; *AnLex* I, 77.1593, « consacrer (une offrande) »; *AnLex* III, 79.1112, « sacrifier (un animal) ».

Sur la grande stèle en granite de Sésostris III provenant de Deir al-Bahari (Caire JE 38655, col. 10)<sup>64</sup>, *rdit m3'* s'applique à la grande offrande représentée dans le double tableau (*hṭp-ntr*, col. 7), mais, plus loin, tend à se spécialiser pour les offrandes carnées (*ḏšrt nt iw3f*, col. 10), comme c'est également le cas dans notre document où elle introduit la liste des bovidés et autres quadrupèdes offerts aux sanctuaires d'Héliopolis.

i. *iw3* est une appellation générale pour des bovidés corpulents à longues cornes, courts sur pattes, maintenus constamment attachés et engraisés dans des étables, servant avant tout d'animaux de boucherie<sup>65</sup>.

Parmi les différentes catégories de bovidés *iw3* recensées, celle de *rn(n) iw3* est bien attestée<sup>66</sup>. Selon une acception commune, le terme *rn/rmn* accolé, dès l'Ancien Empire, au nom d'une espèce, bovidé ou autre (oryx-*m3-hḏ*, hyène-*hṭt*), désignerait le jeune animal destiné à l'offrande<sup>67</sup>. En fait, le qualificatif *rn/rmn* s'appliquerait plutôt à un mammifère, domestique ou sauvage, jeune ou adulte, parvenu à maturation pour l'abattage au terme d'un processus d'élevage en étable avec contrôle de son alimentation par l'homme<sup>68</sup>.

j. L'occurrence de l'oryx *m3-hḏ* (*Oryx gazella dammah*<sup>69</sup>) est relativement commune dans les scènes de boucherie de l'Ancien Empire<sup>70</sup> et des oryx sont régulièrement sacrifiés aux côtés de bovidés et de volailles en l'honneur d'Atoum et des dieux héliopolitains sur la Pierre de Palerme<sup>71</sup> comme dans le pHarris I<sup>72</sup>. Le déterminatif de l'animal entravé est employé depuis l'Ancien Empire pour caractériser la bête de sacrifice<sup>73</sup> mais il est ici réservé au nom de l'oryx, sans doute en raison de la nature sauvage de l'animal.

<sup>64</sup> É. NAVILLE, *The XIth Dynasty Temple at Deir el-Bahari*, I, *ExcMem* 28, Londres, 1907, pl. XXIV et III, *ExcMem* 32, Londres, 1913, pl. XV.

<sup>65</sup> L. STÖRK, *LÄV*, 1984, col. 258, s. v. Rind; W. GHONEIM, *Die ökonomische Bedeutung des Rindes im Alten Ägypten*, *Habelts Dissertationsdrucke, Reihe Ägyptologie* 3, Bonn, 1977, p. 70, 73-74, 99-100, fig. 9 p. 52; D.J. OSBORN, J. OSBORNOVÁ, *The Mammals of Ancient Egypt, The Natural History of Egypt* IV, Warminster, 1998, p. 194-196. Voir aussi P. MONTET, « Les scènes de boucherie dans les tombes de l'Ancien Empire », *BIFAO* 7, 1910, p. 42, 51; *id.*, *Scènes de la vie quotidienne dans les tombeaux de l'Ancien Empire*, Strasbourg, 1925, p. 138-139; *id.*, « Les bœufs égyptiens », *Kémi* 13, 1954, p. 42-47 (fig. 2 p. 44, fig. 3 p. 45); S. IKRAM, *Choice Cuts. Meat Production in Ancient Egypt*, *OLA* 69, Louvain, 1995, p. 14.

<sup>66</sup> Par exemple P. MONTET, *Scènes de la vie quotidienne*, p. 111-113; A. EGGBRECHT, *Schlachtungsbräuche im Alten Ägypten und ihre Wiedergabe im Flachbild bis zum Ende des Mittleren Reiches*, Munich, 1973, pl. III B; W. GHONEIM, *Die ökonomische Bedeutung des Rindes*, p. 51-52, fig. 8-9; A. M. MOUSSA, H. ALTENMÜLLER, *Das Grab des Nianchnum und Chnumbotep*, *ArchVer* 21, Mayence, 1977, p. 117-188, fig. 18-19, pl. 47-48.

<sup>67</sup> Ainsi *Wb* II, 429, 1-5; *AnLex* I, 77.2382; W. GHONEIM, *Die ökonomische Bedeutung des Rindes*, p. 8; P. GRANDET, *Le Papyrus Harris I*, II, p. 20, n. 83.

<sup>68</sup> G. ROQUET, « Un fragment de mastaba à épigraphe publié par Athanase Kircher en 1676 », *CRAIBL* 1998, p. 953-955 (réf. D. Meeks).

<sup>69</sup> V. LORET, « Le nom égyptien de l'oryx », dans L. Lortet, Cl. Gaillard, *La faune momifiée de l'ancienne Égypte*, II,

Lyon, 1909, p. 175-178; D.J. OSBORN, J. OSBORNOVÁ, *The Mammals of Ancient Egypt*, p. 160-161.



<sup>70</sup> P. MONTET, *BIFAO* 7, 1910, p. 42, 51, 55, fig. 7; A. EGGBRECHT, *Schlachtungsbräuche im Alten Ägypten*, pl. III A; S. IKRAM, *Choice Cuts*, p. 20.

<sup>71</sup> *Urk.* I, 240, 8-9 (Ouserkaf).

<sup>72</sup> Par exemple, pHarris I, 28,4: P. GRANDET, *Le Papyrus Harris I*, I, p. 261; II, p. 20 n. 84 et p. 121 n. 505.

<sup>73</sup> *Urk.* I, 240, 8 (bovidés et oryx); P. POSENER-KRIÉGER, *Néferirkarê-Kakaï*, I, p. 250, E2 v (bovidé); W. HELCK, « Die "Weihinschrift" aus dem Taltempel des Sonnenheiligtums des Königs Neuserre bei Abu Gurob », *SAK* 5, 1977, p. 70, inscr. A, col. 3, 10-13, 15-16, pl. II, p. 73, inscr. B, col. 1-4, 10-12, 14, pl. III (bovidés et oryx); M. BAUD, V. DOBREV, *BIFAO* 95, 1995, p. 40, p. 15b, zone F4 (bovidés et oryx).

k. Les deux espèces de bovidés, *wnty* (?) et *wnn*, nommées consécutivement (puis dans les col. x + 6 et x + 9 pour la première), n'appartiennent pas à la terminologie habituelle qui a régulièrement recours, depuis l'Ancien Empire, au terme *wndw* pour désigner des bœufs décorés<sup>74</sup>.

La lecture même du premier terme n'est pas assurée. On pourrait comprendre *wnt(y)* et rapprocher ce mot de *wndw* : dans le Spell 36 des Textes des Sarcophages, *wnt* est ainsi clairement une variante de *wndwt*, « troupeau » (CT I, 144 c, B4L)<sup>75</sup>. Le phonogramme  $\text{𓏏}$  (M42) possède également, à côté de *wn*, une valeur *wnm*. Une forme *wnmty* évoquerait alors le nom de bovidés engraisés, *wnm*, attesté en particulier dans les Textes des Sarcophages<sup>76</sup>, dont les graphies  et  $\text{𓏏}$   rejoignent par le biais du déterminatif du boisseau d'où s'écoule le grain (U9) celle des annales de Sésostri I<sup>er</sup>, pourvue du signe des deux grains d'orge (M33b), à la fois déterminatif et marqueur probable de la désinence *y*. *Wnm* s'apparente à *wmmw* qui, dès l'Ancien Empire, désigne l'alimentation, le fourrage destiné aux animaux<sup>77</sup>. La forme *wnmty* pourrait avoir été forgée sur un doublet féminin de *wmmw*, *wnmt*, « nourriture (pour les êtres humains ou pour les animaux) », que l'on rencontre à partir de la même époque mais surtout à partir du Moyen Empire<sup>78</sup>. Des graphies de *wnmt*, de type  $\text{𓏏}$   $\text{𓏏}$  (par exemple CT VI, 233 g, B1L), présentent une similitude avec celle de *wnmty*. Comme *wnm*, l'appellation *wnmty* s'appliquerait à une catégorie de bœufs engraisés au fourrage.

Pourtant, la succession de deux lexèmes proches *wnty* (?) et *wnn* est manifestement intentionnelle et, bien que l'absence d'un complément phonétique *n* pour le premier le distingue graphiquement du second, il semble ici préférable de se tenir à une même lecture *wn* pour le signe  $\text{𓏏}$ . Les deux formes dérivées de *wn* marqueraient une différenciation liée à l'état de croissance de l'animal, la reduplication du phonème *n* dans *wnn* traduisant une croissance en cours ou valant pour diminutif (« veau, taurillon<sup>79</sup> »), par opposition à l'animal *wnty* parvenu à maturité. Ce ne sont là que des hypothèses.

l. Sur *sntr*, voir en dernier lieu N. Baum, « *Sntr* : une révision », *RdE* 45, 1994, p. 17-39, qui propose d'identifier cette substance destinée aux fumigations à une résine issue de différents types de térébinthacées<sup>80</sup>. La fourniture de résine-*sentjer* est assurée aux sanctuaires dès l'Ancien

<sup>74</sup> *Wb* I, 326, 2; W. GHONEIM, *Die ökonomische Bedeutung des Rindes*, p. 80-81, 186, fig. a-b; L. STÖRK, *LÄ V*, 1984, col. 258; S. IKRAM, *Choice Cuts*, p. 15. Une autre occurrence de *wnn* est répertoriée : P. LACAU, H. CHEVRIER, *Une chapelle d'Hatshepsout à Karnak*, Le Caire, 1977-1979, p. 309, pl. 18, n° 143.

<sup>75</sup> Dans la col. x + 6, le déterminatif du bovidé *wnty* paraît être dépourvu de cornes – ce qui correspondrait à la définition du *wndw* – mais l'usure de la pierre en cet endroit a pu emporter toute trace de gravure. L'absence de cornes ne serait pas pourtant réellement significative car, pour les autres occurrences du

mot (col. x + 3 et x + 9), le bovidé est bel et bien coiffé d'une paire de cornes identique à celle des autres catégories mentionnées.

<sup>76</sup> *Wb* I, 321, 20; R. VAN DER MOLEN, *A Hieroglyphic Dictionary of Egyptian Coffin Texts*, *ProblAg* 15, Leyde, Boston, Cologne, 2000, p. 94 (« fattened ox [?] »).

<sup>77</sup> *Wb* I, 321, 19; R. HANNIG, *Ägyptisches Wörterbuch*, I, p. 349 (7658).



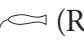
<sup>78</sup> *Wb* I, 321, 15-18; R. VAN DER MOLEN, *op. cit.*, p. 94; R. HANNIG, *op. cit.*, p. 349 (7657).

<sup>79</sup> Sur la formation des noms d'animaux, voir B. MATHIEU, « Une

formation de noms d'animaux (ABCC) en égyptien ancien », *BIFAO* 104, 2004, p. 377-388, en particulier p. 387. Rapprocher de la désignation d'Osiris sous forme de veau, *wmwy* (*Wb* I, 315, 8); cette dénomination semble toutefois être attestée par un unique exemple du Nouvel Empire. Voir également la forme avec reduplication *wmwn* pour l'immature d'oiseau *wn* : *Wb* I, 307, 10 et 317, 15 (suggestion D. Meeks).

<sup>80</sup> Sur les différentes résines utilisées par les Égyptiens, voir M. SERPICO, dans P.T. Nicholson, I. Shaw (éd.), *Ancient Egyptian Materials and Technology*, p. 430-451 et 456-459.

Empire<sup>81</sup>. Elle se présente sous la forme de boulettes ou de pastilles, *p3d*<sup>82</sup> : c'est le cas ici – où l'on remarquera la graphie défective *p3<d>* pour laquelle le déterminatif de la boulette (N33) ne laisse toutefois aucune ambiguïté –, comme dans les annales memphites d'Amenemhat II<sup>83</sup>. Les actes impliquant une présentation ou une fumigation de résine-*sentjer* abondent tout au long du déroulement du culte divin journalier<sup>84</sup>.

La graphie ici particulièrement développée, voire redondante de *sntr*, appelle quelques commentaires. L'emploi des phonogrammes unilitères *s* et *n* plutôt que du bilitère *sn* (T22), tendance suivie par les annales d'Amenemhat II (*loc. cit.*), se conforme aux habitudes de l'Ancien Empire<sup>85</sup>. Le double déterminatif est en revanche inhabituel. Si celui des trois boulettes (N33a), qui s'applique aux minéraux et substances se présentant en grains ou pouvant être réduits en poudre, est fréquent pour *sntr*, celui qui le précède est d'une interprétation plus délicate. Il évoque par sa silhouette une forme simplifiée du signe du bras fléchi, main avec paume vers le bas (D41-42) : le pouce ne serait toutefois pas indiqué<sup>86</sup>. À côté de formes bien individualisées, la chapelle Blanche de Sésostri I<sup>er</sup> fournit des formes plus stylisées<sup>87</sup>, notamment dans le nom de la coudée *mḥ* inscrit à de nombreuses reprises sur le soubassement<sup>88</sup>. Contrairement aux exemples de la chapelle Blanche, l'avant-bras présente ici un angle obtus avec le bras (): le signe s'apparente ainsi davantage à la variante D42 () mais se distingue pourtant très nettement des nombreux bras tendus, paume vers le haut (D36), de l'inscription (ainsi col. x + 3). S'il s'agit bien du signe D41-42, peut-être non reconnu par le lapicide d'après un modèle hiératique, les raisons de son ajout par le scribe rédacteur à la graphie de *sntr* n'apparaissent pas clairement. Dans le même champ sémantique, le mot *k3p*, « faire des fumigations », peut être déterminé par un bras armé (D40)<sup>89</sup>, voire dans certaines versions des Textes des Sarcophages par un simple bras (D36)<sup>90</sup>. Une simplification du signe de l'encensoir () (R5) paraît avoir entraîné à la XVIII<sup>e</sup> dynastie, et peut-être dès le Moyen Empire (stèle CG 20058), une confusion avec D42 dans le mot *k3p*, « appartement privé<sup>91</sup> ». La graphie de *sntr* aurait

<sup>81</sup> P. POSENER-KRIÉGER, *Néferirkarê-Kakaï*, I, p. 166, A9; H. GOEDICKE, *MDAIK* 50, 1994, p. 78, II, 9 (associé au natron-*bd* et à l'oliban-*ntyw*); pour les listes d'offrandes du Nouvel Empire, se reporter à W. HELCK, *Materialien zur Wirtschaftsgeschichte des Neuen Reiches*, IV, *AAWM Mainz* 1963/3, Wiesbaden, 1963, p. 513-518 (709-714).



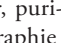
<sup>82</sup> *Wb* I, 501, 9-13; G. JÉQUIER, *Les frises d'objets*, p. 319-322.

<sup>83</sup> H. ALTENMÜLLER, A. M. MOUSSA, *SAK* 18, 1991, p. 4, 7, 9 (col. 3, 7, II).

<sup>84</sup> Voir A. MORET, *Le rituel du culte divin journalier en Égypte*, *BEAMG* 14, Paris, 1902, p. 20-25 (chap. 4), 77-79 (chap. 21), 115-117 (chap. 35), 166-167 (chap. 43), 176-178 (chap. 48), 210 (chap. 65) et 232-236, 244-246 (chapitres complémentaires); P. BARGUET, *Le temple d'Amon-Rê à Karnak. Essai d'exégèse*, *RAPH* 21, Le Caire, 1962, p. 74-76.

<sup>85</sup> *Wb* IV, 180, 18-22; R. HANNIG,

*Ägyptisches Wörterbuch*, I, p. 1161-1166 (28793).

<sup>86</sup> Une identification au signe  (Aa7) utilisé dans les graphies des mots de la famille *skr* (*Wb* IV, 306-307), à laquelle nous avons songé dans un premier temps, paraît en fin de compte difficile à retenir. Les formes attestées sont différentes et plus accentuées que celle qui est illustrée ici : par exemple, pour la XII<sup>e</sup> dynastie, comparer avec H. ALTENMÜLLER, A. M. MOUSSA, *SAK* 18, 1991, p. 12 (col. 16). Sur le signe , voir A. BADAWY, « About Three Egyptian Hieroglyphs », *JNES* 15, 1956, p. 176-177, fig. 2. Il pourrait encore s'agir d'une schématisation du signe , logogramme de *š*, « laver, purifier » (*Wb* I, 39, 2-17); cette graphie inhabituelle de *sntr* aurait dans ce cas été attirée par l'association coutumière des rites de purification par lustration et par fumigation.

<sup>87</sup> P. LACAU, H. CHEVRIER, *Une chapelle de Sésostri I<sup>er</sup> à Karnak*, p. 258, pl. III.

<sup>88</sup> Couverture photographique dans A. SCHLOTT-SCHWAB, *Die Ausmaße Ägyptens nach altägyptischen Texten*, *ÄAT* 3, Wiesbaden, 1981, pl. 1-5.

<sup>89</sup> *Wb* V, 103, 9-15; R. VAN DER MOLEN, *A Hieroglyphic Dictionary of Egyptian Coffin Texts*, p. 667.

<sup>90</sup> R. VAN DER MOLEN, *loc. cit.* (par exemple *CT* II, 150 d). Comparer également avec la graphie des homonymes : *Wb* V, 104, 12 et 105, 4.

<sup>91</sup> R.O. FAULKNER, *A Concise Dictionary of Middle Egyptian*, Oxford, 1962, p. 284 : par exemple *Urk.* IV, 23, 15 ou 997, 6. Exemple du Moyen Empire relevé par W.A. WARD, *Index of Egyptian Administrative and Religious Titles of the Middle Kingdom*, Beyrouth, 1982, n° 1231, p. 143.

ainsi pu être « attirée » par celle de *kꜣp* mais les indices pour le démontrer demeurent ténus. Il existe par ailleurs une expression *sntr sꜣk* qui, au moins à partir du Nouvel Empire, désigne la résine-*sentjer* conglomérée, modelée en une forme<sup>92</sup>. Le mot *sꜣk*, « rassembler, réunir », est déterminé dans les Textes des Pyramides par deux bras étreignant (𓄀, D32) et les Textes des Sarcophages donnent, dans un seul cas, aux pains *sꜣkw* (« pains collectés » ?) le déterminatif D41: 𓄀𓄀𓄀 (CT III, 257 a, )<sup>93</sup>. Le scribe aurait ainsi pu avoir en tête l'idée de résine conglomérée, compatible avec la présentation de cette résine en boulettes *pꜣd*. Là non plus les arguments ne permettent pas de lever le doute sur la graphie inhabituelle de *sntr* employée dans les annales de Sésostri I<sup>er</sup>.

**m.** La syntaxe de la col. x + 4 présente une certaine ambiguïté. Si l'on se conforme à la construction la plus courante matériau/désignation du produit/quantité, la mention de la déesse Mout-qui-est-sous-son-mât se retrouve isolée. Le plus raisonnable paraît d'y voir un intitulé de type « (Pour) Mout-qui-est-sous-son-mât » (c'est-à-dire pour son sanctuaire ou pour sa statue) suivi de l'énumération des donations faites à la divinité. C'est la syntaxe qui paraît prévaloir dans le fragment d'annales sans doute contemporain réemployé près d'al-Azhar : dans la plupart des cas, le nom de la divinité précède la liste des dotations, en simple apposition<sup>94</sup>.

Mout-qui-est-sous-son-mât (var. -ses-mâts) est la forme locale de la déesse Mout à Héliopolis mise en évidence par J. Yoyotte (« Héra d'Héliopolis et le sacrifice humain », *AnnEPHE V<sup>e</sup> section* 89, 1980-1981, p. 31-102, en part. p. 59-71). Parfois réinterprétée dans un second temps en Mout *hr sn.s*, Mout-qui-porte-son-frère (Osiris), elle n'était jusqu'à présent pas attestée avant la XIX<sup>e</sup> dynastie<sup>95</sup> et les annales de Sésostri I<sup>er</sup> livrent donc de loin la plus ancienne mention de cette forme divine dont les attributions précises comme la signification même de l'épithète qui lui est spécifique restent encore largement à déterminer. Le nom de la déesse a été martelé, sans doute à l'époque amarnienne, puis regravé assez maladroitement (sur ces martelages, voir *infra*). Seuls le vautour éponyme de Mout, la corbeille sur laquelle il repose et le signe *hr* ont été endommagés et il n'y a pas lieu de douter de la conformité de la restauration à l'original.

**n.** Le terme *sh-ntr* désigne dès l'Ancien Empire un réceptacle en bois transportable de petites dimensions, contenant une statue de culte, divin ou funéraire<sup>96</sup>. Sous Sésostri I<sup>er</sup>, dans le Papyrus dramatique du Ramesséum, ce sont ainsi des chapelles *sh-ntr* qui abritent les statues

92 J. QUAEGBEUR, « Conglomérer et modeler l'encens (*sꜣk sntr*) », *CdE* 135-136, 1993, p. 29-44 (réf. D. Meeks).

93 R. VAN DER MOLEN, *A Hieroglyphic Dictionary of Egyptian Coffin Texts*, p. 446.

94 G. DARESSY, *ASAE* 4, 1903, p. 102, par exemple col. 2, 3, gauche et col. 3, 4, droite.






95 J. YOYOTTE, *loc. cit.* et *LÄGGVI*, 44. Voir également H. TE VELDE, « Towards a Minimal Definition of the Goddess Mut »,

*JEOL* 26, 1979-1980, p. 7. La signification exacte de l'épithète *hrt sn.s* est incertaine. Si le mot *snt* désigne bien, au Nouvel Empire, les mâts à oriflammes dressés contre les pylônes des temples (*Wb* IV, 152, 9-14), on pourrait également songer aux sanctuaires *snwt* qui existaient au moins dès l'Ancien Empire à Héliopolis : M. BAUD, V. DOBREV, *BIFAO* 95, 1995, p. 39-40, fig. 14b (zone F2, col. x + 6-10), p. 41-42, fig. 16b, pl. VIII (zone F6, col. x + 9) et p. 39-40, n. a (commentaire).

À l'Ancien Empire, *snwt* correspond aussi à une structure palatiale : J. C. MORENO GARCÍA, *Études sur l'administration, le pouvoir et l'idéologie*, *AegLeod* 4, Liège, 1997, p. 110-117.

96 *Wb* III, 465, 10 ; R. HANNIG, *Ägyptisches Wörterbuch*, I, p. 1175 (29163) ; P. SPENCER, *The Egyptian Temple. A Lexicographical Study*, Londres, Boston, 1984, p. 114-119.

divines<sup>97</sup>. Ici le *sh-ntr* offert à la déesse Mout est en électrum, c'est-à-dire en bois revêtu en tout ou partie de feuilles d'électrum : de tels naos plaqués d'électrum sont mentionnés dans les textes du Nouvel Empire<sup>98</sup>. Sur *d'm*, « électrum », voir J.R. Harris, *Lexicographical Studies*, p. 44-50.

La graphie la plus fréquente, utilisée ici, montre un édifice *sh* quadrangulaire posé sur un socle et pourvu d'une porte dont les parois en léger fruit sont couronnées par une corniche à gorge : . Le groupe de signes est suivi par un hiéroglyphe dont ne subsiste que la partie supérieure qui évoque le toit bombé asymétrique d'un coffre ou d'un naos *kr̥i* : . Le texte pourrait ainsi énumérer d'autres éléments de mobilier consacrés à Mout, coffre ou naos *kr̥i*, dont le nom serait écrit avec le seul logogramme  – ce qui n'est pas la graphie la plus courante pour *kr̥i*<sup>99</sup> – là où pourtant on attendrait la mention du matériau dont est constitué ce nouvel objet, à moins de considérer *d'm* comme un dénominateur commun. On peut de la sorte se demander si le signe  n'est pas plutôt un déterminatif ajouté pour préciser la forme que revêtait le *sh-ntr* en question. En effet, à partir de la XII<sup>e</sup> dynastie, le terme *sh-ntr* vient aussi s'appliquer à des chapelles-reposoirs en pierre de dimensions plus vastes. Le reposoir de barque de Sésostri I<sup>er</sup> retrouvé dans le IX<sup>e</sup> pylône du temple de Karnak est un *sh-ntr*<sup>100</sup>, tout comme celui de Sobekhotep III à Elkab<sup>101</sup>. Tous deux se présentent comme des édifices en pierre (calcite ou calcaire) à tores d'angle et couronnement en corniche à gorge, de plan rectangulaire, auxquels on accède par les petits côtés. Un tableau de la chapelle Blanche met en scène un *sh-ntr* sous forme de pavillon à tore et corniche à gorge, identique au signe , vers lequel le roi est conduit par Anubis dans un premier temps puis, dans un second temps, abritant le roi face à la nébride<sup>102</sup>. Les légendes confirment que l'édifice est un reposoir placé sur un parcours processionnel : *šp tp sh-ntr*, « atteindre le *sh-ntr* » ; *k prt nswt, htp m sh-ntr šm'w*, « entrée et sortie du roi ; arrêt dans le *sh-ntr* de la Haute-Égypte »). Dès lors, le scribe-rédacteur des annales aurait ressenti le besoin de préciser le type de chapelle dont il était question par l'adjonction d'un déterminatif qui le distingue des chapelles *sh-ntr* en pierre mais qui conserve l'appellation traditionnelle des chapelles portatives en bois par opposition aux naos *kr̥i*, généralement en pierre eux aussi, à quelques exceptions près.

Pour un exemple de naos en pierre à toit bombé, *sh-ntr* ou *kr̥i*, contemporain de Sésostri I<sup>er</sup>, voir le naos Caire JE 47276 en granite gris provenant de Karnak<sup>103</sup>.

L'équivalent en bois est illustré par l'exemple assez sommaire, recouvert d'un toit bombé sans corniche, contenant la statue du *ka* du roi Hor à Dahchour (Caire JE 30948 = CG 259)<sup>104</sup>.

<sup>97</sup> K. SETHE, *Dramatische Texte zu altägyptischen Mysterienspielen*, UGAA 10, Leipzig, 1928, p. 132-133, 240-241, pl. 22 ; W. HELCK, « Bemerkungen zum Ritual des Dramatischen Ramesseumpapyrus », *Or* 23, 1954, p. 399-400. Voir également H. ALTENMÜLLER, « Zur Lesung und Deutung des Dramatischen Ramesseumpapyrus », *JEOL* 19, 1965-1966, p. 421-442.

<sup>98</sup> W. HELCK, *Materialien zur Wirtschaftsgeschichte*, VI, p. 18-19 (962-963), avec références.

<sup>99</sup> P. SPENCER, *The Egyptian Temple*, p. 125-126.

<sup>100</sup> L. COTELLE-MICHEL, « Présentation préliminaire des blocs de la chapelle de Sésostri I<sup>er</sup> découverte dans le IX<sup>e</sup> pylône de Karnak », *Karnak XI*, 2003, p. 352-353, fig. 9 p. 360, pl. IX.

<sup>101</sup> Chr. EDER, *Die Barkenkapelle des Königs Sobekhotep III. in Elkab*, *Elkab VII*, Turnhout, 2002, p. 11, 24-25, pl. 7, 20, 64a.

<sup>102</sup> P. LACAU, H. CHEVRIER, *Une chapelle de Sésostri I<sup>er</sup> à Karnak*, p. 58-61, pl. 13 (scène 3, deux registres).

<sup>103</sup> PM II<sup>2</sup>, 171 ; D. WILDUNG, *L'âge d'or de l'Égypte*, p. 62, fig. 55-56.

<sup>104</sup> H. SOUROUZIAN, M. SALEH, *Musée égyptien du Caire. Catalogue officiel*, Mayence, 1987, n<sup>o</sup> 117.

Plus tardif et plus élaboré, le naos de Toutânkhamon en bois plaqué d'or (extérieur et intérieur), posé sur un traîneau plaqué d'argent, devait abriter une statue royale en liaison avec le culte de la déesse Ouret-Hékaou (Caire JE 61481; H. 50,5 cm)<sup>105</sup>.

Entre la fin de l'Ancien Empire et le Moyen Empire, une variante de ces naos en bois, aux parois ajourées et contenant un vase à libation, sert de réceptacle processionnel lors de cérémonies en l'honneur du *ka* du défunt liées au culte de ses statues. La fouille d'une maison d'Éléphantine a fourni récemment plusieurs exemplaires en trois dimensions de ces objets que mettent en contexte les représentations pariétales des tombes privées contemporaines<sup>106</sup>.

Enfin, les naos en matériau léger, à toit bombé ou simple corniche à gorge, apparaissent régulièrement parmi le mobilier cultuel des temples jusqu'à l'époque gréco-romaine : voir l'inventaire en images de la stèle dite de la fille de Khéops (Caire JE 2091; XXVI<sup>e</sup> dynastie, statues de culte dans leur naos du temple d'Isis à Gîza)<sup>107</sup> ou celui de la crypte haute sud du temple de Tôd (époque ptolémaïque, « trésor » du temple de Montou-Rê)<sup>108</sup>.

**o.** La graphie *gn* résulte d'une métathèse fréquente pour *ng* (*ngꜣw*), le terme affectant des graphies très diverses jusqu'au Nouvel Empire<sup>109</sup>. Il s'agit de bovidés à longues cornes, hauts sur pattes, plutôt efflanqués et présentant un garrot moins prononcé que les bovidés-*ioua*. Issus d'une espèce sauvage et élevés en semi-liberté dans des prairies, ils sont avant tout des bêtes de travail et semblent n'avoir été utilisés que de façon occasionnelle en boucherie<sup>110</sup>.

**p.** Sur *rnn*, voir note i. L'appellation *rnn mꜣ-ḥd* renvoie sans doute, au même titre que *rnn ḥtt*, aux essais de domestication d'espèces sauvages qu'illustrent plusieurs scènes des mastabas de l'Ancien Empire<sup>111</sup>.

**q.** La pierre *mntt* des inscriptions a été identifiée au gneiss anorthositique, roche dure d'un blanc laiteux parcourue de veines gris vert plus ou moins foncées qui lui donnent un aspect rubané<sup>112</sup>. Le même terme désigne également la diorite-gabbro, pierre grenue hétérogène de couleur sombre (noir, gris vert foncé), parfois tachetée<sup>113</sup>. Une statue en diorite-gabbro de la

<sup>105</sup> En dernier lieu A. WIESE, A. BRODBECK (éd.), *Toutankhamon – L'or de l'au-delà. Trésors funéraires de la Vallée des Rois*, Bâle, Paris, 2004, n° 58, p. 260-265.

<sup>106</sup> A. DORN, « Les objets d'un dépôt de sanctuaire (*ḥwt-kꜣ*) à Éléphantine et leur utilisation rituelle », dans L. Pantalacci, C. Berger-El-Naggar (éd.), *Des Néferkaré aux Montouhotep. Travaux archéologiques en cours sur la fin de la VI<sup>e</sup> dynastie et la Première Période intermédiaire*, TMO 40, Lyon, 2005, p. 129-143.

<sup>107</sup> Chr. ZIVIE-COCHE, *Giza au premier millénaire. Autour d'Isis dame des pyramides*, Boston, 1991, p. 226-238, pl. 39.

<sup>108</sup> Chr. THIERS, *Tôd. Les inscriptions du temple ptolémaïque et romain*, FIFAO 18/2-3,

Le Caire, 2003, II, p. 201-219, n° 284; III, p. 193-207.

<sup>109</sup> W. GHONEIM, *Die ökonomische Bedeutung des Rindes*, p. 70-72; *Wb* II, 349, 1-5; *AnLex* I, 77.2233; II, 78.2265.

<sup>110</sup> P. MONTET, *BIFAO* 7, 1910, p. 42, 51; *id.*, *Scènes de la vie quotidienne*, p. 139; *id.*, *Kémi* 13, 1954, p. 47-53; W. GHONEIM, *Die ökonomische Bedeutung des Rindes*, p. 74-76, 99-100, fig. 8 p. 51; L. STÖRK, *LÄ* V, 1984, col. 258; S. IKRAM, *Choice Cuts*, p. 14-15.

<sup>111</sup> Par exemple, H. JUNKER, *Gîza II. Grabungen auf dem Friedhof des Alten Reiches bei den Pyramiden von Gîza. Die Mastabas der beginnenden V. Dynastie auf dem Westfriedhof*, Vienne, Leipzig, 1934, pl. Vb; A. M. MOUSSA, H. ALTENMÜLLER,

*Das Grab des Nianchchnum und Chnum-hotep*, p. 117-118, fig. 18-19, pl. 47-48; D.J. OSBORN, J. OSBORNOVÁ, *The Mammals of Ancient Egypt*, p. 17, fig. 1.35-36.

<sup>112</sup> J.R. HARRIS, *Lexicographical Studies*, p. 87-88 et 231 et Th. DE PUTTER, Chr. KARLSHAUSEN, *Les pierres utilisées dans la sculpture et l'architecture*, p. 77-80, pl. 19-20.

<sup>113</sup> J.R. HARRIS, *loc. cit.* et Th. DE PUTTER, Chr. KARLSHAUSEN, *op. cit.*, p. 70-76, pl. 16-18.

Cachette de Karnak dédiée par Sésostri I<sup>er</sup> au roi Sahourê ne laisse aucune ambiguïté car elle est explicitement qualifiée de *twt m mntt* dans la dédicace (Caire CG 42004)<sup>114</sup>.

On sait que cette pierre *mntt* a été exploitée dès les IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> dynasties puis à la XII<sup>e</sup> dynastie dans les carrières du Gebel al-Asr situées à environ 70 km à l'ouest de la vallée du Nil, à hauteur de Tochka (à 65 km au nord-est d'Abou Simbel)<sup>115</sup>. Les inscriptions laissées par les différentes expéditions, et en particulier celles de Sésostri I<sup>er</sup><sup>116</sup>, identifient cet endroit comme le lieu d'extraction de la *mntt* (et de la pierre (*m*)*hnmnt*; voir *infra*, note y). Le Gebel al-Asr se distingue par ses importants gisements de gneiss anorthositique dans lequel furent sculptées les célèbres statues de Khéphren (dont Caire CG 14) ainsi que plusieurs œuvres de la statuaire royale du Moyen Empire. Il recèle, à côté de minéraux résiduels, des gisements de diorite-gabbro dont il est certain qu'ils furent exploités à l'époque pharaonique<sup>117</sup>. La terminologie égyptienne des minéraux échappant à une catégorisation purement géologique, le terme *mntt* désigne aussi bien le gneiss anorthositique que la diorite-gabbro en tant que roches de même provenance (Gebel al-Asr) et d'utilisation similaire (statuaire notamment). On verra plus loin, à propos de la pierre (*m*)*hnmnt*, qu'un même minéral peut à l'inverse probablement recevoir deux appellations différentes selon son site d'extraction.

Les lacunes du texte rendent délicate la compréhension de la syntaxe de la col. x + 8. On attend une apposition dite « diminuante » qui régit habituellement la mention de la matière d'un objet et cite en principe le général (la matière) avant le particulier (le type d'objet) : *mntt h3yt, šs h3yt*<sup>118</sup>. Pourtant, la préposition *n* qui précède le nom de la pierre *mntt* annonce un génitif indirect pour indiquer la matière de l'objet, construction utilisée plus loin dans le texte (col. x + 16) : l'antécédent se trouverait alors logiquement au bas de la colonne précédente, aujourd'hui perdu, puisque *n mntt* ne peut guère, par un procédé d'antéposition inconnu par ailleurs, se rattacher au mot *h3yt* qui fait suite. Le découpage du texte qui s'ensuit, *h3yt šs h3yt* [x] + 2, soulève alors quelques problèmes. Une grande diversité prévaut certes dans ces annales pour préciser la matière d'un objet étant donné que les trois constructions grammaticales possibles sont tour à tour utilisées : l'apposition matière/objet (col. x + 2, x + 4, x + 10, x + 19) ; le groupe prépositionnel avec *m* d'état (x + 14, x + 16, x + 19, x + 20) ; le génitif indirect (col. x + 16). Une quatrième, moins conventionnelle, consiste à faire suivre, en apposition directe, le nom de l'objet par le nom de la matière dans la formule de consécration des statues royales (col. x + 11, x + 18) : elle permet dans ce cas de mieux hiérarchiser les différentes indications (nom du roi antéposé/désignation générique de la statue/nom du matériau/déterminatif précisant le type de la statue ; voir *infra*, note aa). Supposer que, dans la col. x + 8, le scribe ait cherché par un artifice graphique de ce type à éviter une juxtaposition *n mntt šs* ambiguë contraint à briser une syntaxe courante par ailleurs lisible sur le document. En définitive, il paraît plus sage de

<sup>114</sup> G. LEGRAIN, *Statues et statuettes de rois et de particuliers*, CGC, Le Caire, 1906, I, p. 3-4, pl. II).

<sup>115</sup> I. SHAW, E. BLOXAM, « Survey and Excavation at the Ancient Pharaonic Gneiss Quarrying Site of Gebel el-Asr, Lower Nubia », *Sudan and Nubia. Bulletin of the Sudan Archaeological Research Society* 3, 1999, p. 13-20.

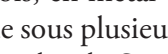
<sup>116</sup> R. ENGELBACH, « The Quarries of the Western Nubian Desert. A Preliminary Report », *ASAE* 33, 1933, p. 65-74, pl. I-IV ; Cl. OBSOMER, *Sésostri I<sup>er</sup>*, p. 286-289, fig. 42 et p. 669-673, doc. 124-130.

<sup>117</sup> R. KLEMM, D. D. KLEMM, *Steine und Steinbrüche im Alten Ägypten*, Berlin, Heidelberg, 1993, p. 423-426 ; B. ASTON, J. HARRELL, I. SHAW, dans P.T. Nicholson,

I. Shaw (éd.), *Ancient Egyptian Materials and Technology*, p. 32-34.

<sup>118</sup> M. MALAISE, J. WINAND, *Grammaire raisonnée de l'égyptien classique*, p. 65, § 84.

retenir la construction habituelle par apposition « diminuante » et de rattacher le signe *n*, s'il n'est pas une erreur de gravure, au membre de phrase, aujourd'hui disparu, qui précédait.

r. L'appellation *ḥꜣyt* (ou *ḥꜣwt*)<sup>119</sup> recouvre un type de mobilier omniprésent dans le culte funéraire comme dans le culte divin : l'autel-guéridon constitué d'un plateau circulaire avec pied court s'adaptant sur un support tubulaire plus ou moins évasé (nommé *gn*) qu'illustrent abondamment les scènes de repas funéraire dès les premières dynasties<sup>120</sup>. L'objet, en terre cuite, en bois, en métal ou, comme c'est le cas ici, en pierre, apparaît dans le répertoire hiéroglyphique sous plusieurs variantes :  (signes R1 et R2). Le déterminatif employé dans les annales de Sésostris I<sup>er</sup> reproduit de manière simplifiée la silhouette du guéridon chargé de tranches de pains stylisées. On remarquera la graphie particulièrement développée au moyen de phonogrammes, propre aux inscriptions officielles. Les inventaires des temples font mention de *ḥꜣyt/ḥꜣwt* dès l'Ancien Empire : P. Posener-Kriéger, *Néferirkarê-Kakaï* I, p. 70, n. v. On les retrouve au Moyen Empire (H. Altenmüller, A. M. Moussa, *SAK* 18, 1991, p. 6, col. 6 : exemplaires en bois) comme au Nouvel Empire (par exemple *Urk.* IV, 636, n<sup>os</sup> 7-8 ; P. Grandet, *Le Papyrus Harris* I, I, p. 289, II, p. 175, n. 7II).

Les guéridons sont en calcite et probablement en gneiss/diorite (voir note précédente). Sur šš, « calcite, albâtre », voir J.R. Harris, *Lexicographical Studies*, p. 77-78 et Th. De Putter, Chr. Karlshausen, *Les pierres utilisées dans la sculpture et l'architecture*, p. 43-46.

s. L'oie *r(ꜣ)* (oie cendrée, *Anser anser*) est commune dans la documentation égyptienne<sup>121</sup>. Si elle est absente des Papyrus d'Abousir, on la retrouve néanmoins régulièrement dans l'approvisionnement des temples au moins dès la Première Période intermédiaire (inventaire de Coptos, Caire JE 43290)<sup>122</sup>.

t. L'oiseau *šš*, encore mal identifié, est peut-être le pigeon<sup>123</sup>. Un rapprochement avec *wšš*, « canard siffleur<sup>124</sup> », est peu probable. Oiseau commun, *šš* constitue parfois une expression générique avec *ꜣpdw*, pour désigner la volaille ; il compte, souvent en grandes quantités, parmi les offrandes habituelles faites aux temples<sup>125</sup>.

<sup>119</sup> Sur les deux formes du mot, voir *Wb* III, 226, II-13 ; *AnLex* I, 77.2970 et 77.2977 ; II, 78.2930 ; III, 79.2141.

<sup>120</sup> E. BROVARSKI, « An Inventory List from "Covington's Tomb" and Nomenclature for Furniture in the Old Kingdom », dans P. Der Manuelian (éd.), *Studies in Honor of William Kelly Simpson*, Boston, 1996, I, p. 136-138, fig. 5 et R. HÖLZL, *Ägyptische Opfertafeln und Kultbecken. Eine Form- und Funktionsanalyse für das Alte, Mittlere und Neue Reich*, HÄB 45, Hildesheim, 2002, p. 5 ; voir encore G. JÉQUIER, *Les frises d'objets*, p. 246.

<sup>121</sup> P. MONTET, *Scènes de la vie quotidienne*, p. 124-125, 143 ; P.F. HOULIHAN, *The Birds of Ancient Egypt, The*

*Natural History of Egypt* I, Warminster, 1986, p. 54-56 ; O. MAHMOUD, *Die wirtschaftliche Bedeutung der Vögel im Alten Reich, Europäische Hochschulschriften XXXVIII/ 35*, Francfort, Berne, 1991, p. 47-52 ; S. IKRAM, *Choice Cuts*, p. 27.

<sup>122</sup> H. GOEDICKE, *MDAIK* 50, 1994, p. 78 (III, 1). Elle est très fréquente au Nouvel Empire : P. GRANDET, *Le Papyrus Harris* I, I, p. 227, II, p. 19 n. 82 ; W. HELCK, *Materialien zur Wirtschaftsgeschichte des Neuen Reiches*, III, *AAWMainz* 1963/2, Wiesbaden, 1963, p. 307-308 (503-504).

<sup>123</sup> *Wb* I, 229, II ; *AnLex* I, 77.0755 ; S. IKRAM, *Choice Cuts*, p. 28.

<sup>124</sup> P. MONTET, *Scènes de la vie quotidienne*, p. 142-143 et O. MAHMOUD, *Die wirtschaftliche Bedeutung der Vögel im Alten Reich*, p. 81-82 (*wšš*) et var. *mšt* p. 83-84 (*Anas penelope*).

<sup>125</sup> P. POSENER-KRIÉGER, *Néferirkarê-Kakaï*, I, p. 249, D6 ; H. GOEDICKE, *MDAIK* 50, 1994, p. 78 (III, 2) ; H. ALTENMÜLLER, A. M. MOUSSA, *SAK* 18, 1991, p. 7, 24, col. 7, 35, 36. Pour le Nouvel Empire : R. SAAD, L. MANNICHE, « A Unique Offering List of Amenophis IV Recently Found at Karnak », *JEA* 57, 1971, p. 71, pl. XXI ; W. HELCK, *Materialien zur Wirtschaftsgeschichte*, III, p. 311-312 (507-508).

u. Sur *ḥd*, « argent », voir J.R. Harris, *Lexicographical Studies*, p. 41-44 et S. Aufrère, *L'univers minéral dans la pensée égyptienne*, *BiEtud* 105, Le Caire, 1991, p. 407-428. Le vase-*nemset* est étroitement associé au vase-*heset*. Lui aussi récipient à eau à vocation rituelle, il est attesté depuis l'Ancien Empire. Les formes anciennes, auxquelles est conforme le déterminatif utilisé ici, montrent un vase ovoïde ou bitronconique plus ou moins trapu, au fond plat, dont l'épaulé se prolonge par un col largement évasé, en général court ; il est quelquefois muni d'un bec verseur<sup>126</sup>. Il est idéalement en or ou en argent comme le laisse entendre la couleur jaune ou blanche qu'il reçoit dans les « frises d'objets » mais on connaît aussi des exemplaires en cuivre et en terre cuite. Il est employé dès les Textes des Pyramides pour les purifications rituelles (*Pyr.* 2012), souvent par groupe de quatre. Les grands rituels, comme celui de l'ouverture de la bouche, illustrent son emploi récurrent pour les lustrations qui scandent les actes liturgiques<sup>127</sup>. Plus spécifiquement, le culte divin réclamait des purifications au moyen des vases-*nemset*, lors des rites quotidiens aussi bien qu'à l'occasion des grandes solennités<sup>128</sup>.

v. Sur *ḥsmn*, « bronze », voir J.R. Harris, *Lexicographical Studies*, p. 63-64.

w. Sur *ḥmty*, « cuivre », voir J.R. Harris, *Lexicographical Studies*, p. 50-62 et S. Aufrère, *L'univers minéral*, p. 449-450.

x. Le bas de la col. x + 10 est partiellement endommagé. La gravure peu profonde et assez négligée des signes *mn*, *n* et *i* au creux d'une légère dépression résulte manifestement d'une restauration post-amarnienne. La proscription de la séquence, même dans un ordre différent, des phonèmes constitutifs du nom du dieu Amon témoigne d'une vindicte systématique ayant frappé à Héliopolis toute évocation des divinités de Karnak, vindicte dont les monuments pharaoniques de Bâb al-Tawfiq conservent d'autres traces (voir *infra*).

On lit sans guère de difficultés le mot *mnit* suivi d'un déterminatif évoquant une boucle de corde ou de bande de tissu  $\curvearrowright$  (V12). Dans des textes officiels de la fin de l'Ancien Empire et de la Première Période intermédiaire (décrets de Coptos G et L<sup>129</sup>), un terme *mnit* déterminé par le signe  $\curvearrowright$  (T67) désigne le collier-*menat* utilisé au cours de certaines solennités<sup>130</sup>. Le déterminatif  $\curvearrowright$  serait ici une simple variante de  $\curvearrowright$ , tout comme  $\curvearrowright$  (T12, corde d'arc) employé pour le même usage dans les Textes des Sarcophages (par exemple R. van der Molen, *A Hieroglyphic Dictionary of Egyptian Coffin Texts*, p. 168 = CT VII, 249 c). Les trois déterminatifs utilisés

<sup>126</sup> H. BALCZ, « Die Gefäßdarstellungen des Alten Reiches », *MDAIK* 4, 1933, p. 219-226 ; G. JÉQUIER, *Les frises d'objets*, p. 308-311 ; R. DU MESNIL DU BUISSON, *Les noms et signes égyptiens désignant des vases*, p. 131-137.


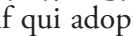
<sup>127</sup> E. OTTO, *Das ägyptische Mundöffnungsritual*, *ÄgAbh* 3, Wiesbaden, 1960, I, p. 3-6, II, p. 37-42 (scène 2) ; I, p. 162-167, II, p. 139-143 (scène 62).





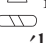
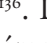


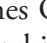
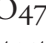
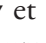
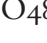




<sup>128</sup> A. MORET, *Le rituel du culte divin journalier*, p. 171-172, chapitre 46 (*rj n*

*w'bw <n> nmst 4 nt mw*) ; P. BARGUET, *Le temple d'Amon-Rê*, p. 75 (*rj n nd-br m nmst n wp-rnpt*).


<sup>129</sup> Décret G, l. 10 (Pépy II) et décret L, col. 7 (Nétjérybaou Néferkaouhor) : H. GOEDICKE, *Königliche Dokumente aus dem Alten Reich*, *ÄgAbh* 14, Wiesbaden, 1967, p. 129, fig. 10 et p. 165, fig. 17 ; R. WEILL, *Les décrets royaux de l'Ancien Empire égyptien*, Paris, 1912, pl. 10 (L) et 11 (G).

<sup>130</sup> Le sens « bandelette, linceul, bandeau (de Min) » enregistré par certains dictionnaires (*AnLex* II, 78.1723 ; R. HANNIG, *Ägyptisches Wörterbuch*, I, p. 531 [48050] ; R. VAN DER MOLEN, *A Hieroglyphic Dictionary of Egyptian Coffin Texts*, p. 168) est à rejeter. Les deux mots *mnit* de *Wb* II, 75, 18-76, 3 et *Wb* II, 76, 8 doivent être réunis sous une seule entrée.

entre la fin de la VI<sup>e</sup> dynastie et la XII<sup>e</sup> dynastie, formellement et sémantiquement apparentés, correspondent au type de collier-*menat* en usage avant le Nouvel Empire composé de rangs de perles prolongés par deux longues bandes, souples (cuir?) ou rigides, parfois terminées par un renflement sphérique, formant contrepoids dans le dos (par exemple G. Jéquier, *Les frises d'objets*, p. 73, fig. 188-189). La pierre (*m*)*hnm*t – sans doute la cornaline (voir note suivante) – dont est constitué l'objet *mn̄t* de la col. x + 10 signale sans équivoque une pièce de bijouterie. Il est par ailleurs tentant de rapprocher ce collier-*menat*, accessoire culturel très souvent lié à Hathor, de la mention toute proche du sanctuaire d'Hathor-Nébethépet (col. x + 11) dont le nom est déterminé par un démonstratif se référant probablement à une mention antérieure. La présence de colliers-*menat* parmi le mobilier des temples reste une constante au Moyen comme au Nouvel Empire : pour la XII<sup>e</sup> dynastie, fragment d'Annales d'al-Azhar (col. 4, gauche ([*hm*]gt *mn̄t*)), peut-être col. 1, 2, gauche et 4, droite)<sup>131</sup> ; pour le début de la XVIII<sup>e</sup> dynastie, stèle d'Ahmosis à Karnak, Caire CG 34001 (l. 28 : *mn̄wt m nwb hr ḥd*)<sup>132</sup> et fragment d'un sanctuaire de barque (?) de Thoutmosis III à Karnak également (col. 10 : *mn̄wt kṛḥt wshw nn drw' m '3t nbt*)<sup>133</sup>. Dans ces deux derniers cas, la graphie de *mn̄t*, respectivement  et , ne se distingue de celle des exemples antérieurs que par le déterminatif qui adopte l'apparence du collier-*menat* à partir de la XVIII<sup>e</sup> dynastie, avec contrepoids unique à corps trapézoïdal et embout sphérique (signe S18)<sup>134</sup>.

y. La lecture *hnm*t ou *mhn(m)t* du mot  est assurée par l'existence de graphies pleines du Nouvel Empire et par la variante ptolémaïque *mhnmt*<sup>135</sup>. La valeur phonétique *hnm* du signe  (O47), var. ① (O48), dérive certainement du nom de l'objet qu'il représente, le pain *hnm*t connu notamment dans les Textes des Sarcophages :                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    

que son équivalence avec le terme *ḥnmt* et leur commune identification au jaspe plutôt qu'à la cornaline pour laquelle est assurée une appellation *ḥrst*. Ces conclusions ont été généralement admises et reprises par la suite<sup>138</sup>.

Les témoignages épigraphiques situent dès le règne de Sésostris I<sup>er</sup> l'extraction de la pierre  au Gebel al-Asr en Basse Nubie, aux côtés de la *mntt* (*int mntt ḥnmt/mḥn(m)t*; voir *supra*, note q) et les textes comme les représentations du Nouvel Empire lui attribuent, à côté d'une provenance coptite ou pountite, une origine nubienne (par exemple TT 84, époque de Thoutmosis III<sup>139</sup>). À la XII<sup>e</sup> dynastie, la déesse Hathor est vénérée au Gebel al-Asr sous la forme locale de « dame de la pierre *ḥnmt/mḥn(m)t* » (Caire JE 59485 et 59488)<sup>140</sup>. L'épithète est analogue à celles qui associent Hathor aux minéraux dans les différents sites miniers du Sinaï et du désert Oriental : « dame de la turquoise » au Sinaï (*nbt mfkzt*, mais aussi *nbt ḥsbd* et *nbt inm nfr*)<sup>141</sup>, « dame de la galène » au Gebel al-Zeit (*nbt msdmt*)<sup>142</sup>. La pierre *ḥnmt/mḥn(m)t* est ainsi étroitement liée aux carrières de Gebel al-Asr dont elles constituent assurément le lieu d'extraction par excellence. Or aucune trace de jaspe n'a été reconnue dans le secteur de Gebel al-Asr alors que la cornaline y est présente<sup>143</sup>. De même, comme ailleurs en Basse Nubie, la nécropole du groupe C de Tochka-Ouest a fourni une grande quantité de perles de cornaline attestant une exploitation intensive de gisements sans doute proches ; au contraire, pas un seul fragment de jaspe n'a été retrouvé<sup>144</sup>. Le lieu d'approvisionnement des Égyptiens en jaspe n'a pu être précisément déterminé mais doit se situer dans le désert Oriental, où ont été localisés des gisements plus ou moins importants, à l'ouest et au nord-ouest de Qosseir, au Ouadi Saga et au Ouadi Abou Gerida ; aucun gisement de jaspe n'a été en revanche identifié en Nubie<sup>145</sup>. Ces sites du désert Oriental recèlent également des gisements de cornaline<sup>146</sup>.

En définitive, la pierre semi-précieuse extraite au Gebel al-Asr est plus certainement la cornaline que le jaspe. La rareté actuelle de la cornaline sur ce site résulterait d'une exploitation ancienne intensive, aussi bien par les Égyptiens que par les populations locales, ayant entraîné son quasi-épuisement. On s'expliquerait mal que les inscriptions du Gebel al-Asr de la XII<sup>e</sup> dynastie mentionnent aussi régulièrement et sur une aussi longue période un minéral comme le jaspe dont l'usage n'a jamais été répandu sur une grande échelle<sup>147</sup> alors qu'au contraire la cornaline est omniprésente dans la bijouterie du Moyen Empire, royale ou privée,

<sup>138</sup> Ainsi S. AUFRÈRE, *L'univers minéral*, p. 553-554 (jaspe) et 554-556 (cornaline) ou Th. DE PUTTER, Ch. KARLSHAUSEN, *Les pierres utilisées dans la sculpture et l'architecture*, p. 102-104 (jaspe) et 130-131 (cornaline).

<sup>139</sup> N. DE G. DAVIES, « Nubians in the Tomb of Amunedjeh », *JEA* 28, 1942, p. 50-52, pl. V.

<sup>140</sup> La lecture « dame de *Nekhenout* » doit être définitivement abandonnée et le toponyme \**Nḥnwt* n'existe pas : *contra* Cl. OBSOMER, *Sésostris I<sup>er</sup>*, p. 286-289 et 669 (« carrières de Nékhenout »).

<sup>141</sup> S. ALLAM, *Beiträge zum Hathorkult*, *MÄS* 4, Berlin, 1963, p. 80-82.

<sup>142</sup> G. CASTEL, G. SOUKIASSIAN, « Dépôt de stèles dans le sanctuaire du Nouvel Empire au Gebel Zeit », *BIFAO* 85, 1985, p. 291, pl. LXIV, stèle n° 559.

<sup>143</sup> B. ASTON, J. HARRELL, I. SHAW, dans P.T. NICHOLSON, I. SHAW (éd.), *Ancient Egyptian Materials and Technology*, p. 26-27.

<sup>144</sup> W.K. SIMPSON, *Heka-nefer and the Dynastic Material from Toshka and Armina*, *PPYE* 1, New Haven, Philadelphie, 1963, p. 51, n. b.

<sup>145</sup> B. ASTON, J. HARRELL, I. SHAW, *op. cit.*, p. 29-30.

<sup>146</sup> *Ibid.*, p. 26-27.

<sup>147</sup> De même les quantités de *ḥnmt* livrées aux temples du Nouvel Empire conviendraient peut-être davantage à la cornaline qu'au jaspe : W. HELCK, *Materialien zur Wirtschaftsgeschichte*, VI, p. 53-55 (997-999), s. v. Jaspis. Sur l'utilisation du jaspe dès l'époque prédynastique (perles et amulettes), voir B.G. ASTON, *Ancient Egyptian Stone Vessels. Materials and Forms*, *SAGA* 58, Heidelberg, 1994, p. 69-71 et Th. DE PUTTER, Ch. KARLSHAUSEN, *Les pierres utilisées dans la sculpture et l'architecture*, p. 103-104.

laquelle requérait donc d'abondantes livraisons : pour un échantillon évocateur, se reporter à M. Saleh, H. Sourouzian, *Musée égyptien du Caire*, n<sup>os</sup> 107-110 (bijoux de Dahchour) et 114-116 (bijoux de Néfrouptah) ; il est d'ailleurs précisément question, dans les présentes annales, d'un collier-*menat* (voir note précédente). L'origine nubienne de la *hnmt/mhn(m)t* des sources du Nouvel Empire s'accorde avec la localisation des gisements au Gebel al-Asr ; la provenance coptite et pountite donnée par les mêmes sources correspondrait aux gisements du désert Oriental dont le produit transitait par Coptos. L'aspect du minéral *hnmt/mhn(m)t* représenté dans les tombes de la XVIII<sup>e</sup> dynastie, amoncellement de formes ovales de couleur rouge, est en tous points conformes aux galets de cornaline naturellement polis qu'ont livrés les fouilles : lot de 152 galets trouvé à Mit Rahina (Caire JE 46778)<sup>148</sup>, exemplaire provenant d'Akcha en Nubie (Lille IEP L.545)<sup>149</sup>.

Si *hnmt/mhn(m)t* est effectivement la cornaline, il est envisageable que le terme ait pu aussi occasionnellement qualifier le jaspe dont la couleur rouge, la provenance (le désert Oriental via Coptos) et l'usage en bijouterie étaient similaires. Le chapitre 156 du Livre des Morts emploie ainsi le terme *hnmt* à propos du matériau dans lequel doit être fabriqué le nœud-*tit*, dont de nombreux exemplaires conservés sont en jaspe rouge<sup>150</sup>. À l'inverse, la même cornaline aurait bénéficié de deux appellations concomitantes, *hnmt/mhn(m)t* et *hrst*<sup>151</sup>. Les termes *hnmt* et *hrst* se côtoient toutefois dans plusieurs listes du Nouvel Empire, dont celles du pHarris I<sup>52</sup>, et désignent donc, à cette époque, des réalités différentes. Enfin, une troisième dénomination, *hmꜣgt*, pourrait concerner la cornaline à moins qu'elle ne désigne une autre pierre telle que le grenat ou l'améthyste, faisant ainsi doublet avec *hsmn*<sup>153</sup>. L'identification de ces différentes pierres reste en définitive conjecturale et la prudence s'impose.

z. Au bas de la col. x + 10, à la suite du mot *mnꜣt*, figure un signe *ms* interrompu par la cassure du bloc. Selon la logique du texte, on attendrait le nom d'un matériau plutôt que celui d'un objet. La galène *msdmt*<sup>154</sup> est incluse à plusieurs reprises dans les produits livrés aux temples et l'on sait que les Égyptiens se sont procuré ce minéral dès le Moyen Empire au Gebel al-Zeit, sur la côte de la mer Rouge<sup>155</sup>. Pour des offrandes de galène dans un contexte héliopolitain, voir

<sup>148</sup> A. LUCAS, J.R. HARRIS, *Ancient Egyptian Materials and Industries*, 4<sup>e</sup> éd., Londres, 1962, p. 43.

<sup>149</sup> Chr. KARLSHAUSEN, Th. DE PUTTER (éd.), *Pierres égyptiennes... chefs-d'œuvre pour l'éternité*, Mons, 2000, p. 148, n<sup>o</sup> 37.

<sup>150</sup> Par exemple G. LAPP, *The Papyrus of Nu (BM EA 10477), Catalogue of the Books of the Dead in the British Museum I*, Londres, 1999, pl. 79, col. 1. Voir également les remarques de S. AUFRÈRE, *L'univers minéral*, p. 554.

<sup>151</sup> Sur ce dernier terme (*Wb* III, 150, 9-15) voir plus particulièrement J.R. HARRIS, *Lexicographical Studies*, p. 120-122.

<sup>152</sup> P. GRANDET, *Le Papyrus Harris I*, I, p. 243, 269, 278, 316 (15a, 15 et 15b, 1 ; 33b, 14 et 34a, 2 ; 41a, 5-6 ; 64b, 16-17).

<sup>153</sup> Sur *hmꜣgt* (*Wb* III, 95, 1), voir entre autres J.R. HARRIS, *Lexicographical Studies*, p. 118-120 (grenat) et S. AUFRÈRE, *L'univers minéral*, p. 557-558 (améthyste).

État de la question dans M. ZECCHI, *A Study of the Egyptian God Osiris Hemaq*, *MatStud* 1, Imola, 1996, p. 72-74. Le fragment d'annales de Sésostri I<sup>er</sup> d'al-Azhar fournit un parallèle intéressant en recensant des colliers-*menat* en pierre *hmꜣgt* : G. DARESSY, *ASAE* 4, 1903, p. 102, col. 4 dr. et peut-être col. 4 g. La fourniture de pierre *hmꜣgt* en provenance de Nubie est rapportée dans les annales

memphites d'Amenemhat II (col. 11) : H. ALTENMÜLLER, A. M. MOUSSA, *SAK* 18, 1991, p. 9.

<sup>154</sup> *Wb* II, 153, 8-15 ; J.R. HARRIS, *Lexicographical Studies*, p. 174-176, 234 ; S. AUFRÈRE, *L'univers minéral*, p. 581-588.

<sup>155</sup> G. CASTEL, G. SOUKIASSIAN, *Gebel el-Zeit I. Les mines de galène (Égypte, II<sup>e</sup> millénaire av. J.-C.)*, *FIFAO* 35, Le Caire, 1989 ; Y. KOENIG, « Livraisons d'or et de galène au trésor du temple d'Amon sous la XX<sup>e</sup> dynastie », dans J. Vercoutter (éd.), *Hommages à Serge Sauneron, I. Égypte pharaonique*, *BiEtrud* 81/1, Le Caire, 1979, p. 185-220.

P. Grandet, *Le Papyrus Harris I*, I, p. 275, II, p. 151 n. 603 (offrandes au Nil). La proximité du collier-*menat* et la mention du temple d'Hathor-Nébethépet dans la colonne suivante viennent appuyer, par association d'idées, cette hypothèse puisque la galène est elle aussi associée à Hathor, dame de la galène au Gebel al-Zeit<sup>156</sup>.

La galène compte parmi les produits énumérés dans les annales de la VI<sup>e</sup> dynastie et, analogie évocatrice, elle est associée, sous forme de sachets (*msdmt 'rf*), à des colliers-*ousekh*<sup>157</sup>.

D'autres termes commençant par *ms* pourraient toutefois être retenus dans ce contexte : ainsi *mss(t)*, « tunique » (*Wb* II, 149, 8 ; le terme ne semble toutefois attesté qu'au Nouvel Empire) ; *mskꜣ*, « peau, cuir » (*Wb* II, 150, 3-5<sup>158</sup>) ; ou *msdt*, « vêtement », (*Wb* II, 152, 12).

aa. L'expression *šms twt r*, littéralement « accompagner la statue jusqu'à » (*Wb* IV, 484, 3-5), vient depuis l'Ancien Empire légender les scènes montrant le transport des statues du défunt vers sa chapelle funéraire<sup>159</sup>. Ce transport, sous forme de cortège, s'entoure d'un rituel spécifique : la statue, souvent abritée par un naos, est placée sur un traîneau tiré par des hommes ou des bovidés *ng(ꜣ)* ; un personnage, le *hrp n iswt n pr-dt*, verse de l'eau (*sty mw*) devant le traîneau tandis qu'un officiant (*hm-kꜣ*) effectue une fumigation (*kꜣp sntr*) auprès de la statue en accompagnant le cortège. Cette iconographie, très fréquente dans le répertoire funéraire de l'Ancien Empire<sup>160</sup>, perdure dans les tombes du Moyen Empire où, comme à l'Ancien Empire, elle concerne principalement le tractage des statues du défunt vers sa tombe<sup>161</sup>. Toutefois, quelques scènes évoquent désormais la consécration par de grands personnages d'effigies votives dans un sanctuaire, selon une pratique nouvelle<sup>162</sup>. L'exemple de la tombe de Khnoumhotep II à Béni Hassan (BH 3 ; seconde moitié du règne d'Amenemhat II) est éloquent. La statue du nomarque, placée dans un naos aux portes ouvertes, est conduite par six hommes vers le temple, comme le précise la légende *šms twt r hwt-ntr* ; un septième personnage présente un bras à fumigation à la statue tandis qu'un huitième, le prêtre-lecteur Hormaâkhérou, accompagne le cortège en récitant les formules *ad hoc* consignées dans un papyrus. La procession est accueillie par des officiants menés par le prêtre-*ouâb* Khéty qui brandit un vase à libation ; ils sont accompagnés par un groupe de danseuses acrobatiques ; au-dessus la légende *wn 'wy pt pri ntr*, « ouvrir les portes du ciel pour que sorte le dieu », situe la scène d'accueil dans le cadre

<sup>156</sup> G. CASTEL, G. SOUKIASSIAN, *BIFAO* 85, 1985, p. 291-292 ; voir *supra*, note y.

<sup>157</sup> M. BAUD, V. DOBREV, *BIFAO* 95, 1995, p. 41, fig. 16b, zone F6, col. x + 15.

<sup>158</sup> Sur la présence de peaux de bovidé (*mskꜣ n iwꜣ*) parmi les fournitures des temples au Moyen Empire, voir L. BORCHARDT, « Der zweite Papyrusfund von Kahun und die zeitliche Festlegung des mittleren Reiches der ägyptischen Geschichte », *ZÄS* 37, 1899, p. 91 (pBerlin 10003 A).

<sup>159</sup> M. EATON-KRAUSS, *The Representations of Statuary in Private Tombs of the Old Kingdom*, *ÄgAbh* 39, Wiesbaden, 1984, p. 64-65, § 73.

<sup>160</sup> Voir le catalogue dressé par M. EATON-KRAUSS, *The Representations of Statuary*, p. 142-173, cat. 59-130.

<sup>161</sup> *Ibid.*, p. 189-200, cat. 158-172, en particulier p. 192-198.

<sup>162</sup> À partir de la fin de l'Ancien Empire se développe en effet le culte du *ka* de défunts prestigieux, en général des gouverneurs locaux. La connaissance de cette pratique repose essentiellement

sur les témoignages archéologiques qu'ont livrés les sites de Balat/Ayn-Asil et d'Éléphantine : sur une mise en perspective récente, se reporter à A. DORN, dans L. Pantalacci, C. Berger-El-Naggar (éd.), *Des Néferkaré aux Montouhotep*, p. 129-143, en particulier p. 133-136. À propos des statues privées déposées dans les sanctuaires, voir, en dernier lieu, A. VERBOSEK, « *Als Gunsterweis des Königs in den Tempel gegeben...* » : *Private Tempelstatuen des Alten und Mittleren Reiches*, *ÄAT* 63, Wiesbaden, 2004.

du temple<sup>163</sup>. L'autobiographie de Khnoumhotep se fait également l'écho de ce moment manifestement important dans la carrière du nomarque : *šms.n.î twt.î r hwt-ntr*<sup>164</sup>.

L'épisode du transport en une procession rituelle vers le temple (ou la chapelle funéraire) se trouvait donc au centre du processus de consécration des statues. Il n'est donc pas surprenant que la formule qui le caractérise ait suffi à elle seule, dans des textes aussi concis que les annales, à indiquer la donation par le souverain d'une ou plusieurs statues à un sanctuaire (*Wb* IV, 484, 6<sup>165</sup>).

Les premiers exemples apparaissent dans la Pierre de Palerme (combinés avec *mst* et *wpt-r*<sup>166</sup>) puis à la VI<sup>e</sup> dynastie dans les décrets de Coptos (décret G, l. 8 : *twt Nfr-k3-R'c-m3'-hrw n b3z Stt drww nwb šms(w) r r3-pr pn*<sup>167</sup>). On dénombre ensuite trois occurrences, complètes ou non, dans la partie préservée des annales héliopolitaines de Sésostri I<sup>er</sup> (col. x + II, x + 17, x + 18). La structure de la formule, assez sophistiquée, est fixe : verbe *šms*, nom du roi en antéposition, terme générique désignant l'effigie, *twt*, suivi immédiatement du nom du matériau, le tout déterminé par un signe distinctif précisant le type statuaire (debout ou assis), enfin préposition *r* introduisant la destination de la statue consacrée. Le fragment d'annales attribuables au même souverain, trouvé près d'al-Azhar, reproduit le même schéma mais sans spécifier le matériau et en nommant le roi par son nom de naissance plutôt que par son nom de couronnement<sup>168</sup>. Les annales memphites d'Amenemhat II livrent plusieurs attestations de cette formule mais selon une syntaxe légèrement différente : la désignation de la statue (divinité, roi ou particulier) précède le verbe *šms* qui introduit à son tour la destination<sup>169</sup>.

Dans la col. x + II, il s'agit d'une effigie royale assise en gneiss anorthositique (ou éventuellement en diorite-gabbro ; sur *mntt*, voir *supra*, note q). Le terme *twt* est utilisé depuis l'Ancien Empire, avec un large répertoire de déterminatifs, pour désigner les statues<sup>170</sup>. Ici l'expression *šms twt* possède un parallèle iconographique dans la scène bien connue du transport de la statue colossale assise de Djéhouthyhotep à El-Bercha (Amenemhat II/Sésostri III) : dans la légende, le terme *twt* est déterminé par un triple signe de la statue assise<sup>171</sup>.

<sup>163</sup> LD II, 127 ; P.E. NEWBERRY, *Beni Hasan*, I, ASE I, Londres, 1893, pl. XXIX ; M. EATON-KRAUSS, *The Representations of Statuary*, p. 195-196, cat. 169 ; H.G. FISCHER, *Varia Nova, Egyptian Studies* III, New York, 1996, p. 97, fig. 6. La même scène figurait déjà dans la tombe du nomarque Amenemhat (BH 2) sous le règne de Sésostri I<sup>er</sup> mais, en l'absence de légende, elle pourrait plutôt illustrer le traditionnel convoi des statues vers la tombe : P.E. NEWBERRY, *op. cit.*, pl. XIII, A. Gh. SHEDID, *Die Felsgräber von Beni Hasan in Mittelägypten, Antike Welt. Sondernummer* 1994, Mayence, 1994, p. 48, fig. 81.

<sup>164</sup> P.E. NEWBERRY, *Beni Hasan*, I, pl. XXV, l. 83-84.

<sup>165</sup> La formule, même si l'on conserve une traduction proche du sens littéral, vaut ainsi pour « consacrer, fonder une statue » (« eine Statue [in den Tempel] stiften »). Le sens « présenter une offrande » du verbe *šms*, attesté à la XVIII<sup>e</sup> dynastie mais fréquent à l'époque ptolémaïque, découle probablement d'un raccourci sémantique analogue : *Wb* IV, 484, 8-14 ; *AnLex* II, 376 (78.4127), III, 290 (79.3009).

<sup>166</sup> *Urk.* I, 247, 16 ; T.A.H. WILKINSON, *Royal Annals of Ancient Egypt*, p. 172-173, 175, fig. 3.

<sup>167</sup> H. GOEDICKE, *Königliche Dokumente aus dem Alten Reich*, p. 128, fig. 10.

<sup>168</sup> G. DARESSY, *ASAE* 4, 1903, p. 102, col. 2, droite.

<sup>169</sup> H. ALTENMÜLLER, A. M. MOUSSA, *SAK* 18, 1991, p. 5, 8, 20, 21, col. 5, 10, 29, 30, 31.

<sup>170</sup> M. EATON-KRAUSS, *The Representations of Statuary*, p. 77-83, § 93-100 (statues assises, p. 82, § 98) ; E. HORNING, « Der Mensch als "Bild Gottes" in Ägypten », dans O. Loretz (éd.), *Die Gottebenbildlichkeit des Menschen*, Munich, 1967, p. 143-145.

<sup>171</sup> P.E. NEWBERRY, *El Bersheh*, I, pl. XII, XV ; M. EATON-KRAUSS, *The Representations of Statuary*, p. 196-198, cat. 170.

Le type statuaire du souverain assis sur un siège cubique, mains reposant sur les cuisses, est illustré sous le règne de Sésostris I<sup>er</sup> par l'ensemble des statues en calcaire découvert à Licht<sup>172</sup>. L'emploi du gneiss anorthositique est lui aussi attesté dans la statuaire de Sésostris I<sup>er</sup>, statue du roi (agenouillé?) Berlin ÄM 1205 (provenance peut-être memphite)<sup>173</sup> et tête royale coiffée d'un *némès* Louqsor J 32 (Karnak)<sup>174</sup>. L'exemple le plus proche est toutefois sans aucun doute la statue exhumée dans la Cachette de Karnak, Caire CG 42004, déjà mentionnée plus haut. Dédiée par Sésostris I<sup>er</sup> à Sahourê en tant que *twt m mntt*, elle a effectivement été taillée dans la diorite-gabbro et montre le roi ancêtre assis sur un trône cubique, vêtu du pagne *chendjyt* et coiffé d'une perruque ronde bouclée à uræus, type dont le déterminatif de la col. x + II constitue l'exacte transposition en deux dimensions (G. Legrain, *Statues et statuettes* I, p. 3-4, pl. II).

**bb.** Hathor Nébethétépet est la forme héliopolitaine d'Hathor, pourvoyeuse d'offrandes, auxiliaire de Rê-Atoum et principe féminin dans le processus de création<sup>175</sup>. À l'origine divinité distincte dont le sanctuaire aurait été implanté au nord d'Héliopolis, au lieu-dit Hétépet (« le lieu des offrandes? »), Nébethétépet finit par être assimilée à Hathor dont elle devient une forme locale sous l'appellation Hathor-Nébethétépet. L'association des deux déesses sous cette dénomination n'était jusqu'à présent pas attestée avant la XVIII<sup>e</sup> dynastie<sup>176</sup> : notre document confirme qu'elle était effective dès la XII<sup>e</sup> dynastie.

On supposait grâce à l'inventaire enregistré sur la tablette Turin 2682 qu'il existait dès le règne de Sésostris I<sup>er</sup>, et peut-être fondé par lui, un sanctuaire (*hwt-ntr*) dédié à Hathor-Nébethétépet<sup>177</sup>. Cet inventaire, gravé, peut-être sous le règne de Ramsès III dans le cadre du grand inventaire des domaines divins en l'an 15<sup>178</sup>, sur une tablette de grauwacke aujourd'hui brisée en plusieurs fragments non jointifs, fournit un plan légendé du temple et de ses annexes ainsi que la liste du mobilier affecté au domaine de la déesse (statues, enseignes, objets culturels). Il est possible que les objets énumérés dans les colonnes précédant la col. x + II des annales (vases et collier-*menat* notamment) se rapportent au sanctuaire d'Hathor-Nébethétépet.

Le temple est ici qualifié de *r3-pr* : on retrouve à partir du Nouvel Empire la même dénomination pour le lieu de culte d'Hathor-Nébethétépet à Héliopolis (J. Vandier, *RdE* 16, 1964, p. 70-73), à côté du simple *pr* (*ibid.*, p. 65-68). Sur le terme *r3-pr*, voir P. Spencer, *The Egyptian Temple*, p. 37-42.

<sup>172</sup> J.-É. GAUTIER, G. JÉQUIER, *Mémoire sur les fouilles de Licht*, MIFAO 6, Le Caire, 1902, p. 30-38, pl. IX-XIII.

<sup>173</sup> H. G. EVERS, *Staat aus dem Stein. Denkmäler, Geschichte und Bedeutung der ägyptischen Plastik während des Mittleren Reichs*, Munich, 1929, I, pl. 45 ; D. WILDUNG [éd.], *Ägypten 2000 v. Chr. Die Geburt des Individuums*, Munich, 2000, n° 19, p. 77, 179.

<sup>174</sup> J.F. ROMANO et al., *The Luxor Museum of Ancient Egyptian Art. Catalogue*, Le Caire, 1979, n° 28, p. 25.

<sup>175</sup> W. GUTEKUNST, *LÄ* IV, 1982, col. 362-363, s. v. Nebet-hetepet ; J. VANDIER, « Iousâas et (Hathor)-Nébet-Hétépet », *RdE* 16, 1964, p. 56-146, pl. 4-5 ; P. GRANDET, *Le Papyrus Harris I*, II, p. 110-112, n. 450-452.

<sup>176</sup> *LÄGG* V, 83.

<sup>177</sup> H. RICKE, « Ein Inventartafel aus Heliopolis im Turiner Museum », *ZÄS* 71, 1935, p. III-133, pl. II-III, en particulier p. 119-120 ; S. QUIRKE, *The Cult of Ra. Sun-Worship in Ancient Egypt*, Londres, 2001, p. 102-105, fig. 48-49.

<sup>178</sup> Sur cette attribution, plutôt qu'à la XXV<sup>e</sup> ou XXVI<sup>e</sup> dynastie, voir P. GRANDET, *Le Papyrus Harris I*, I, p. 98-100.

cc. Le rite de « donner la maison à son maître » (*rdît pr n nb.f*) correspond à l'étape finale du rituel de fondation du temple<sup>179</sup>. Le roi tient dans une main la massue *hḏ* et le sceptre *ʒms* tandis qu'il lève son bras libre vers le monument afin de le consacrer ; le temple est ensuite remis à la divinité. Un fragment de paroi d'Armant attribué à la XII<sup>e</sup> dynastie, peut-être à Amenemhat I<sup>er</sup>, paraît condenser en un seul tableau les phases finales des rites de fondation : une scène de purification du temple par le natron (des boulettes de natron lancées par le roi entourent la représentation du sanctuaire) est accompagnée de la légende *rdît pr [n nb.f m hwt-ntr]*<sup>180</sup>. On dénombre quatre mentions du rite *rdît pr n nb.f* dans les annales memphites d'Amenemhat II : col. 4 (en conclusion d'une liste d'offrandes pour une fête de Sokar le 25 et 26 Khoïak), col. 6 (donation d'un coffret-*bn* pour la célébration du rite), col. 29 (étape finale de la construction d'un temple de Sobek), col. 31 (en introduction d'une liste d'offrandes pour un temple)<sup>181</sup>. On peut imaginer pareillement que dans ses annales héliopolitaines, Sésostris I<sup>er</sup> pourvoit le temple d'un matériel ou de mobilier nécessaire à l'exécution du rite. Sur le rituel et ses attestations les plus anciennes, voir A. Moret, *Du caractère religieux de la royauté pharaonique*, Paris, 1902, p. 137-138 ; Fr. W. von Bissing, H. Kees, *Untersuchungen zu den Reliefs aus dem Re-Heiligtum des Rathures I*, *ABAW* 32, Munich, 1922, p. 12-13 ; S. Abd el-Azim el-Adly, *Das Gründungs- und Weiheritual des ägyptischen Tempels von der frühgeschichtlichen Zeit bis zum Ende des Neuen Reiches*, Dissertation, Tübingen, 1981, p. 63, 74, 98, 123, 215, 217, 220-221, 223<sup>182</sup>.

dd. *Hnty-swt-Hpr-kʒ-R' m İwnw*, litt. « Khéperkarê-est-prééminent-de-places dans Héliopolis ». *M İwnw* constitue clairement une précision topographique additionnelle et n'appartient pas au toponyme proprement dit dont elle est séparée par un déterminatif. Le contexte rituel *rdît pr n nb.f* rend peut vraisemblable une succession de deux toponymes indépendants (\*« dans *Hnty-swt-Hpr-kʒ-R'* et dans Héliopolis »).

La procession géographique du soubassement de la chapelle Blanche à Karnak inclut sur la face est, côté sud, une *Hwt Hnty-swt-Hpr-kʒ-R'*<sup>183</sup>. Cette section de la procession est conduite par un génie de la fécondité coiffé du lis de la Haute-Égypte et le toponyme en lacune qui accompagnait la personnification de la *Hwt Hnty-swt-Hpr-kʒ-R'* doit sans doute être restitué en *Wʒst*. Cette *Hwt Hnty-swt-Hpr-kʒ-R'* pourrait correspondre à un domaine agricole (*hwt*)

<sup>179</sup> J.-Cl. GOLVIN, J.-Cl. GOYON, Cl. SIMON-BOIDOT, G. MARTINET, *La construction pharaonique du Moyen Empire à l'époque gréco-romaine. Contexte et principes technologiques*, Paris, 2004, p. 225, fig. 246. Si l'on en croit une inscription d'Assiout de la XII<sup>e</sup> dynastie, la cérémonie semble avoir été renouvelée le jour du nouvel an : F.L. GRIFFITH, *The Inscriptions of Siût and Dêr Rîfeh*, Londres, 1889, pl. VII, l. 298 (*sw n wp-rnpt m ḏʒw bft rdît pr n nb.f*).

<sup>180</sup> R. MOND, O.H. MYERS, *Temples of Armant. A Preliminary Survey*, *ExcMem* 43, Londres, 1940, p. 171-172, pl. XCIX (12).

<sup>181</sup> H. ALTENMÜLLER, A. M. MOUSSA, *SAK* 18, 1991, p. 5, 6, 20, 31.


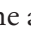
<sup>182</sup> Le rituel est surtout connu par ses versions tardives enregistrées sur les parois des temples du Nouvel Empire et de l'époque gréco-romaine : A.M. BLACKMAN, H.W. FAIRMAN, « The Consecration of an Egyptian Temple according to the Use of Edfu », *JEA* 32, 1946, p. 76 (20), 77 (14) ; P. BARGUET, « Le rituel archaïque de fondation des temples de Médinet Habou et de Louxor », *RdE* 9, 1952, p. 9 ; L.-A. CHRISTOPHE, « Deux inscriptions du temple de Philae concernant la cérémonie "Donner la maison à son maître" », *ASAE* 53, 1956, p. 63-69 et

« Deux inscriptions du temple de Philae... (rectification) », *ASAE* 53, 1956, p. 481-482 ; P. MONTET, « Le rituel de fondation des temples égyptiens », *Kémi* 17, 1964, p. 97-98 ; A. GUTBUB, « À propos de quelques textes dogmatiques concernant la dédicace du temple et sa prise de possession par la divinité à Edfou », dans *Hommages à François Daumas*, Montpellier, 1986, p. 389-407.

<sup>183</sup> P. LACAU, H. CHEVRIER, *Une chapelle de Sésostris I<sup>er</sup> à Karnak*, p. 210, § 587, pl. 2, 27 ; F. GOMAA, *Die Besiedlung Ägyptens während des Mittleren Reiches*, I. *Oberägypten und das Fayyûm*, *TAVO* B 66/1, Wiesbaden, 1986, p. 109.

de la fondation héliopolitaine *Hnty-swt-Hpr-k3-R'* situé dans la région de Thèbes plutôt qu'à une institution locale homonyme. L'implantation d'une institution héliopolitaine dans l'aire de rayonnement du dieu de Karnak confirmerait les liens étroits unissant Héliopolis et Thèbes à partir du Moyen Empire : le temple d'Amon élevé par Sésostri I<sup>er</sup> a été conçu comme une réplique de celui de Rê-Atoum et la topographie memphito-héliopolitaine a été, dès la XI<sup>e</sup> dynastie, en partie transposée dans la région thébaine par un effet de miroir<sup>184</sup>.

La fondation héliopolitaine *Hnty-swt-Hpr-k3-R'* n'est pas connue par ailleurs et on ignore à quel type d'établissement cultuel elle se rapporte. Le déterminatif de la pyramide (O24), comme la structure du toponyme sont caractéristiques des complexes funéraires royaux mais la toponymie de Licht ne laisse guère de place à une nouvelle appellation sous Sésostri I<sup>er</sup><sup>185</sup>. La mention *m İwnw* et une localisation à Licht, soit à une soixantaine de kilomètres au sud d'Héliopolis sur la rive opposée du Nil, ne sont en tout cas pas complètement incompatibles puisque depuis l'Ancien Empire les fondations funéraires des souverains – pyramides et leurs annexes, temples funéraires et temples solaires – semblent dépendre tant pour leur approvisionnement en offrandes que pour la desserte du culte des sanctuaires héliopolitains<sup>186</sup>. *M İwnw* serait dans ce cas-là une précision d'ordre administratif plutôt que géographique.

La présence du déterminatif de la pyramide ne contredit pas non plus une implantation de cette fondation à proximité, voire à l'intérieur même de la *Hout-âat* de Rê-Atoum à Héliopolis. En effet, l'usage du déterminatif de la pyramide n'est pas circonscrit au domaine funéraire mais couvre un champ sémantique plus vaste, peut-être lié à la notion de mémorial : comparer, pour ne citer qu'un exemple de la XII<sup>e</sup> dynastie, avec la graphie de *wđw*, « stèle (votive) », sur le monument abydnien de l'intendant Sénouert, né de Satekh (Leyde, RMO, inv. AP 23 : *prt-brw ... n k3 n nty nb rn.f hr wđw pn dt*, <sup>187</sup>). On pourrait aussi invoquer pour l'emploi du déterminatif  une analogie formelle avec la pyramide dans l'architecture du bâtiment ainsi caractérisé. À Héliopolis, on pense bien sûr au sanctuaire du *benben* qui, image du terre primordial, possédait peut-être une structure maçonnée proche des obélisques massifs des temples solaires de la V<sup>e</sup> dynastie<sup>188</sup>.

<sup>184</sup> Sur ce thème, consulter L. GABOLDE, *Le « Grand château d'Amon » de Sésostri I<sup>er</sup> à Karnak*, § 222-245, p. 143-158 ; L. POSTEL, *Protocole des souverains égyptiens et dogme monarchique au début du Moyen Empire. Des premiers Antef au début du règne d'Amenemhat I<sup>er</sup>*, MRE 10, Turnhout, 2004, p. 237-240.

<sup>185</sup> F. GOMÀ, *Die Besiedlung Ägyptens während des Mittleren Reiches*, II, p. 42-45 et H. ALTENMÜLLER, « Die Pyramiden-namen der frühen 12. Dynastie », dans U. LUFT (éd.), *The Intellectual Heritage of Egypt. Studies Presented to László Kákosy by Friends and Colleagues on the Occasion of His 60th Birthday*, StudAeg 14, Budapest, 1992, p. 33-42, en particulier p. 33-34 et 36-37 : *Hnm-swt-Hpr-k3-R'* pour le complexe funéraire, *S-n-Wsrt-pr-t3wy*



pour la pyramide elle-même et *H'-S-n-Wsrt* pour la ville de pyramide.

<sup>186</sup> W. HELCK, « Heliopolis und die Sonnenheiligtümer », dans *Sundries in Honour of Torgny Säve-Söderbergh*, Boreas 13, Uppsala, 1984, p. 67-72 et D. JEFFREYS, « The Topography of Heliopolis and Memphis : Some Cognitive Aspects », dans H. GUKSCH, D. POLZ (éd.), *Stationen. Beiträge zur Kulturgeschichte Ägyptens Rainer Stadelmann gewidmet*, Mayence, 1998, p. 63-73 et S. QUIRKE, *The Cult of Ra*, p. 88-90. Voir également P. MONTET, *Géographie de l'Égypte ancienne*, I. *To-mehou : la Basse-Égypte*, Paris, 1957, p. 171 et H.G. FISCHER, *JNES* 18, 1959, p. 132. Encore au Nouvel Empire, la stèle du Sphinx de Thoutmosis IV se référerait par l'expression *3ht imntt*

*İwnw* (l. 7) à une situation administrative ancienne : Chr. ZIVIE, *Giza au deuxième millénaire*, BiEtud 70, Le Caire, 1976, p. 128, 130, 140, n. ee et 285.

<sup>187</sup> P.A.A. BOESER, *Beschreibung der aegyptischen Sammlung des niederländischen Reichsmuseums der Altertümer in Leiden*, II. *Die Denkmäler der Zeit zwischen dem Alten und Mittleren Reich und des Mittleren Reiches*, I. *Stelen*, La Haye, 1909, p. 9, n° 30, pl. XIII ; Fl. DOYEN, E. WARMENBOL (éd.), *Pain et bière en Égypte ancienne, de la table à l'offrande*, Treignes, 2004, p. 13 et p. 115, n° 112).

<sup>188</sup> Se reporter au tableau synthétique proposé par B.J. KEMP, *Ancient Egypt. Anatomy of a Civilization*, Londres, New York, 1989, p. 85-88, fig. 30.

Enfin, on doit évoquer le rouleau de cuir pBerlin 3029 dans lequel le domaine que Sésostri I<sup>er</sup> construit pour lui-même à côté de celui de son père Atoum est peut-être qualifié de « pyramide », *mr* (I, 17 : <sup>189</sup>), si toutefois on ne doit pas plus simplement lire *hwt* (<sup>190</sup>). Dans le premier cas de figure, un rapprochement avec le sanctuaire *Hout-Benben* ne serait pas à écarter (De Buck, Goedicke) mais il pourrait être plus sûrement question soit de la pyramide de Licht, rattachée au domaine de Rê-Atoum d'Héliopolis (Derchain, avec des doutes), soit d'un temple mémorial établi à proximité immédiate de la *Hout-âat*<sup>191</sup>.

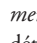
Préférence sera ici donnée à une localisation héliopolitaine *stricto sensu*. L'allusion au rite *rdt pr n nb.f* paraît en effet désigner un édifice voué au culte divin, non une fondation funéraire royale, et le contexte général des annales lie les dotations de Sésostri I<sup>er</sup> au domaine des dieux honorés dans la *Hout-âat*. *Hpr-k3-R'-hnty-sw t m lwnw* pourrait être en définitive une institution culturelle, inconnue par ailleurs, associant le culte royal à celui des divinités de la *Hout-âat* dans un secteur restreint autour d'Héliopolis.

ee. Les signes *m* et *f* qui seuls subsistent au bas de la col. x + 13 sont d'interprétation délicate. Il pourrait s'agir de la préposition *m* (voire *imy*) suivie d'un toponyme commençant par *f* : « Le fils de Rê Sésostri a fait comme fondation pour les *Baou* d'Héliopolis dans (qui sont dans) *F...* » (comparer avec S. Bickel *et al.*, *BIFAO* 98, 1998, p. 34-37, col. 24). On pourrait aussi y voir le début de la liste des produits constituant la dotation annuelle du roi : la matière étant habituellement mentionnée en tête, *mf...* serait à restituer de manière vraisemblable en *mfk3t*, « turquoise » (*Wb* II, 56, I-14).

ff. Le terme *s3ty* (var. *s3tw*) est bien attesté dans la nomenclature des éléments de construction mais sa réalité architecturale reste parfois difficile à saisir. D'une manière générale, *s3ty/s3tw* se rapporte à la notion de « sol<sup>192</sup> ». Dans l'architecture du temple, il peut s'agir du terrain consacré sur lequel est élevé le bâtiment<sup>193</sup>. Plus spécifiquement, il désigne une structure construite (ici en granite, *m m3t*) qui sert de soubassement au temple (*Wb* III, 424, 4-7). Dans le détail, il s'applique à des éléments d'architecture différents mais ayant en commun d'appartenir à la structure de sol sur lequel prennent appui murs et colonnes, que ce soit le dallage ou un seuil de porte<sup>194</sup>.

<sup>189</sup> A. DE BUCK, « The Building Inscription of the Berlin Leather Roll », dans *Studia aegyptiaca* I, *AnOr* 17, Rome, 1938, p. 50 et 52; H. GOEDICKE, « The Berlin Leather Roll (P. Berlin 3029) », dans *Festschrift zum 150jährigen Bestehen des Berliner ägyptische Museums*, *MSÄB* 8, Berlin, 1974, p. 87 et 97, n. ag; S. ABD EL-AZIM EL-ADLY, « Die Berliner Lederhandschrift (pBerlin 3029) », *WeltOr* 15, 1984, p. 10 et 13, n. t; Ph. DERCHAIN, « Les débuts de l'Histoire (Rouleau de cuir Berlin 3029) », *RdE* 43, 1992, p. 39 et 43, n. 17.

<sup>190</sup> Voir à ce sujet Cl. OBSOMER, *Sésostri I<sup>er</sup>*, p. 134-135.

<sup>191</sup> S. Abd el-Azim el-Adly (*loc. cit.*) suit notamment M. LICHTHEIM, *Ancient Egyptian Literature*, I. *The Old and Middle Kingdoms*, Berkeley, 1973, p. 117-118, n. 4 (« shrine »), et traduit le mot par « Kapelle », sans doute par un rapprochement avec les sanctuaires *meret* influencé par la graphie *mrt* et le déterminatif  (*Wb* II, 108, 9-10), plus que d'après une lecture *hwt*. Sur ce texte souvent traduit et commenté, voir aussi A. PICCATO, « The Berlin Leather Roll and the Egyptian Sense of History », *LinAeg* 5, 1997, p. 137-159 et B. HOFFMANN, *Die Königsnovelle*. « Strukturanalyse am Einzelwerk », *ÄAT* 62, Wiesbaden, 2004, p. 58-73.

<sup>192</sup> *Wb* III, 422 et 423, 7-424, 12; *AnLex* I, 77.3376, II, 78.3313 et 3316, III, 79.2420; R. VAN DER MOLEN, *A Hieroglyphic Dictionary of Egyptian Coffin Texts*, p. 446

<sup>193</sup> L.-A. CHRISTOPHE, « Le vocabulaire d'architecture monumentale dans le Papyrus Harris I », dans *Mélanges Maspero*, I. *Orient Ancien*, fasc. 4, *MIFAO* 66/4, Le Caire, 1961, p. 21; J.R. HARRIS, *Lexicographical Studies*, p. 202.

<sup>194</sup> Par exemple É. DRIOTON, « Le "fronton" et les "tasseaux" de la porte », *BIFAO* 26, 1926, p. 15-16, d'après la nomenclature des éléments de la porte du chapitre 125 du Livre des Morts; voir l'expression *hnd hr s3ty n wsbt tn*, « fouler le dallage de cette salle-ousekhet ».

En fin de compte, *s3ty* pourrait être une dénomination de l'assise supérieure des fondations qui supportait directement les éléments d'architecture tout en servant de dallage<sup>195</sup>. Pour le Moyen Empire, le « stylobate » en calcaire dur du temple de Qasr al-Sagha, qui constitue l'assise supérieure des fondations en débord par rapport à l'élévation des murs, illustre peut-être de manière concrète ce que les Égyptiens entendaient par *s3ty*<sup>196</sup>. L'inscription des colonnes papyrifformes d'Amenemhat III à Crocodilopolis (Kiman Farès, près de Médinet al-Fayoum) fournit un parallèle assez proche qui remplace le mot *s3ty/s3tw* dans son contexte architectural : *s'ḥ'.n.f wsḥt w3ḏw.s s3tw.s m m3t sb3w.s m ḏ'm*, « il a érigé une salle-*ousekhet* dont les colonnes papyrifformes (𓐡𓐡𓐡) et le dallage (𓏲𓏲𓏲) sont en granite et dont les portes sont en électrum<sup>197</sup> ».

Sur *m3t*, « granite (rose d'Assouan) », voir J.R. Harris, *Lexicographical Studies*, p. 72-74 ; S. Aufrère, *L'univers minéral*, p. 702-703 ; Th. De Putter, Chr. Karlshausen, *Les pierres utilisées dans la sculpture et l'architecture*, p. 81-86, pl. 21-25 ; B. Aston, J. Harrell, I. Shaw, dans P.T. Nicholson, I. Shaw (éd.), *Ancient Egyptian Materials and Technology*, p. 35-36.

**gg.** *Bnr-mrwt-Hpr-k3-R'ḥr[...]*, litt. « Khéperkarê-est-doux-d'amour-auprès-de[...] ». Il faut peut-être lire *Bnr-n-mrwt-Hpr-k3-R'* si le *n* qui suit les signes *b* et *bnr* n'est pas un complément phonétique mais une préposition : l'adjectif peut en effet être déterminé aussi bien par un génitif direct qu'indirect.

Ce toponyme n'est pas connu par ailleurs. La fin du texte, en lacune, comportait le nom d'une divinité, peut-être Atoum. Plusieurs noms de bâtiments, ou de parties de bâtiments – en général des portes –, construits sur le même modèle sont recensés au Nouvel Empire : par exemple *3-mrwt-Mn-ḥpr-R'-m-pr-Imn*, nom de la porte de l'antichambre du VI<sup>e</sup> pylône de Thoutmosis III à Karnak ou *Wr-mrwt-Wsr-M3't-R'-m3-Hnsw*, nom de la porte d'accès au sanctuaire du temple de l'Est de Ramsès II à Karnak<sup>198</sup>. Le vocable se réfère à un *topos* de la phraséologie royale en vigueur dès le règne de Sésostris I<sup>er</sup>. Dans la chapelle Blanche, Amon-Rê s'adresse en ces termes au roi : *s3(.i) pw S-n-Wsrṯ ṯr n(.i) mnw nfrw, bnrw(y) mrwt.k ḥr.i 'nh.ti ḏt*, « C'est mon fils Sésostris qui m'a fait de beaux monuments ; combien est doux ton amour auprès de moi ; puisses-tu être vivant éternellement » (scène 22)<sup>199</sup>. Comparer encore avec *Pyr.* 1160 a (*Spr.* 511) : *wḏi.f gnt.f ḥr rmt mrwt.f ḥr nṯrw*, « Il a établi ses annales auprès des hommes, son amour étant auprès des dieux ». Sur *mrwt ḥr* + nom de divinité ou de particulier : *Wb* II, 102, 11, 15, 19 ; rapprocher des épithètes *3 mrwt* et *mn mrwt* (E. Blumenthal, *op. cit.*, p. 276 [G I.34-35]).

<sup>195</sup> J.-Cl. GOLVIN *et al.*, *La construction pharaonique*, p. 232-234. Dans un autre contexte, le mot *s3ty* paraît désigner un plateau, sens qui recouvre la même notion de support plat : H. ALTENMÜLLER, A. M. MOUSSA, *SAK* 18, 1991, p. 12-13, col. 14, 18 ; S. GRALLERT, *Bauen-Stiften-Weihen*, p. 218-219.

<sup>196</sup> D. ARNOLD, Do. ARNOLD, *Der Tempel Qasr el-Sagha*, *ArchVer* 27, Mayence,

1979, p. 9-10, pl. 2-3 (photos), 22-23 (plan), 25-26 (coupe), 28 (reconstitution).


<sup>197</sup> L. HABACHI, « Une "vaste salle" d'Amenemhat III à Kiman Farès (Fayoum) », *ASAE* 37, 1937, p. 88, col. 7-9.




<sup>198</sup> P. BARGUET, *Le temple d'Amon-Rê*, p. III n. 3, 270 n. 1, 317 n. 2 et p. 231 ; liste complète dans Th. GROTHOFF, *Die Tornamen der ägyptischen Tempel*,

*AegMonast* 1, Aix-la-Chapelle, 1996, p. 268-269.

<sup>199</sup> P. LACAU, H. CHEVRIER, *Une chapelle de Sésostris I<sup>er</sup> à Karnak*, p. 90, pl. 22 ; E. BLUMENTHAL, *Untersuchungen zum ägyptischen Königtum des Mittleren Reiches*, I. *Die Phraseologie*, *AAWL* 61/1, Berlin, 1970, p. 73 (B 2.4).

hh. Sur  $\text{ʿ}wy$ , «vantaux (de porte)», *Wb* I, 164, 12-21; *AnLex* I, 77.0566, II, 78.0619, III, 79.0418; P. Spencer, *The Egyptian Temple*, p. 179-182; L.-A. Christophe, dans *Mélanges Maspero* I/4, p. 23-24.

Sous l'appellation  $\text{ʿ}š$ , pourvue ici d'une graphie développée attestée à l'Ancien Empire (, sont réunies plusieurs essences importées de conifères, comprenant le sapin, le pin et le genévrier<sup>200</sup> tandis que le bois *mrw* est identifié au cèdre de couleur rouge<sup>201</sup>.

ii. Il faut reconnaître dans les signes du bas de la col. x + 15 le mot *h<sub>pw</sub>*, bien connu au Nouvel Empire et au-delà dans un contexte similaire mais attesté dès l'Ancien Empire<sup>202</sup>. Les *h<sub>pw</sub>* désignent des figurines en métal (bronze, électrum, or, cuivre) appliquées sur des objets ou des éléments architecturaux généralement en bois. Comme c'est le cas ici, ils ornent plus particulièrement les vantaux des portes ( $\text{ʿ}wy$ ). Les nombreuses attestations du Nouvel Empire fournissent de proches parallèles et on peut compléter le texte de façon assurée en *s'ḥ' ʿwy.fm ʿš mrw h<sub>pw</sub> [m ... (nom de métal)]*<sup>203</sup>. Les deux signes qui déterminent le mot et qu'interrompt la cassure de la col. x + 15 sont d'une identification incertaine. Une désinence *y* n'est pas envisageable : la silhouette diffère de celle, plus étroite, des autres *yod* du texte (par exemple col. x + 8 et x + 17) et aucune autre occurrence de *h<sub>pw</sub>* ne présente un duel *wy* (ou une métathèse pour la variante *h<sub>pyw</sub>*). La statue de Sénou (Esnoun) de Coptos (Caire CG 70031 + RT 31/3/64/1, l. x + 19, [ $\text{ʿ}wy$ ] *m ʿš h<sub>pw.sn m bi</sub>*) fournit une variante intéressante pour le déterminatif de *h<sub>pw</sub>* : une forme horizontale irrégulière pourvue d'une légère dépression dans sa partie supérieure gauche et qui, redressée à la verticale, pourrait offrir certaines similitudes avec le haut des deux signes de la col. x + 15 des annales<sup>204</sup>. Le cas est cependant isolé et trop tardif (Ptolémée II) pour être d'un réel recours ici et, par ailleurs, il ne s'agit sans doute que d'une déformation incomprise du déterminatif habituel de *h<sub>pw</sub>*, , peut-être sous l'influence d'un déterminatif occasionnel du mot  $\text{ʿ}w$ . Aussi paraît-il préférable, faute de solution satisfaisante, de considérer les traces subsistant au bas de la col. x + 15 comme des éléments de signes , voire , groupés en deux cadrats verticaux (2 + 1) formant une graphie du pluriel.

Il est difficile de se faire une idée de l'apparence exacte de tels vantaux de porte en bois incrustés de figurines en métal. On sait que cette technique existait dès l'Ancien Empire et les archives de Khentkaouès à Abousir mentionnent des battants de porte de naos en bois d'importation décorés de figurines (*špw*) en cuivre ou en or<sup>206</sup>. Pour cette époque (V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> dynasties),

<sup>200</sup> *Wb* I, 228, 1-6; *AnLex* I, 77.0751, II, 78.0803, III, 79.0550; G. CHARPENTIER, *Recueil de matériaux épigraphiques relatifs à la botanique de l'Égypte antique*, Paris, 1981, p. 176-179, n° 268; R. GERMER, *Flora des pharaonischen Ägypten*, SDAIK 14, Mayence, 1985, p. 7, 8, 92 (*Abies cilicica* Carr.); N. BAUM, *Arbres et arbustes de l'Égypte ancienne. La liste de la tombe thébaine d'Ineni (n° 81)*, OLA 31, Louvain, 1988, p. 264, n. 213, p. 303, 334; P. KOEMOTH, *Osiris et les arbres. Contribution à l'étude des arbres sacrés de l'Égypte*

ancienne, *AegLeod* 3, Liège, 1994, p. 124, 126 n. 531, p. 128.

<sup>201</sup> *Wb* I, 108, 14-109, 2; *AnLex* III, 79.1272; G. CHARPENTIER, *Recueil de matériaux*, p. 342, n° 536; R. GERMER, *Flora des pharaonischen Ägypten*, p. 6 (*Cedrus libani* Loud.); P. KOEMOTH, *Osiris et les arbres*, p. 128.

<sup>202</sup> *Wb* III, 365, 11-13; *AnLex* III, 79.2317; R. HANNIG, *Ägyptisches Wörterbuch*, I, p. 997 (24845); Chr. THIERS, «À propos de *h<sub>p</sub>.w|h<sub>p</sub>(y).w* "figures en relief, gravures"», *RdE* 49, 1998, p. 257-258.

<sup>203</sup> Se reporter à S. GRALLERT, *Bauen-Stiften-Weißen*, p. 284, 332, 342, 377, 378, 380, 399, 406, 509, 526, 527.

<sup>204</sup> I. GUERMEUR, «Glanures § 1-2», *BIFAO* 103, 2003, p. 286-287, pl. I-II.

<sup>205</sup> Pour un exemple de ce déterminatif, voir Ch.F. NIMS, dans *Studies in Honor of John A. Wilson*, p. 70, col. 12.

<sup>206</sup> M. VERNER, *The Pyramid Complex of Khentkaus, Excavations of the Czech Institute of Egyptology. Abusir III*, Prague, 1995, p. 136, 139, n. n, pl. 28 B.

les fouilles ont livré plusieurs éléments de mobilier avec incrustations en faïence, généralement revêtues d'une feuille d'or, figurant le roi ou des divinités et qui pourraient bien correspondre à ces *špw/hpw* de métal (ou plutôt plaqués de métal) des textes : plaquette en faïence bleue avec incrustations en plâtre doré représentant Sekhmet et Ptah, complexe funéraire de Sahourê à Abousir<sup>207</sup> ; plaquette en faïence bleu-vert, avec incrustations en plâtre doré représentant les déesses Neith, Rénénoutet et Ipy (Boston MFA (18)72.1953)<sup>208</sup> ; plaquette en faïence bleue avec incrustations en plâtre doré représentant les déesses, temple funéraire de Néferfrê à Abousir<sup>209</sup> ; panneaux de meuble (coffret) en bois incrusté de représentations de Pépy II et de divinités, Saqqâra-Sud<sup>210</sup>.

jj. Le triple déterminatif des colonnes palmiformes, dont la silhouette est aisément reconnaissable, permet d'identifier ce groupe de signes comme une graphie défective, sans *ḥ*, du mot *wḥ*, « colonnes<sup>211</sup> ».

La graphie est très proche de celle utilisée à la fin de la V<sup>e</sup> dynastie dans la scène de transport par voie fluviale de colonnes palmiformes en granite sculptée sur une paroi de la chaussée d'Ounas à Saqqâra<sup>212</sup>.

Les colonnes monumentales en granite de ce type sont bien connues par les monuments eux-mêmes à l'Ancien Empire, que ce soit dans le temple d'accueil d'Ounas<sup>213</sup> ou dans le complexe funéraire de Sahourê à Abousir<sup>214</sup>. Les chapiteaux palmiformes en granite réutilisés dans les monuments médiévaux du Caire et datables de l'Ancien ou du Moyen Empire proviennent soit d'Héliopolis, soit de Memphis et de ses nécropoles royales ; certains pourraient donc constituer les ultimes vestiges des colonnes érigées par Sésostri I<sup>er</sup> en l'honneur des *Baou* d'Héliopolis<sup>215</sup>.

<sup>207</sup> L. BORCHARDT, *Das Grabdenkmal des Königs S'asḥu-Re'*, I, *Der Bau, Ausgrabungen der Deutschen Orient-Gesellschaft in Abusir 1902-1908* VI, Leipzig, 1910, p. 127-128 ; P. LACOVARA, « A Faience Tile of the Old Kingdom », dans P. Der Manuelian (éd.), *Studies in Honor of William Kelly Simpson*, Boston, 1996, II, p. 488-490.

<sup>208</sup> P. LACOVARA, *op. cit.*, p. 487-491, fig. 1-2.

<sup>209</sup> M. VERNER, « Excavations at Abusir, Season 1982 – Preliminary Report », *ZÄS* III, 1982, p. 70-78 et *Abusir, Realm of Osiris*, Le Caire, New York, 2002, p. 120. Voir aussi P. POSENER-KRIÉGER, « News from Abusir », dans S. Quirke (éd.), *The Temple in Ancient Egypt. New Discoveries and Recent Research*, Londres, 1997, p. 18, pl. 4C et P. POSENER-KRIÉGER, J.-L. DE CÉNILVAL, *The Abu Sir Papyri*, pl. 27 G, J, 28 C, G (XXVII, XXVIII).

<sup>210</sup> G. JÉQUIER, « Rapport préliminaire sur les fouilles exécutées en 1933-1934 dans la partie méridionale de la nécropole memphite », *ASAE* 34, 1934, p. 76-82 et *Le monument funéraire de Pepi II*, III, *Les approches du temple, Fouilles à Saqqarah*, Le Caire, 1940, p. 39-40 ; P. LACOVARA, *op. cit.*, p. 489-490, fig. 3. Pour une technique identique, comparer avec les vases-*heset* factices, en bois revêtu de plâtre et incrusté de motifs en faïence bleue partiellement dorés, trouvés dans le temple funéraire de Néferirkarê : L. BORCHARDT, *Das Grabdenkmal des Königs Nefer-ir-ke3-re3*, *Ausgrabungen der Deutschen Orient-Gesellschaft in Abusir 1902-1908* V, Leipzig, 1909, p. 58-66, pl. 3-8 et frontispice.

<sup>211</sup> *Wb* I, 352, 12-16 ; P. SPENCER, *The Egyptian Temple*, p. 243-247 ; L.-A. CHRISTOPHE, dans *Mélanges Maspero* I/4, p. 25 (avec la forme *wḥ3* qui devient la

règle à partir de la Deuxième Période intermédiaire).

<sup>212</sup> A. LABROUSSE, A. MOUSSA, *La chaussée du complexe funéraire du roi Ounas*, *BiEtud* 134, Le Caire, 2002, p. 30-31, fig. 29-30, 34.

<sup>213</sup> A. LABROUSSE, J.-Ph. LAUER, J. LECLANT, *Le temple haut du complexe funéraire du roi Ounas*, *BiEtud* 73, Le Caire, 1977, p. 23-31 et n. 2, p. 24.

<sup>214</sup> L. BORCHARDT, *Das Grabdenkmal des Königs S'asḥu-Re'* I, p. 43-46, fig. 42-48, pl. 9.

<sup>215</sup> D. ARNOLD, « Hypostyle Halls of the Old and Middle Kingdom? », dans P. Der Manuelian (éd.), *Studies in Honor of William Kelly Simpson*, I, Boston, 1996, p. 43-44. Sur ces réemplois, consulter également V. MEINCKE-BERG, dans *Ägypten – Dauer und Wandel*, p. 131-142, en particulier p. 132-133, n<sup>os</sup> 10 et 16.

kk. *Sḥ n.f thmwy ʿwy*: «ériger pour lui deux grands obélisques.» Plutôt que d'une forme *sdm.n.f*, il s'agit sans doute, comme ailleurs dans le texte, d'un infinitif suivi d'un complément d'attribution pronominal renvoyant à la divinité à laquelle est destiné l'édifice, sans doute Atoum.

Le mot *thn*, «obélisque» (*Wb* V, 326, 15-21), est ici pourvu d'une graphie particulièrement développée propre à l'épigraphie officielle et monumentale: signes unilitères pour chacun des trois phonèmes suivis du signe du protome de bubale (F6), avec double déterminatif des obélisques marquant le duel. L'emploi du signe du bubale dans la graphie de *thn* se retrouve dans les Textes des Pyramides (*Pyr.* II78 a, *Spruch* 515)<sup>216</sup>.

L'expression *thmwy ʿwy*, bien connue au Nouvel Empire à côté de son équivalent *thmwy wrwy*, voire *thmwy ʿwy wrwy*<sup>217</sup>, est attestée dès la VI<sup>e</sup> dynastie à propos de deux «grands obélisques» que Sabni a fait transporter d'Assouan à Héliopolis sous le règne de Pépy II: *hw h3b.n (wi) hm n nb(.i) r irt wshty m W3w3t r shd thmwy ʿwy) r lwnw*, «La Majesté de mon seigneur m'a envoyé fabriquer deux navires au pays de Ouaouat pour transporter deux grands obélisques à Héliopolis» (Qoubbet al-Haoua QH 35e)<sup>218</sup>.

Par *thmwy ʿwy/wrwy* il semble être plus spécifiquement question des grands obélisques dont la hauteur culmine à 20 m ou plus, par opposition aux simples *thmwy* dont la taille moyenne s'établit autour de 5 à 6 m. L'érection de *thmwy ʿwy* par un souverain constitue une prouesse technique doublée d'une opération de prestige dont les annales se font volontiers l'écho. Ces monolithes apparus à l'Ancien Empire sont investis d'une nature solaire que reflètent les Textes des Pyramides (voir *supra*: *thmwy nwy R'*) et sont dès l'origine des monuments typiquement héliopolitains, généralement groupés par paires<sup>219</sup>. Le premier obélisque monolithe connu, en quartzite et d'une hauteur estimée à environ 3 m, est inscrit au nom du roi Têti de la VI<sup>e</sup> dynastie: il est significatif qu'il provienne d'Héliopolis, non loin du téménos d'Atoum<sup>220</sup>.

La mention dans ces annales de deux grands obélisques évoque bien sûr l'obélisque de Matariya dédié par Sésostri I<sup>er</sup> aux *Baou* d'Héliopolis qui se dresse tout près de son emplacement d'origine<sup>221</sup>. Il était accompagné d'un deuxième monolithe formant une paire qui précédait probablement la façade du temple d'Atoum. La base de ce second obélisque a été dégagée, encore en place, en 1851 par J. Hekekyan<sup>222</sup> et, d'après la description des ruines d'Héliopolis par Abd al-Latif<sup>223</sup>, il se dressait encore sur son socle en 1201 parmi de nombreux fragments de petits obélisques.

<sup>216</sup> J. LECLANT (dir.), *Les textes de la pyramide de Pépy I<sup>er</sup>*, MIFAO II8, Le Caire, p. 166, pl. XVI (P/C ant/W 2).

<sup>217</sup> S. GRALLERT, *Bauen-Stiften-Weißen*, p. 250, 252, 253, 254, 256, 258, 261, 279, 284, 304, 406, 537, 539, 547 et p. 269 (*thmwy ʿwy wrwy*).

<sup>218</sup> K. MARTIN, *Ein Garantsymbol des Lebens. Untersuchungen zu Ursprung und Geschichte der altägyptischen Obelisk bis zum Ende des Neuen Reiches*, HÄB 3, Hildesheim, 1977, p. 30-31, fig. 1; L. HABACHI, *The Obelisks of Egypt. Skyscrapers of the Past*, New York, 1977, p. 40-41, fig. 16; A. ROCCATI,

*La littérature historique sous l'Ancien Empire égyptien*, LAPO II, Paris, 1982, p. 214-215.

<sup>219</sup> Voir, dans la bibliographie récente, S. QUIRKE, *The Cult of Ra*, p. 134-142. La stèle-obélisque de Khentykaoupépy à Balat est elle aussi est qualifiée, avec son symétrique disparu, de *thmwy*: J. OSING, *Denkmäler der Oase Dachla aus dem Nachlass von Ahmed Fakhry*, ArchVer 28, Mayence, 1982, p. 29-32, pl. 6 et 60.

<sup>220</sup> K. MARTIN, *Ein Garantsymbol des Lebens*, p. 42-43, fig. 3; L. HABACHI, *The Obelisks of Egypt*, p. 42-43, fig. 17; seule la partie supérieure est conservée.

<sup>221</sup> K. MARTIN, *Ein Garantsymbol des Lebens*, p. 65-71; L. HABACHI, *The Obelisks of Egypt*, p. 47-50, pl. 8; E. HIRSCH, *Kultpolitik und Tempelbauprogramme der 12. Dynastie. Untersuchungen zu den Göttertempeln im alten Ägypten*, Achet A3, Berlin, 2004, p. 57-58 et 290-291, doc. 161.

<sup>222</sup> D. JEFFREYS, «Joseph Hekekyan at Heliopolis», dans A. Leahy, J. Tait (éd.), *Studies on Ancient Egypt in Honour of H.S. Smith*, OccPub 13, Londres, 1999, p. 162-164, fig. 3-5.

<sup>223</sup> *Ibid.*, p. 162.

On situe habituellement l'érection de cette paire d'obélisques autour de l'an 31 du règne en s'appuyant sur l'allusion au premier jubilé royal qui conclut la dédicace. Si les deux obélisques de Matariya correspondent vraisemblablement à ceux que nomment les annales, il n'est pas certain en revanche que cette date de l'an 31 soit nécessairement celle de leur mise en place dans le téménos d'Atoum (voir *infra*).

II. On a proposé d'identifier le bâtiment *ipt* (𓂏𓂏) des sources héliopolitaines du I<sup>er</sup> millénaire (annales de la Troisième Période intermédiaire, statues de l'époque saïte ou de la XXX<sup>e</sup> dynastie) à un temple dédié à la Grande Ennéade et à Osiris-Hémag, qui aurait été situé à ou près de Kher-âha, au sud d'Héliopolis<sup>224</sup>. L'*ipt m ĩwnw* de la col. x + 17 pourrait se référer à ce sanctuaire mais le laconisme et le caractère fragmentaire de l'inscription ne permettent pas de le confirmer. Il pourrait s'agir tout autant d'un espace particulier de la *Hout-âat*, peut-être en relation avec les *ipt* du sanctuaire de Thoth dont le magicien Djedi connaît le nombre et que mentionne pWestcar 9, 1 (*n3 n ipt nt wnt nt Dhwtj*), parallèlement à « la chambre dont le nom est l'Inventaire d'Héliopolis » ('*t sĭpty rn.s m ĩwnw* ; pWestcar 9, 5)<sup>225</sup>. Or on sait que Thoth est chargé d'inscrire le nom du roi et les années de règne qui lui sont octroyées sur les feuilles de l'arbre *iched* dans la *Hout-âat*. L'*ipt* d'Héliopolis n'aurait-elle pas été alors un édifice lié à l'enregistrement des actes de la royauté et de ce fait aux annales ? L'existence d'une *ipt* de caractère « profane » dans l'administration centrale de la XII<sup>e</sup> dynastie irait dans le même sens (voir ci-après).

La graphie qu'emprunte le mot *ipt* dans la col. x + 17 est notable. Elle conserve le phonème 3 typique des exemples les plus anciens : 𓂏𓂏 (Wb I, 68, 15-16 ; Moyen Empire, avec variantes). L'appellation *ipt-nswt* qui entre dans plusieurs titres de fonctionnaires du Moyen Empire renvoie à un domaine de l'administration centrale lié aux appartements privés du roi<sup>226</sup>. Les titres se référant au *ipt-nswt* disparaissent à la XIII<sup>e</sup> dynastie et *imy-r3 ipt-nswt* est alors remplacé par le titre exprimant les mêmes rang et compétence *imy-r3 ĩhwtj n k3p*<sup>227</sup>.

Ici le terme *ipt* est déterminé par la forme ancienne du signe 𓂏 (O46), par opposition à la forme plus récente 𓂏 (O45). Les monuments de Sésostris I<sup>er</sup> à Karnak fournissent des exemples de ce signe strictement similaires<sup>228</sup>. Cette forme ancienne figurerait une hutte en matériaux légers dont on a peut-être des exemples dans l'iconographie dès les premières dynasties : il s'agirait d'un petit sanctuaire abritant une effigie divine<sup>229</sup>. Le signe véhiculerait la notion

224 J. YOYOTTE, « Prêtres et sanctuaires du nome héliopolite à la Basse Époque », *BIFAO* 54, 1954, p. 86, 88, 91, 96 ; S. BICKEL *et al.*, *BIFAO* 98, 1998, p. 36-37 et 44 (col. 24). Voir également M. ZECCHI, *A Study of the Egyptian God Osiris Hemag. Archeologia e storia della civiltà egiziana e del Vicino Oriente antico. Materiali e studi* 1, Imola, 1996, p. 88-89.

225 E. HORNUNG, « Die "Kammern" des Thot-Heiligtumes », *ZÄS* 100, 1973, p. 33-35.

226 S. QUIRKE, *Titles and Bureaux of Egypt 1850-1700 BC*, Londres, 2004, p. 26-27 et 46 (*imy-r3 ipt nswt, s3 ipt nswt, idnw n ipt nswt, hry-pr n ipt nswt* : titres Ward n<sup>os</sup> 36, 574, 1349).

227 S. QUIRKE, *op. cit.*, p. 27-28, « interior-overseer of the Inner Palace », Ward n<sup>o</sup> 91.

228 P. LACAU, H. CHEVRIER, *Une chapelle de Sésostris I<sup>er</sup> à Karnak*, p. 270, pl. 18, 22, 29 et XVII ; A. el-H. MAAROUF, Th. ZIMMER, « Le Moyen Empire à Karnak : varia 2 », *Karnak* 9, 1993, p. 230, fig. 3-4.

229 A. BADAWY, *JNES* 15, 1956, p. 175-176, fig. 1. Pour l'iconographie, voir B.J. KEMP, *Ancient Egypt. Anatomy of a Civilization*, p. 92-95, fig. 33 : l'identification au bâtiment *ipt* de ces modèles d'édicules en ronde-bosse remontant aux deux premières dynasties n'est cependant pas certaine malgré l'analogie des formes. Il pourrait aussi s'agir de silos voûtés en coupole : J. C. MORENO GARCÍA, *Hwt et le milieu rural égyptien du III<sup>e</sup> millénaire. Économie, administration et organisation territoriale*, *BEHE* 337, Paris, 1999, p. 31, fig. 5.

d'espace caché, retiré, notion qui perdure au Moyen Empire si l'on comprend bien les titres administratifs de cette époque et les allusions du pWestcar<sup>230</sup>.

La dénomination *ḫpwt/ḫpt* n'est pas exclusive à la topographie culturelle héliopolitaine mais elle pourrait en être originaire. Si le nom du sanctuaire d'Amon de Karnak qui s'impose dès le début de la XII<sup>e</sup> dynastie, *ḫpt-swt*, n'a peut-être rien d'autre à voir qu'une parenté phonétique avec le sanctuaire *ḫpwt*<sup>231</sup>, en revanche les épithètes *nb ḫpwt*, *ḫry-ḫb ḫpwt.f* et *ḫnty ḫpwt.f*, spécifiques au dieu de Karnak à la XII<sup>e</sup> dynastie, constituerait un témoin supplémentaire des influences héliopolitaines sur la théologie d'Amon à cette époque<sup>232</sup>. Enfin, le nom du temple de Louqsor, non attesté avant la XVIII<sup>e</sup> dynastie, *ḫpt-rsyt*, soit «le sanctuaire *ḫp(ḫ)t* du Sud», ne doit peut-être pas sa dénomination à son implantation au sud du téménos de Karnak mais plutôt à sa conception sur le modèle d'un sanctuaire *ḫp(ḫ)t* septentrional, autrement dit héliopolitain<sup>233</sup>. Cette *ḫpwt m ḫwnw* des annales de Sésostri I<sup>er</sup> pourrait donc bien apporter de nouveaux éléments sur la compréhension des parallélismes topographiques et toponymiques entre Héliopolis et Thèbes.

**mm.** On retrouve ici la même locution, incomplète, ayant trait à la consécration de statues royales dans un sanctuaire, que dans la col. x + II. Il faut restituer: *šms [tw]t ḫpr-kḫ-R' [r ...]*, «conduire [une statue de] Khéperkaré dans ...». Les colonnes x + 17 et x + 18 ne s'enchaînaient pas directement mais la formule, avec le verbe *šms* de la première colonne et éventuellement le nom du roi en facteurs communs, inaugurerait sans doute une énumération de statues qui se poursuivait dans la col. x + 18.

**nn.** La col. x + 18 contient la suite de la liste de statues consacrées amorcée dans la col. x + 17. Reprenant la même syntaxe que précédemment *tw*/matériau/déterminatif/quantité (voir *supra*, note aa), le texte mentionne deux sphinx en gneiss anorthositique ou en diorite-gabbro (*mntt*) et quatre sphinx en améthyste (*ḫsmn*). L'améthyste *ḫsmn* est une pierre translucide violacée exploitée au Moyen Empire dans le désert Oriental au sud-est d'Assouan (Ouadi al-Houdi)<sup>234</sup>.

L'iconographie du sphinx, développée dans la statuaire dès le début de l'Ancien Empire, participe d'une thématique solaire et royale liée à Héliopolis<sup>235</sup>.

<sup>230</sup> On ne peut non plus complètement exclure que cette *ḫpwt* ait pu constituer un département administratif du domaine d'Atoum à Héliopolis.

<sup>231</sup> F. GOMÀ, *Die Besiedlung Ägyptens während des Mittleren Reiches*, I, p. 101-103.

<sup>232</sup> P. LACAU, H. CHEVRIER, *Une chapelle de Sésostri I<sup>er</sup> à Karnak*, p. 167, 169. Elles ne sont adoptées que plus tard, au Nouvel Empire, et accessoirement, par d'autres divinités telles que Min sous l'influence de leur association avec Amon-Ré. Voir *L'ÄGG* III, 579; V, 318 et 781.

<sup>233</sup> E. OTTO, *Topographie des Thebanischen Gaus*, UGAA 16, Berlin, Leipzig, 1952, p. 40-41; H. BRUNNER, *Die südlichen Räume des Tempels von Luxor*, *ArchVer* 18, Mayence, 1977, p. 12, n. 20. Comparer avec le sanctuaire *ḫpt* de Maât, sans doute équivalent du *pr Mj't* de Karnak-Nord, mentionné dans la liste de donations du prince Osorkon (XXI<sup>e</sup> dynastie): R.A. CAMINOS, *The Chronicle of Prince Osorkon*, *AnOr* 37, Rome, 1958, p. 54-55, § 74-75 (réf. D. Meeks).

<sup>234</sup> J.R. HARRIS, *Lexicographical Studies*, p. 121-122, S. AUFRÈRE, *L'univers*

*minéral*, p. 557-558 et Th. DE PUTTER, Chr. KARLSHAUSEN, *Les pierres utilisées dans la sculpture et l'architecture*, p. 128-129, pl. 48; B. ASTON, J. HARRELL, I. SHAW, dans P.T. NICHOLSON, I. SHAW (éd.), *Ancient Egyptian Materials and Technology*, p. 50-52.

<sup>235</sup> Sur le sphinx et le culte de Rê-Atoum, voir S. QUIRKE, *The Cult of Ra*, p. 123-126 et C. DE WIT, *Le rôle et le sens du lion dans l'Égypte ancienne*, Leyde, 1951, p. 195-198 (Atoum) et 237-238 (Horakhty).

Le thème du sphinx est bien représenté dans la statuaire royale de l'Ancien et surtout du Moyen Empire<sup>236</sup>. Plusieurs sphinx de la VI<sup>e</sup> dynastie (Pépy I<sup>er</sup> et Mérenrê) portant des dédicaces aux *Baou* d'Héliopolis ou au Seigneur de la *Hout-âat* (*ntr nb Hwt-âit*) proviennent de toute évidence du téménos d'Atoum<sup>237</sup>. Pour la XII<sup>e</sup> dynastie, pas moins de douze sphinx (ou sphinges) dont la provenance héliopolitaine est avérée ou supposée d'après leurs inscriptions, leur lieu de réemploi ou leur matériau (quartzite) ont été recensés mais aucun ne peut être attribué à Sésostri I<sup>er</sup><sup>238</sup>. Les sphinx de Sésostri I<sup>er</sup> sont rares, surtout si on les compare à ceux qu'ont laissés des souverains comme Amenemhat IV (six exemplaires)<sup>239</sup>.

Les matériaux employés pour ces statues, comme leurs dimensions, varient considérablement. La pierre *mntt*, gneiss anorthositique ou diorite-gabbro, dans laquelle ont été taillés les deux premiers sphinx mentionnés dans les annales, a été réservée à la XII<sup>e</sup> dynastie à des œuvres en général de moyennes dimensions : le sphinx de Sésostri III New York MMA 17.9.2, en gneiss, mesure 73 cm de long pour une hauteur de 42,5 cm ; la longueur moyenne des autres sphinx de cette catégorie s'établit autour de 30 à 50 cm<sup>240</sup>. On est loin des 215 cm de longueur qu'atteint le sphinx monumental en basalte de Pépy II (Caire CG 541 = JE 29220), des 177 cm du sphinx en quartzite de Sésostri III trouvé au large du fort de Qaytbay à Alexandrie (Kôm al-Dîk, inv. 2003) ou des quelque 150 cm des sphinx en quartzite de Sésostri II (Caire JE 37796) et d'Amenemhat IV (Alexandrie 363 [trouvé à Abouqir] et Gîza, magasin du CSA n° 17 [trouvé près d'Héliopolis]) ; tous sont clairement d'origine héliopolitaine d'après leurs inscriptions. L'améthyste utilisée pour les quatre autres sphinx des annales peut surprendre : cette pierre semi-précieuse semble pouvoir ne se prêter qu'à des sculptures de dimensions réduites. En fait, à côté des sphinx monumentaux, en définitive assez rares, et ceux de taille moyenne, il existait visiblement de nombreuses effigies de sphinx de petites dimensions, voire réellement miniatures, qui, contrairement aux pièces précédentes, ne participaient pas des programmes architecturaux des temples mais relevaient de leur équipement en objets votifs et accessoires culturels. Diverses pierres plus ou moins précieuses pouvaient servir à la confection de ce type de statuette. Ainsi, les sphinx miniatures de Mérenrê, l'un présentant des vases-*nou*, n'excèdent pas 5,7 cm de long et 3,2 cm de haut : Moscou, musée Pouchkine I.I.a.4951 (en pierre rouge de type cristallin, peut-être en jaspe) et Édimbourg NMS 1984.405 (en grauwacke)<sup>241</sup> ; les deux sont pourvus d'une dédicace mentionnant les divinités d'Héliopolis (voir *supra*). Pour le Moyen Empire, on connaît un sphinx fragmentaire en obsidienne, attribué à Amenemhat III,

<sup>236</sup> U. SCHWEITZER, *Löwe und Sphinx im Alten Ägypten*, *ÄgForsch* 15, Glückstadt, Hambourg, 1948, p. 41-46 et B. FAY, *The Louvre Sphinx and Royal Sculpture from the Reign of Amenemhat II*, Mayence, 1996, p. 62-69 (catalogue des monuments).

<sup>237</sup> B. FAY, *The Louvre Sphinx*, p. 63-64, pl. 84a-d ; J.F. ROMANO, « Sixth Dynasty Royal Sculpture », dans N. Grimal (éd.), *Les critères de datation stylistiques à l'Ancien Empire*, *BiEtud* 120, Le Caire, 1998, p. 244-247, n°s 5-7, fig. 31-40.

<sup>238</sup> B. FAY, *The Louvre Sphinx*, p. 64-69, n°s 15, 16, 23, 26, 32, 52, 54, 55, 56, 57, pl. 53-54, 84e-f, 85e, 86e-h, 93e, 94a-c, 95a-b ; ajouter H. SOUROUZIAN, « A Headless Sphinx of Sesostri II from Heliopolis in the Egyptian Museum, Cairo, JE 37796 », dans P. Der Manuelian (éd.), *Studies in Honor of William Kelly Simpson*, Boston, 1996, II, p. 743-754 et N. GRIMAL, « Travaux de l'Institut français d'archéologie orientale en 1995-1996 », *BIFAO* 96, 1996, p. 565 (non catalogué par B. Fay).

<sup>239</sup> B. FAY, *The Louvre Sphinx*, p. 64, n°s 17-19, pl. 58-60, 72a (trois documents sans attribution sûre).

<sup>240</sup> *Ibid.*, p. 65-68, n°s 27, 31, 37, 39, 49, 50, 54, pl. 85f, 87, 88c-d, 89a-d, 93a-d, 94a-b.

<sup>241</sup> Sur la provenance héliopolitaine du sphinx Édimbourg NMS 1984.405, voir, en particulier, C. ALDRED, « An Early Image-of-the-King », dans J. Baines *et al.* (éd.), *Pyramid Studies and other Essays Presented to I.E.S. Edwards*, *OccPub* 7, Londres, 1988, p. 46.

qui mesure 5 cm de long sur 2,8 cm de large et 4,4 cm de haut (Londres, BM EA 65506; acquis dans le commerce)<sup>242</sup>. D'autres statuettes de sphinx (ou de figurines proches, sphinges et lions), sans dédicace mais datables du Moyen Empire, s'apparentent davantage à des amulettes utilisées dans la parure, percées de trous de suspension, mais elles ont pu également faire partie d'un mobilier cultuel ou votif: par exemple, lion couchant en faïence blanche, Cambridge EGA 1945.1943, H. 2,8 cm<sup>243</sup>; deux sphinx en cornaline, H. 0,5 et 1 cm<sup>244</sup>; une série d'oiseaux *ba* en forme de sphinge (« proto-*ba*») en améthyste et amazonite montés en collier avec d'autres amulettes, H. env. 0,7 cm<sup>245</sup>; sphinx en améthyste, H. 1,80 cm, Louvre E 32425 (inédit; Base Atlas, <http://cartelfr.louvre.fr/cartelfr/>); sphinge en améthyste, H. 1,50 cm, Louvre E 32426 (inédit; Base Atlas, <http://cartelfr.louvre.fr/cartelfr/>). On citera surtout un petit lion en améthyste de l'ancienne collection Mac Gregor (aujourd'hui New York, MMA 26.7.1341) au nom de Sésostri I<sup>er</sup>: ses dimensions sont inconnues mais de toute évidence modestes et sa dédicace le rattache de manière explicite à Héliopolis (*nswt-bity Hpr-k3-R<sup>c</sup> mry B3w İwmw*)<sup>246</sup>. Un rapprochement avec les *twt ḥsmn* de la col. x+ 18 des annales de Sésostri I<sup>er</sup> est naturellement séduisant. Enfin, une figurine de déesse léontocéphale en améthyste, conservée dans une collection du sud de l'Allemagne, confirme l'existence au Moyen Empire d'une petite statuaire employant ce matériau (H. 6,2 cm)<sup>247</sup>.

oo. À propos des vases-*heset*, voir *supra*, note f. Pour un exemple de vase-*heset* en or (avec bec), voir celui au nom d'Ahmosis retrouvé dans la tombe de Psousennès à Tanis<sup>248</sup>.

pp. L'association des deux verbes de constructions *s'ḥ'* et *ḥwsi* en une seule expression n'est pas fréquente. Sur *s'ḥ'*, « ériger », voir *Wb* IV, 53, 2-54,8; *AnLex* I, 77.3416, II, 78.3356, III, 79.2450; A. Badawy, « Philological Evidence about Methods of Construction in Ancient Egypt », *ASAE* 54, 1957, p. 74. Sur *ḥwsi*, « ériger, construire », voir *Wb* III, 248,4-249,5; *AnLex* I, 77.0327, II, 78.2970, III, 79.2170. *Ḥwsi* est parfois mis en parallèle avec d'autres verbes de construction, comme *ḳd* (par exemple *Urk.* IV, 812, 10-11: *ḥwsi mnw.f* à côté de *ḳd pr.f*). Le déterminatif/logogramme de *ḥwsi* représente un homme maniant une demoiselle de paveur<sup>249</sup>. Damer les dalles du pavement correspondrait à la phase finale de construction d'un édifice. Les deux verbes, presque synonymes selon leur traduction conventionnelle, décriraient ainsi, lorsqu'ils sont associés, un processus complet, depuis l'érection des murs jusqu'à la finition des

<sup>242</sup> B. FAY, *The Louvre Sphinx*, p. 69, n° 61. Comparer avec les sphinx en argent (𓆎𓆏𓆐𓆑) de la stèle d'Ahmosis à Karnak, Caire CG 34001: *Urk.* IV, 23, 8. Les arts figurés du Nouvel Empire fournissent d'autres illustrations qu'il n'y a pas lieu d'énumérer ici.

<sup>243</sup> J. BOURRIAU, *Pharaohs and Mortals*, p. 156, n° 176b.

<sup>244</sup> P. LACOVARA, B. TEASLEY TROPE (éd.), *The Collector's Eye. Masterpieces of Egyptian Art from the Thalassic Collection*, Ltd., Atlanta, 2001, p. 156, n° 102.

<sup>245</sup> M. PAGE-GASSER, A. B. WIESE (éd.), *Égypte, moments d'éternité. Art égyptien dans les collections privées, Suisse*, Mayence, 1997, p. 84-85, n° 50. Sur ce type d'amulettes, voir C. ANDREWS, *Amulets of Ancient Egypt*, Londres, 1994, p. 78-79.

<sup>246</sup> H. GAUTHIER, *Le Livre des rois d'Égypte*, I. *Des origines à la fin de la XII<sup>e</sup> dynastie*, MIFAO 17, Le Caire, 1907, p. 278 (L); E. HIRSCH, *Kultpolitik und Tempelbauprogramme der 12. Dynastie*, p. 61.

<sup>247</sup> D. WILDUNG (éd.), *Entdeckungen. Ägyptische Kunst in Süddeutschland*, Mayence, 1985, p. 35 et 37, n° 25.

<sup>248</sup> P. MONTET *et al.*, *Les constructions et le tombeau de Psousennès à Tanis, La nécropole royale de Tanis II*, Paris, 1951, p. 97-98, n° 393, fig. 38, pl. LXV.

<sup>249</sup> D. MEEKS, *Les architraves du temple d'Esna. Paléographie, PalHier 1*, Le Caire, 2004, § 30, p. 13. Voir également A. BADAWY, *ASAE* 54, 1957, p. 54, 64, 68-69 («levelling down»).

revêtements. Comparer avec l'expression *ḥwsi (m) k3t*, peut-être à comprendre par « parachever les travaux » (*AnLex* III, 79.2170). La traduction proposée ici, « ériger et parachever », tente, faute de mieux, de rendre cette notion.

**qq.** L'expression *wdḥw ʿ3 mḥ(w)* est inhabituelle. On peut la comprendre par : « une grande table d'offrandes bien garnie », litt. « ayant été remplie (d'offrandes) » (*Wb* II, 116, 14-16; *AnLex* I, 77.1807; II, 78.1808; R. Hannig, *Ägyptisches Wörterbuch*, I, p. 549); comparer avec l'expression de sens identique *wdḥw ʿš3* (*Wb* I, 394, 1; Cl. Traunecker, *BIFAO* 72, 1972, p. 215, n. 4). Dans le même ordre d'idées, on peut aussi suggérer : « une grande table d'offrandes équipée », litt. « complète », c'est-à-dire pourvue de tous les accessoires nécessaires à son utilisation, vases et plats à offrandes.

Le terme *wdḥw* désigne en premier lieu la sellette ou dressoir à offrandes en matériaux légers que l'on charge de denrées ou de vases (𓏲𓏳) <sup>250</sup>. L'appellation s'étend à l'offrande elle-même et en particulier aux grands services d'offrande où les victuailles s'amoncellent sur des nattes, dressoirs et plateaux : la stèle érigée par Sésostri III dans le temple de Nebhépétré Montouhotep II à Deir al-Bahari est explicite à cet égard (Caire JE 38655) <sup>251</sup>. Elle s'élargit parallèlement à d'autres types de supports d'offrandes, légers ou en pierre, et devient synonyme de *ḥ3yt* ou de *ḥtp*. Le déterminatif employé ici – un guéridon chargé d'un pain rond flanqué de deux pains ovales <sup>252</sup> – correspond au type de la *ḥ3yt* (voir *supra*, note r) et la mention *m inr* en début de col. x + 20 se rapporte probablement à *wdḥw* (parmi d'autres restitutions possibles : [*irt/s'ḥ'*] *m inr wdḥw ʿ3 mḥ(w)*).

Par *wdḥw ʿ3 mḥ(w)* il pourrait être alors question des monumentales tables d'offrandes en granite dont Sésostri I<sup>er</sup> a pourvu plusieurs sanctuaires, en particulier son complexe funéraire de Licht (par exemple Caire CG 23001) <sup>253</sup>. Voir également la double table à cupules d'Amenemhat VI, provenant de Karnak, qui est cependant qualifiée dans la dédicace de *ḥ3yt m inr n rwḏt* (CG 23040) <sup>254</sup>.

**rr.** Le signe *m*, suivi d'un cartouche partiellement effacé contenant le nom de couronnement du roi, est probablement une préposition introduisant un toponyme conçu sur le même modèle que ceux des col. x + 12 et x + 14.

**ss.** Les traces identifiées dans cette dernière colonne correspondent sans doute à un toponyme débutant par le nom de couronnement *Hpr-k3-R'* dans un cartouche.

<sup>250</sup> *Wb* I, 393, 14-394, 1 (« Gestell für Speise und Getränke »); *AnLex* I, 77.1114, II, 78.1155, III, 79.0803 (« dressoir, table d'offrande »); R. HÖLZL, *Ägyptische Opfertafeln und Kultbecken. Eine Form- und Funktionsanalyse für das Alte, Mittlere und Neue Reich*, HÄB 45, Hildesheim, 2002, p. 6 (« Opfergestell »).

<sup>251</sup> É. NAVILLE, *The XIth Dynasty Temple at Deir el-Bahari*, I, pl. XXIV.

<sup>252</sup> Pour un signe contemporain strictement identique, bien qu'incomplet, voir P. LACAU, H. CHEVRIER, *Une chapelle de Sésostri I<sup>er</sup> à Karnak*, § 590, p. 210, pl. 2 (face est, soubassement, personnification d'un « bassin d'Amon »)

<sup>253</sup> J.-É. GAUTIER, G. JÉQUIER, *Mémoire sur les fouilles de Licht*, p. 22-24, fig. 14, 16-20, pl. 8, A. KAMAL, *Tables d'offrandes*, CGC, Le Caire, 1909, p. 1-3, pl. 1-2; R. HÖLZL, *Ägyptische Opfertafeln und Kultbecken*, p. 102-105, fig. 18 a-c.

<sup>254</sup> A. KAMAL, *Tables d'offrandes*, p. 31-33; R. STADELMANN, *LÄ* I, 1975, col. 147-148, s. v. Altar (photo).

### Commentaires

- Date et chronologie

On peut s'interroger sur la date à laquelle ont été gravées ces annales qui concernent, dans la partie conservée, uniquement le règne de Sésostri I<sup>er</sup>. Le document a en effet pu être de grande ampleur et couvrir plusieurs règnes successifs. La facture de l'inscription correspond dans son ensemble à l'épigraphie de la XII<sup>e</sup> dynastie et n'autorise guère à descendre au-delà de cette époque. Le matériau, un quartzite brun orangé parcouru en oblique de veines violacées, est en tout point identique à celui des monuments de Sésostri I<sup>er</sup> retrouvés dans le dallage de Bâb al-Tawfiq (doc. 2 et 3), aussi bien par l'apparence de la pierre elle-même que par la manière dont elle a été extraite : cela conforte l'hypothèse d'une provenance commune. Il semble donc raisonnable d'estimer que ces annales ont été rédigées et gravées sous le règne du souverain dont elles portent le nom et qui en serait le commanditaire.

Ces annales sont muettes quant à leur chronologie interne. Les cinq cases annuelles préservées sont dépourvues de toute indication de date et, en dehors de spéculations sur la mise en page du document et son étendue, seuls des indices indirects peuvent permettre d'avancer quelques hypothèses.

L'utilisation récurrente, au cours des années  $x + 3$  et  $x + 4$ , des pierres *mntt* (gneiss anorthositique et diorite-gabbro) et (*m*)*hnmnt* (cornaline ou jaspe) dont on sait qu'elles ont été exploitées concurremment dans les carrières du Gebel al-Asr, près de Tochka en Basse-Nubie (*supra*, notes q et y), laisserait supposer que la confection d'objets dans ces matières a dû s'effectuer dans les quelques années qui ont suivi les expéditions. Plusieurs inscriptions du Gebel al-Asr sont contemporaines du règne de Sésostri I<sup>er</sup> mais une seule est datée, de l'an 20 (Caire JE 59504) ; l'exploitation se poursuit au début du règne d'Amenemhat II, notamment en l'an 4 avec l'envoi d'une importante expédition ayant mobilisé près de 1 300 hommes<sup>255</sup>, puis sous les règnes suivants. La construction de la forteresse de Bouhen dès l'an 29 d'Amenemhat I<sup>er</sup> et les expéditions nubiennes du début du règne de son fils, avant l'an 5, montrent un contrôle de la région dès cette époque et l'exploitation des carrières des environs de Tochka a dû commencer probablement vers la même époque. Une inscription du Gebel al-Asr associe d'ailleurs le cartouche de Sésostri I<sup>er</sup> et d'un roi Amenemhat, sans doute le premier du nom (Caire JE 59487 et 59505). Cela pourrait indiquer que la principale phase d'exploitation des pierres *mntt* et (*m*)*hnmnt* remonterait aux deux premières décennies du règne de Sésostri I<sup>er</sup><sup>256</sup>.

La mention de l'améthyste *hsmn* en l'an  $x + 4$  n'apporte pas d'élément réellement déterminant quand on sait que cette pierre semi-précieuse, rapportée du Ouadi al-Houdi au sud-est d'Assouan, est employée à grande échelle pour la bijouterie et la confection de petits objets durant tout le Moyen Empire (*supra*, note nn). Le règne de Sésostri I<sup>er</sup> est particulièrement bien représenté parmi les inscriptions du Ouadi al-Houdi mais les dates d'expédition s'échelonnent sur une grande partie du règne, de l'an 16 (+ 1?) à 29, avec une fréquence soutenue dans la troisième décennie (ans 22, 23 [?], 24, 28 et 29)<sup>257</sup>.

<sup>255</sup> Stèle Caire JE 89630 : W.K. SIMPSON, *Heka-nefer*, p. 50-53, fig. 42, pl. XXVI ; Cl. OBSOMER, *Sésostri I<sup>er</sup>*, doc. 130, p. 673. Également stèle JE 59480.

<sup>256</sup> Pour cette chronologie, se reporter à Cl. OBSOMER, *Sésostri I<sup>er</sup>*, p. 286-289.

<sup>257</sup> *Ibid.*, p. 292-306.

L'érection de deux grands obélisques en l'an x + 4 fait songer aux deux obélisques de granite qui s'élevaient, selon toute vraisemblance, devant la façade du temple de Rê-Atoum et dont l'un est encore debout (*supra*, note kk). La mention du premier jubilé royal dans la colonne de dédicace de ce dernier incite à faire coïncider la mise en place de la paire de monolithes et la célébration de l'événement en l'an 31 du règne, conformément à la date fournie par un graffito des carrières de Hatnoub (Gr. 49)<sup>258</sup>. Il n'y a pas lieu de douter que les *thmwy* 'zwy des annales sont bien les deux obélisques que l'on connaît, car ils se distinguent par leurs dimensions des simples *thmwy* ; leur extraction dans les carrières d'Assouan comme leur transport puis leur érection constituaient des opérations d'envergure, que peu de souverains renouvelaient au cours de leur règne ; en outre, si Sésostri I<sup>er</sup> avait pourvu Héliopolis d'une autre paire de « grands obélisques », il serait surprenant que l'on n'en conserve aucune trace alors qu'a survécu une large part des nombreuses aiguilles de pierre qui se dressaient dans le téménos de Rê-Atoum, même si elles ont été par la suite dispersées en Égypte, voire au-delà de la Méditerranée. Pourtant, la relation directe établie entre la mention du premier jubilé, en dehors des simples formules de souhait, et sa célébration effective invite à la prudence : la valeur historique de telles inscriptions demande à être nuancée et dans bien des cas confirmée par d'autres données<sup>259</sup>. Quoi qu'il en soit, ces deux « grands obélisques » de l'année x + 4 fournissent sans aucun doute l'indication chronologique la plus précise et la plus fiable. L'équation année x + 4/an de règne 31 (ou années précédentes) concorderait certes avec les expéditions au Ouadi al-Houdi des années 20 (on a vu cependant leur faible pertinence) ou encore avec l'exploitation intensive des carrières de Tochka en l'an 20 mais il convient de rester prudent et ces hypothèses valent pour ce qu'elles sont. L'an 31 constitue néanmoins un *terminus ante quem*.

La fourniture en l'an x + 1 d'un mobilier spécifique tel que les vases-*heset* à tête humaine et animale ou de naos portatifs pour des formes divines, objets dont on connaît l'utilisation lors des cérémonies du couronnement ou de son renouvellement, pourrait être liée aux préparatifs du jubilé royal à Héliopolis. Cette phase précéderait le début du vaste programme architectural, illustré par les années x + 3 et surtout x + 4, qui accompagne généralement ce moment important du règne. En fait ce type de vases a pu être régulièrement utilisé lors de toutes les cérémonies et processions présentant un caractère royal et n'implique pas une solennité plus spécifique. L'argument reste ainsi extrêmement ténu.

Un dernier élément serait susceptible de fournir quelque indice : le rouleau de cuir de Berlin (pBerlin 3029) situe en effet en l'an 3 la décision de Sésostri I<sup>er</sup> d'ériger des monuments et d'établir des décrets pour Horakhty à Héliopolis (voir la bibliographie *supra*, note dd, *in fine*). En réalité, le texte, qui est sans doute la copie faite au Nouvel Empire d'une inscription monumentale affichée à Héliopolis même, définit un large programme de reconstruction des sanctuaires selon une politique inaugurée au début du règne pour l'ensemble de l'Égypte : on

<sup>258</sup> R. ANTHES, *Die Felseninschriften von Hatnub*, UGAÄ 9, Leipzig, 1928, p. 76-78, pl. 31 et E. HORNUNG, E. STAEHELIN, *Studien zum Sedfest*, AegHelv 1, Bâle, Genève, 1974, p. 28 et 68. C'est la date théorique de l'an 30 qui a généralement

été adoptée : L. HABACHI, *The Obelisks of Egypt*, p. 47-50 ; K. MARTIN, *Ein Garant-symbol des Lebens*, p. 65-71 ; E. HIRSCH, *Kultpolitik und Tempelbauprogramme der 12. Dynastie*, p. 57-58.

<sup>259</sup> E. HORNUNG, « Sedfest und Geschichte », *MDAIK* 47, 1991, p. 169-171.

connaît des équivalents à Tôd, Éléphantine et Karnak (voir *supra*, Description). Sur le mode de l'eulogie royale, il est fait allusion aux offrandes dont le souverain dote les dieux d'Héliopolis ainsi qu'aux constructions élevées au sein de la *Hout-âat* de son père Atoum<sup>260</sup>. Le cadre reste général et englobe les différents chantiers destinés à être mis en œuvre durant tout le règne. La date de l'an 3 ne fournit donc qu'un *terminus post quem* pour le début du programme architectural de Sésostri I<sup>er</sup> à Héliopolis.

- Annales royales et tradition héliopolitaine

Les annales de Sésostri I<sup>er</sup> retrouvées à Bâb al-Tawfiq appartiennent à une catégorie de documents dont on possède plusieurs témoignages à partir de l'Ancien Empire. Appelées *gnwt*, ces annales retranscrivent les réalisations annuelles des souverains successifs en faveur des sanctuaires, souvent en corrélation avec leurs entreprises militaires. Les annales qui nous sont parvenues ne constituent qu'une version mise en forme de façon élaborée sur un support durable et destinée à l'affichage officiel, compilée à partir d'archives conservées dans les bibliothèques royales. Elles regroupent des séries de rois, parfois très vastes comme celles de la Pierre de Palerme (des premiers pharaons jusqu'à la V<sup>e</sup> dynastie), selon un principe qui, s'il n'est pas toujours immédiatement perceptible en raison de l'état incomplet de la plupart des monuments, paraît néanmoins refléter la manière dont les Égyptiens percevaient leur histoire<sup>261</sup>.

À la différence des annales connues pour l'Ancien Empire (Pierre de Palerme, annales de la VI<sup>e</sup> dynastie) et pour le Moyen Empire (annales memphites d'Amenemhat II, fragment d'annales de Sésostri I<sup>er</sup> réemployé dans une maison près d'al-Azhar au Caire<sup>262</sup>) qui couvrent les dotations royales pour l'ensemble des temples du pays, l'inscription de Bâb al-Tawfiq concerne exclusivement la *Hout-âat* d'Héliopolis et les dieux qui y sont vénérés. Il en va de même pour les annales de la Troisième Période intermédiaire, conçues d'après un modèle commun et auxquelles elle a pu servir de prototype.

Ces annales héliopolitaines de Sésostri I<sup>er</sup> adoptent une présentation sous forme de cases annuelles délimitées par le signe *rnpt* et agencées en registres qui était en vigueur à l'Ancien Empire et qui semble dériver d'un mode d'archivage instauré sous les premières dynasties. Elles se démarquent des annales memphites d'Amenemhat II ou du fragment d'annales de Sésostri I<sup>er</sup> d'al-Azhar qui privilégient une mise en page en colonnes (lecture de droite à gauche). Dans les annales d'Amenemhat II, la périodicité (annuelle?) paraît être rythmée par des colonnes plus larges, flanquées d'un signe de l'année reposant sur le signe *hh*, dans lesquelles se déploie la titulature royale. Cette colonne paraît se substituer au bandeau de dédicace surmontant les cases annuelles de chaque registre. Les annales héliopolitaines de Sésostri I<sup>er</sup> s'inscrivent dans une tendance archaïsante se conformant à des prototypes de l'Ancien Empire alors

<sup>260</sup> Voir le résumé des données dans E. HIRSCH, *Kultpolitik und Tempelbauprogramme der 12. Dynastie*, p. 59-60.

<sup>261</sup> Sur les annales et le sens de l'histoire des Égyptiens, consulter W. HELCK, *LÄ I*, 1975, col. 278-280, s. v. Annalen; D.B. REDFORD, *Pharaonic King-Lists*,

*Annals and Day-Books. A Contribution to the Study of the Egyptian Sense of History*, Mississauga, 1986, p. 65-96 et, parmi les études les plus récentes, M. BAUD, *Archéo-Nil* 9, 1999, p. 109-147 et *id.*, dans N. Grimal (éd.), *Événement, récit, histoire officielle*, p. 271-302.

<sup>262</sup> G. DARESSY, « Nouvelles inscriptions antiques trouvées au Caire », *BIE* IV<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 1, 1901, p. 131-132; « Inscriptions hiéroglyphiques trouvées dans Le Caire » *ASAE* 4, 1903, p. 101-103, § 2; E. HIRSCH, *Kultpolitik und Tempelbauprogramme der 12. Dynastie*, p. 58-59.

qu'à la même époque se développent des habitudes annalistiques autres qui perdureront au Nouvel Empire. L'absence de date de règne dans les cases annuelles renforce cette impression d'archaïsme puisque l'identification numérique des années de règne s'était progressivement imposée au cours de l'Ancien Empire dans l'enregistrement des archives. L'usage de formules comme *m hnt ʿṣbt Ḳmw* pourrait également se référer à des usages anciens (voir *supra*, note d). Il est étonnant que près de mille ans plus tard les annales de la Troisième Période intermédiaire reproduisent encore ce modèle archaïque, avec la même expression figée *m hnt ʿṣbt Ḳmw*. La seule concession à la nouveauté paraît alors résider dans l'adoption du décompte numérique des années, reporté dans chaque case annuelle avant la dédicace.

Les annales héliopolitaines de Sésostri I<sup>er</sup> se distinguent de la Pierre de Palerme comme des annales de VI<sup>e</sup> dynastie, outre par leur portée locale, par une ampleur chronologique plus restreinte, sans doute limitée au seul règne de Sésostri I<sup>er</sup> bien que le document soit incomplet. Il est possible que les annales memphites d'Amenemhat II aient été réservées au troisième souverain de la XII<sup>e</sup> dynastie ; en revanche les annales de la Troisième Période intermédiaire couvraient sans doute plusieurs règnes successifs (Pamy, probablement son prédécesseur et certainement son successeur)<sup>263</sup>.

Le genre des annales paraît, d'après la documentation actuellement connue, étroitement lié à l'aire héliopolitaine. L'inscription de Bâb al-Tawfiq, comme les annales de la Troisième Période intermédiaire, l'illustre par sa teneur et par sa provenance présumée. Le matériau (le quartzite) et son réemploi dans le quartier d'al-Azhar suggèrent aussi une origine héliopolitaine pour le fragment d'annales de Sésostri I<sup>er</sup>. L'épithète « aimé d'Atoum, seigneur d'Héliopolis » qui accompagne la titulature d'Amenemhat II dans la colonne de dédicace, si elle ne trahit une origine héliopolitaine plutôt que memphite du bloc réemployé par Ramsès II dans la base d'un colosse<sup>264</sup>, rattache encore une fois ce type de document à Héliopolis. Enfin, la Pierre dite de Palerme semble en fait être constituée de plusieurs copies distinctes du même texte provenant d'endroits différents mais une large part est réservée à Héliopolis dans les registres correspondant aux rois de la V<sup>e</sup> dynastie : là encore les connexions héliopolitaines sont manifestes. Cette tendance exprimée par les textes montre que la prépondérance d'Atoum dans la région memphito-héliopolitaine s'est maintenue à la XII<sup>e</sup> dynastie : à côté d'autres facteurs, elle a pu motiver sous le règne d'Amenemhat I<sup>er</sup> la réinstallation de la résidence comme de la nécropole royale près des centres de l'Ancien Empire.

Héliopolis constitue en fait la ville de la royauté par excellence – lieu du culte des ancêtres royaux sous forme du dieu créateur, lieu de couronnement et de « naissance » du roi, lieu de l'arbre *iched* sur les feuilles duquel sont inscrites les années de règne, lieu, enfin, des annales de la royauté<sup>265</sup>. Les annales royales s'inscrivent ainsi dans une perspective de légitimité monarchique que chaque souverain a eu soin d'affirmer dans ses monuments. Les annales de portée plus spécifiquement héliopolitaine, comme celles de Sésostri I<sup>er</sup> mises au jour à Bâb al-Tawfiq, participent de cette politique en même temps que les dotations allouées aux sanctuaires de la

<sup>263</sup> S. BICKEL *et al.*, *BIFAO* 98, 1998, p. 40-42.

<sup>264</sup> Un réemploi local présente certes davantage de probabilité mais voir pourtant les réflexions de S. QUIRKE, « Gods

and Temple of the King: Anubis at Lahun », dans *id.* (éd.), *The Temple in Ancient Egypt. New Discoveries and Recent Research*, Londres, 1997, p. 38-39.

<sup>265</sup> D. RAUE, *Heliopolis*, p. 7-II. Voir encore A.-A. SALEH, *Excavations at Heliopolis, Ancient Egyptian Ounû (The Site of Tell el-Hiṣn-Maṭariyah)*, I, Le Caire, 1981, p. 1-41.

*Hout-âat* contribuent au devenir *post mortem* du roi lui-même, par l'approvisionnement des complexes funéraires de la rive occidentale du Nil, tout comme à celui de l'ensemble des défunts : les Textes de Sarcophages rappellent en effet avec insistance qu'Héliopolis est l'endroit où les offrandes leur sont distribuées<sup>266</sup>.

**DOC. 2. MONTANT DE PORTE GAUCHE DE SÉSOSTRIS I<sup>er</sup>**

[FIG. 7-8]

*Situation* : seuil de la porte, section nord.

*Matériau* : quartzite brun orangé avec veines brun violacé verticales.

*Technique* : sculpture en creux ; prof. max. 0,5 cm ; signes évidés, avec quelques détails internes en relief ou incisés ; aucune trace de polychromie.

*Dimensions* : H. 268 cm. Larg. 68 cm. Prof. inconnue.

*État de conservation* : la surface du bloc n'est visible que sur 197 cm ; le reste est pris dans la maçonnerie de la porte médiévale. Les inscriptions sont bien conservées sur environ 90 cm, à l'aplomb du montant nord de la porte, et la surface n'a souffert à cet endroit que de quelques éclats et marques d'usure. La partie supérieure du bloc, sur la moitié de la surface actuellement accessible, est complètement usée et seuls subsistent de rares traces de signes hiéroglyphiques en grande partie arasés. Les arêtes du bloc sont elles-mêmes très émoussées dans sa partie supérieure.

**Description**

Le montant en quartzite, d'une hauteur totale de 2,68 m, dont seuls les trois quarts supérieurs sont actuellement visibles, prenait place dans l'encadrement gauche d'une porte monumentale comme l'indique le sens de lecture de l'inscription, de droite à gauche, tourné face au passage.

L'inscription est profondément gravée dans le creux et répartie en deux colonnes contiguës délimitées par des listels d'une largeur de 2 cm. Les hiéroglyphes monumentaux sont d'un travail soigné compte tenu de la dureté de la pierre. La partie supérieure du montant, située dans l'axe du passage, conserve quelques traces de signes.

Le texte consiste en éléments de la titulature de Sésostri I<sup>er</sup> (nom de couronnement, nom de naissance et nom de Faucon d'or) entre lesquels s'intercale l'épithète « aimé de » suivie du nom d'une divinité, selon une formule fréquente sous Sésostri I<sup>er</sup>.

**Translittération**

- 1 [... Ḥpr-kꜣ]-R' mry [... ... Psdt (?) 'ꜣt (?) bik-nwb 'nb-mswt [S-n]-Wsr[t ... ...]  
2 sꜣ R' [S-n]-Wsr[t ?] mry [bꜣw Ḥw]mw nbw Ḥwt-'ꜣt nswt-bity [Ḥ]pr[-kꜣ]-R' [... ...]

<sup>266</sup> S. BICKEL, *La cosmogonie égyptienne avant le Nouvel Empire*, p. 188-194.

*Traduction*

- 1 [... Khéperka]rê, aimé [de la Gra]nde (?) [Ennéade?]<sup>a</sup>, le Faucon d'or Ânkhmésout [Séso]stris [... ...]
- 2 Le fils de Rê [Sésostris]<sup>b</sup> aimé [des Baou d'Hélio]polis<sup>c</sup>, seigneurs de la Hout-âat, le roi de Haute et de Basse-Égypte [Khé]per[ka]rê [... ...]

*Notes*

a. Des traces avant le signe *t* précédant le groupe *mry* pourraient correspondre à un signe ʕ. Il est alors tentant de restituer *Psdt ʕt*, la Grande Ennéade. Pourtant la présence d'un espace occupé par ce qui pourrait être un signe *f*, semble aller à l'encontre de cette proposition. La légère dépression au-dessus de ce cadrat est peut-être elle aussi le vestige d'un signe (partie antérieure d'un oiseau?). Aucune solution satisfaisante n'a pu être trouvée.

b. Le titre *sw Rʕ* marque probablement le début de la colonne de texte et la limite actuelle du bloc correspondrait au bord supérieur du montant. On attend, après ce titre, le nom de naissance Sésostris qu'il introduit habituellement.

c. Le signe circulaire visible dans le canton supérieur gauche du cadrat qui précède le signe *nb* doit être identifié à un signe *nw*. On restitue aisément dans la lacune la mention des *bꜣw ĩnmw*, récurrente sur les monuments héliopolitains et souvent accompagnée de l'épithète *nbw Hwt-ʕt* (voir *supra*, doc. 1, note c).

*Commentaires*

On retrouve sur ce montant de porte les formes traditionnellement vénérées à Héliopolis et dont la mention est habituelle sur les monuments du Moyen Empire : les *Baou* d'Héliopolis, et, peut-être, la Grande Ennéade.

Les dimensions de ce montant avoisinent celles des montants de la porte en granite de Sésostris I<sup>er</sup> à Tòd dont les différents éléments ont été dégagés durant les fouilles de F. Bisson de La Roque (H. env. 2,80 m ; larg. env. 0,75 m). Reconstituée, cette dernière mesure 4,10 m de haut sur 2,80 m de large ; la largeur du passage est de 1,35 m <sup>267</sup>. Cette porte de Tòd a pu constituer l'accès principal au temple de Montou même si les dimensions paraissent modestes au regard de l'architecture plus monumentale du Nouvel Empire ou de l'époque gréco-romaine : il n'est pourtant pas certain que le sanctuaire d'Atoum de la XII<sup>e</sup> dynastie ait bénéficié de proportions beaucoup plus développées.

<sup>267</sup> F. BISSON DE LA ROQUE, *Tòd (1934 à 1936)*, *FIFAO* 17, Le Caire, 1937, p. 108-109, fig. 61-62.

**DOC. 3. PARTIE SUPÉRIEURE D'UNE STÈLE CINTRÉE  
MONUMENTALE DE SÉSOSTRIS I<sup>er</sup>**

[FIG. 9-10]

*Situation*: partie inférieure de la rampe, dans l'axe du dallage.

*Matériau*: quartzite brun orangé avec veines brun violacé obliques.

*Technique*: sculpture en creux; prof. max. 0,6 cm; signes évidés, avec quelques détails internes en relief ou incisés; aucune trace de polychromie.

*Dimensions*: H. 88 cm. Larg. 226 cm. Prof. inconnue.

*État de conservation*: de la stèle d'origine ne subsiste que la partie supérieure, sous le cintre. Le bord inférieur du bloc est régulièrement scandé d'encoches rectangulaires (en moyenne larg. 10 cm; H. 4 cm) qui correspondent au débitage du monolithe à l'époque médiévale. Les extrémités latérales ont été brisées et ont disparu. À droite, trois fragments sont détachés du bloc principal: l'un, encore en place, conserve son décor (extrémité de l'aile du disque solaire, signes hiéroglyphiques); les deux autres semblent appartenir à l'angle inférieur du cintre mais ils sont désormais anépigraphes. La surface du bloc est parcourue d'ébréchures et d'épaufrures qui ont altéré les textes et les décors dans des proportions variables; l'arête des signes et des motifs sculptés en creux présente des traces d'usure et de chocs de même que l'arrondi externe du cintre. D'une manière générale la gangue de mortier qui recouvrait encore la surface de la stèle lors de sa découverte l'a cependant efficacement protégée.

**Description**

Sous le cintre de cette stèle monumentale en quartzite délimité par un bandeau en relief matérialisant la voûte céleste, textes et motifs figurés sculptés en creux s'organisent en une composition symétrique surmontée d'un disque solaire à uræus aux ailes largement éployées: les détails des reptiles et des rémiges du rapace sont soigneusement rendus par des incisions. Cette composition de type héraldique fait alterner des séquences de la titulature de Sésostri I<sup>er</sup> et des noms de divinités, selon un schéma courant. Elle était séparée de la partie inférieure de la stèle par une ligne horizontale incisée partiellement conservée à l'extrémité gauche du bloc, sous le groupe de signes *ḏd(t) wꜣs*: les colonnes de texte sont donc intégralement conservées même si les encoches de débitage ont rogné les cadrats inférieurs.

Au centre, l'axe de symétrie est matérialisé par le nom des deux principales manifestations divines d'Héliopolis inscrit dans deux colonnes adossées: Atoum, seigneur d'Héliopolis à droite; Baou d'Héliopolis, seigneurs de la *Hout-âat* à gauche. Chaque entité se tourne vers un *serekh* lui faisant face qui renferme le nom d'Horus du roi. À droite, roi et divinité sont liés par le jeu graphique habituel qui consiste à accroître le contenu sémantique du texte par l'image: le logogramme/déterminatif du nom d'Atoum tend un signe *ânkh* au faucon juché sur le *serekh*. Le *serekh* de gauche est suivi par une colonne comprenant l'unité de couronnement de Sésostri I<sup>er</sup>, absente du côté droit: la stricte symétrie de la composition est ainsi rompue.

Puis viennent de part et d'autre les divinités tutélaires de l'Égypte qui regardent vers l'extérieur de la stèle: à gauche, le cobra d'Ouadjet, dressé sur une corbeille que supporte un plant de papyrus de Basse-Égypte pour le Nord; à droite, le vautour de Nekhbet dont la corbeille repose sur le lis de Haute-Égypte pour le Sud. Ouadjet tendait sans doute en direction du titre *sꜣ Rꜥ* de la colonne adjacente un sceptre-*ouas* auquel s'accrochait un anneau-*chen*: aucune trace

du sceptre visible mais on peut encore identifier une partie de l'anneau-*chen* très faiblement incisé. Le vautour de Nekhbet, qui saisit un anneau-*chen* dans ses serres, a été entièrement martelé puis regravé postérieurement sans grand soin. Le motif héraldique se double d'une légende hiéroglyphique qui fournit le nom de chaque déesse assorti d'une formule différant d'un côté à l'autre : gratification divine à droite ; épithète *mry* à gauche.

De nouveau, Nekhbet et Ouadjet regardent vers des éléments de titulature (unité de naissance) orientés vers le centre de la stèle, flanqués de l'épithète « aimé de l'Ennéade » puis de deux colonnes dans lesquelles se succèdent l'unité de couronnement du roi et les formules d'eulogie traditionnelles.

### Translittération

	Côté gauche		Côté droit
1	<i>Mry b3w İwnw nbw Hwt-3t</i>	10	<i>Mry İtmw nb İwnw</i>
2	<i>Hr 3nh-mswt</i>	11	<i>Hr 3nh-mswt</i>
3	<i>nswt-bity nb t3wy Hpr-k3-R3</i>	12	<i>Nhbt di.s 3nh w3s ddt</i>
4	<i>mry W3dt P Dp</i>	13	<i>s3 R3 S[-n]-Wsr</i>
5	<i>s3 R3 S-n-Wsr</i>	14	<i>mry Psdt</i>
6	<i>mry Psdt</i>	15	<i>nb t3wy Hpr-k3-R3</i>
7	<i>nb t3wy Hpr-k3-R3</i>	16	<i>di 3nh dd(t) w3s nb</i>
8	<i>di [3nh] dd(t) [w3s] nb</i>	17	<i>Bhdy</i>
9	<i>Bhdy</i>		

### Traduction

- Côté gauche

*L'aimé des Baou d'Héliopolis, seigneurs de la Hout-âat, l'Horus Ânkhmésout. L'aimé d'Ouadjet, celle de Pê et de Dep, le Fils de Rê Sésostris, aimé de l'Ennéade, le seigneur des Deux-Terres Khéperkaré, doué de toute [vie], stabilité [et pouvoir].  
Celui de Béhédet.*

- Côté droit

*L'aimé d'Atoum<sup>a</sup>, seigneur d'Héliopolis, l'Horus Ânkhmésout. Nekhbet : elle donne vie, pouvoir et stabilité<sup>b</sup>. Le Fils de Rê Sésostris, aimé de l'Ennéade, le seigneur des Deux-Terres Khéperkaré, doué de toute vie, stabilité et pouvoir.  
Celui de Béhédet.*

### Notes

a. Le logogramme/déterminatif du nom d'Atoum est particulièrement soigné. Le dieu, assis sur un trône et tenant dans ses mains un sceptre-*ouas* oblique terminé par un signe *ânkh*, est coiffé d'une perruque longue et son menton se prolonge par une barbe recourbée ; ses pieds reposent sur le socle du trône. La silhouette simplement évidée comme la position des mains donnent l'impression que le corps du dieu était revêtu d'une gaine momiforme, à l'image

d'Osiris, ce qui n'était probablement pas le cas. Comparer avec les formes plus détaillées et légèrement différentes de la chapelle Blanche<sup>268</sup> ou celles plus anciennes du temple de Nebhépétré Montouhotep II à Deir al-Bahari<sup>269</sup>.

b. On remarquera la forme féminine *ddt* que la graphie indique clairement : comparer avec les graphies sans *t* des col. 7 et 16.

### Commentaires

La qualité de la sculpture dans le quartzite est exceptionnelle et comparable à celle du montant de porte précédent (doc. 2). Le dessin des signes est sûr et les contours très nets. En dépit de cette maîtrise technique, la composition souffre de ruptures de symétrie : la colonne de titulature supplémentaire après le *serekh* du côté gauche a entraîné un décalage de la colonne suivante sous l'aile du disque solaire : la moindre hauteur disponible a alors contraint le lapicide à placer la corbeille d'Ouadjet à un niveau inférieur à celui de la corbeille de Nekhbet. La dissymétrie se poursuit dans les dernières colonnes qui, à gauche, sculptées dans un module légèrement plus petit se tassent dans l'extrémité du cintre (comparer notamment les unités de naissance des col. 5 et 13). La légende du disque solaire a été insérée entre la pointe de l'aile et les colonnes de textes. La disparité des légendes qui accompagnent les figurations de Nekhbet et d'Ouadjet n'est pas habituelle non plus. Ces anomalies ne sont toutefois pas immédiatement perçues par l'œil et l'impression d'ensemble reste harmonieuse.

Cette dissymétrie s'accompagne de variantes paléographiques qui traduisent peut-être le travail de deux sculpteurs ou groupes de sculpteurs auxquels auraient été attribuées les moitiés droite et gauche de la stèle. On constate en particulier d'assez sensibles différences dans le traitement des signes *hpr* des col. 3 et 15 : les silhouettes des scarabées se distinguent par la forme anguleuse des pattes antérieures, retournée vers l'extérieur à leurs extrémités, du côté gauche (col. 3) alors qu'à droite elles s'arrondissent régulièrement vers l'intérieur (col. 15) ; la dentelure des pattes et du clypéus du coléoptère de la col. 11 n'est pas figurée pour celui de la col. 15, pourvu par ailleurs d'un clypéus plus large. Les signes *s* du nom de naissance Sésostriis paraissent présenter des variantes (col. 5 et 13 : boules du verrou plus individualisées dans la moitié gauche), de même que les signes *dd*, avec un exemplaire plus maigre et dépourvu de protubérance sommitale à gauche (col. 8, 12 et 16) : ces exemples sont moins évidents et les variations d'usure de la surface peuvent influencer notre perception.

Il est impossible d'attribuer cette stèle à un édifice particulier puisque la dédicace se cantonne aux divinités génériques de la *Hout-âat*, Atoum et les *Baou* d'Héliopolis. En raison de l'emplacement des déesses Nekhbet (sud/droite) et Ouadjet (nord/gauche), il est probable que le monument se dressait face à l'ouest.

<sup>268</sup> P. LACAU, H. CHEVRIER, *Une chapelle de Sésostriis I<sup>er</sup> à Karnak*, pl. V, registre inférieur.

<sup>269</sup> D. ARNOLD, *Der Tempel des Königs Mentuhotep von Deir el-Bahari*, II. *Die Wandreliefs des Sanktuars*, ArchVer 11, Mayence, 1974, p. 46, pl. 3, inv. 1993.

Ce type de stèle comprenant dans le cintre, sous un disque solaire ailé, des éléments de titulature royale combinés à des évocations divines qui associent de manière héraldique le texte et l'image, est bien attesté au Moyen Empire. Le motif du disque ailé qui épouse le contour du cintre est nouveau à la XII<sup>e</sup> dynastie et se développe à partir du règne de Sésostri I<sup>er</sup><sup>270</sup>. La composition du cintre connaît de nombreuses variations et les combinaisons plus ou moins élaborées sont multiples<sup>271</sup>. Pour le règne de Sésostri I<sup>er</sup>, la grande stèle abydénienne du vizir Montouhotep (Caire CG 20539) offre un parallèle assez proche bien que moins développé : sous un disque ailé, un *serekh* occupe le centre du cintre, face à une représentation d'Osiris-Khentymentiou qui lui tend un sceptre-*ouas* avec signe *ankh*; de part et d'autre, des éléments de titulature royale et des épithètes divines remplissent l'espace<sup>272</sup>. Des compositions similaires ornent le cintre des stèles royales ou érigées par de hauts fonctionnaires durant toutes les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> dynasties<sup>273</sup>. La plupart de ces stèles du Moyen Empire ont été élevées par des particuliers et peu de stèles strictement royales nous sont parvenues pour la XII<sup>e</sup> dynastie : pour le règne de Sésostri I<sup>er</sup> on peut évoquer deux stèles, dites frontières, provenant de Haute-Égypte (Caire JE 88802 et RT 10/4/22/7)<sup>274</sup> ou, pour celui de Sésostri III, la stèle en granite déposée dans le temple de la XI<sup>e</sup> dynastie à Deir al-Bahari (Caire JE 38655)<sup>275</sup> et les stèles de l'an 16 de Semna et Ouronarti (Berlin 1157 et Khartoum 451)<sup>276</sup>.

C'est en fait l'époque saïte qui, dans le domaine royal, fournit les éléments de comparaison les plus proches. Plusieurs stèles monumentales aux noms d'Amasis, Psammétique I<sup>er</sup> et Psammétique II, généralement en calcaire ou granite, présentent une composition voisine pour la titulature royale répartie dans le cintre, sous un disque ailé<sup>277</sup>. L'archaïsme de ces stèles est manifeste, que ce soit par le décor du cintre emprunté semble-t-il à des modèles du Moyen Empire ou par la disposition en colonnes du texte sous-jacent. Le fragment de Bâb al-Tawfiq est assurément leur plus proche parent et la partie inférieure de la stèle était sans aucun doute recouverte par une longue inscription, éventuellement agencée en colonnes (de droite à gauche?).

S'il est aisé de déterminer la largeur complète de la stèle en prolongeant la courbe du cintre au-delà des extrémités brisées – soit environ 3 m pour une largeur conservée de 2,26 m –, il est en revanche plus difficile d'estimer sa hauteur originelle car les proportions varient d'une stèle à l'autre. Les stèles saïtes mentionnées ci-dessus possèdent des proportions élancées calculées sur un rapport 1:2 : stèles de Psammétique I<sup>er</sup>, Saqqâra-Sud, H. 1,96 m, larg. 1,01 m ; deuxième

<sup>270</sup> R. HÖLZL, *Die Giebfelddecoration von Stelen des Mittleren Reichs, BeitrÄg* 10, Vienne, 1990, p. 55-68, pl. VI-XI

<sup>271</sup> R. HÖLZL, *Die Giebfelddecoration*, p. 69-78, pl. XII-XIII.

<sup>272</sup> H.O. LANGE, H. SCHÄFER, *Grab- und Denksteine des Mittleren Reichs, IV. Tafeln*, Le Caire, 1902, pl. 41-42 ; H.G. FISCHER, *L'écriture et l'art de l'Égypte ancienne. Quatre leçons sur la paléographie et l'épigraphie pharaoniques*, Paris, 1986, p. 81, fig. 31 ; R. HÖLZL, *Die Giebfelddecoration*, p. 64, 125-126, 138, pl. X, fig. 1.

<sup>273</sup> Voir les exemples réunis par R. HÖLZL, *Die Giebfelddecoration*, p. 128, 138, pl. XV, fig. 2 (Caire JE 71901) ; p. 71, 77, pl. XII, fig. 1 (Caire CG 20181) ; p. 126, pl. X, fig. 2 (Berlin ÄMP 1204) ; p. 65, pl. X, fig. 2 et p. 126-127, pl. XV, fig. 1 (Caire CG 20538) ; p. 65, pl. X, fig. 2 et p. 127-128, pl. XVI, fig. 1 (Leyde V8) ; p. 72, 78, pl. XII, fig. 4 (Caire CG 20691) ; p. 129, 142, pl. XV, fig. 6 (Caire JE 35256) ; p. 73-74, pl. XIII, fig. 2 (Abydos 766).

<sup>274</sup> L. HABACHI, *MDAIK* 31, 1975, p. 32-36, fig.4-5, pl. 14a-b.

<sup>275</sup> PM II<sup>2</sup>, 391 ; É. NAVILLE, *The XIth Dynasty Temple at Deir el-Bahari*, I, p. 58-60, pl. XXIV et III, pl. XV.

<sup>276</sup> Cl. OBSOMER, *Les campagnes de Sésostri dans Hérodote, CEA* 1, Bruxelles, 1989, p. 65-67, 207.

<sup>277</sup> P. DER MANUELIAN, *Living in the Past. Studies in Archaism of the Egyptian Twenty-Sixth Dynasty, Studies in Egyptology*, Londres, New York, 1994, p. 323-355 et 381-383, pl. 2, 4-7, 10-11, 14-17, 20 (six stèles ou fragments de stèles).

stèle de Chellâl de Psammétique II, H. 2,55 m, larg. 1,23 m. On retrouve des proportions analogues au Nouvel Empire : par exemple 3,10 m de haut sur une largeur de 1,62 m pour la stèle d'Amenhotep III en granite gris provenant de Kôm al-Hettân<sup>278</sup> ou 3,18 m sur 1,63 m pour la stèle dite d'Israël gravée sous Mérenptah (Caire CG 34025)<sup>279</sup>. La stèle héliopolitaine de Sésostri I<sup>er</sup> aurait ainsi pu atteindre autour de 6 m de haut. Ces dimensions, bien que monumentales, restent toutefois en deçà de celles des deux gigantesques stèles de quartzite qu'Amenhotep III avait fait dresser dans la grande cour péristyle du temple de Kôm al-Hettân (H. 9,75 m, larg. 4 m environ pour la stèle sud)<sup>280</sup>. À côté de stèles aux proportions élancées comme les stèles frontières de Sésostri I<sup>er</sup>, les grandes stèles du Moyen Empire sont souvent plus massives : H. 1,90 m, larg. 1,50 m pour la stèle de Montouhotep CG 20539 ; H. 1,60 m, larg. 1,20 m environ pour celle de Sésostri III à Deir al-Bahari. En se fondant sur cette fourchette de proportions, on obtient pour la stèle de Bâb al-Tawfiq une hauteur allant de 4 à 5 m.

Quelle qu'ait été la hauteur effective de la stèle de Sésostri I<sup>er</sup>, il est certain qu'il s'agissait d'un monument impressionnant qui comptait parmi les dotations de choix dont le souverain avait pourvu la *Hout-âat* d'Héliopolis. On mesure alors la perte que représente l'absence de la partie inférieure que devaient recouvrir de nombreuses lignes ou colonnes de texte<sup>281</sup>.

## SÉSOSTRI I<sup>er</sup> ET LES SANCTUAIRES D'HÉLIOPOLIS

La découverte de réemplois au nom de Sésostri I<sup>er</sup> dans le dallage de la porte fatimide de Bâb al-Tawfiq apporte de nouvelles pièces à un ensemble jusqu'ici somme toute assez pauvre en regard de l'ampleur supposée des constructions du roi à Héliopolis. Le texte des annales fournit en même temps des données, parfois nouvelles, sur l'environnement culturel de la *Hout-âat*.

### *Les constructions de Sésostri I<sup>er</sup>*

Le téménos d'Atoum incluait, dès l'époque de Sésostri I<sup>er</sup>, des chapelles et édifices culturels secondaires ; plusieurs sanctuaires se répartissaient encore probablement à la périphérie de la *Hout-âat*. S'il est impossible de déterminer l'appartenance précise des blocs retrouvés en 2004, en dehors de leur lien avec la *Hout-âat* et les *Baou* d'Héliopolis, il est cependant désormais certain qu'à côté du granite les constructions de Sésostri I<sup>er</sup> recouraient abondamment au quartzite, en particulier pour un certain nombre d'éléments architectoniques (montants de porte, architraves, peut-être) mais aussi pour des stèles<sup>282</sup>.

<sup>278</sup> W.M.FI. PETRIE, *Six Temples at Thebes*, 1896, Londres, 1897, p. 10-11, pl. XI-XII.

<sup>279</sup> H. SOUROUZIAN, *Les monuments du roi Merenptah*, SDAIK 22, Mayence, 1989, p. 167-170, doc. 101, pl. 31.

<sup>280</sup> PM II<sup>2</sup>, 451 ; G. HAENY, *Untersuchungen im Totentempel Amenophis' III.*, BÄBA II, Wiesbaden, 1981, p. 70-83, dépl. 5.

<sup>281</sup> Le long de la limite nord de la rampe de la porte fatimide, tout près du cintre de la stèle, se trouve un grand bloc en quartzite, long de 3,10 m ; la pierre est identique par son aspect à celle utilisée pour les blocs de Sésostri I<sup>er</sup>. La face visible a été soigneusement lissée et ne présente aucun décor ou texte mais il est possible que les faces non accessibles actuellement recèlent des surprises. On

ne peut exclure non plus que le bloc des annales appartienne au bas de la stèle même si la forme cintrée ne convient *a priori* guère à ce type de document.

<sup>282</sup> Sur la liste des monuments au nom de Sésostri I<sup>er</sup> trouvés à Héliopolis même, en réemploi au Caire ou supposés provenir d'Héliopolis, voir E. HIRSCH, *Kultpolitik und Tempelbauprogramme der 12. Dynastie*, p. 57-61 et 290-292, doc. 160-162.

Les annales nomment précisément un certain nombre de sanctuaires ou de parties de sanctuaire qu'il n'est pas toujours possible d'identifier :

– temple d'Hathor Nébéthépet (*r3-pr Hwt-Hr nbt Htpi*) : c'est la première mention de ce sanctuaire dont on supposait qu'il avait été fondé par Sésostri I<sup>er</sup> grâce à la tablette de Turin 2682 ;

– Khéperkarê-a-une-place-prééminente dans Héliopolis (*Hnty-swt-Hpr-k3-R' m Iwnw*) : le toponyme, qui possède un parallèle thébain, n'est pas attesté par ailleurs mais concerne vraisemblablement, malgré le déterminatif de la pyramide, un édifice héliopolitain ; la formule de consécration *rdit pr n nb.f* pourrait annoncer un bâtiment entier plutôt qu'une partie de bâtiment ;

– Khéperkarê-est-doux-d'amour-auprès-de-[nom de divinité perdu] (*Bnr-mrw-Hpr-k3-R' br...*) : le toponyme est inconnu ;

– l'*Ipat* dans Héliopolis (*Ipat m Iwnw*) est peut-être un espace lié aux rites de la royauté ;

– éventuellement un autre édifice incluant le nom de couronnement Khéperkarê, seul élément conservé.

En parallèle à ces toponymes, il est question de plusieurs éléments d'architecture, la plupart regroupés dans l'année x + 4, dont la destination reste toutefois incertaine en raison de l'état lacunaire du texte :

– un soubassement de granite, dont on ignore s'il appartient à Khéperkarê-est-doux-d'amour-auprès-de-[...] cité immédiatement après ;

– des vantaux de porte en bois d'importation pourvus d'un décor incrusté ;

– des colonnes palmiformes de granite ;

– deux grands obélisques ; il est possible que la mention des colonnes et des obélisques, juxtaposés dans la même colonne de texte, se réfère à un seul édifice de destination ; si la paire d'obélisques est bien celle que l'on connaît à Matariya, les travaux concerneraient alors sans doute le sanctuaire principal de la *Hout-âat*, celui d'Atoum ; on ne peut en revanche déterminer s'il existe un lien avec Khéperkarê-est-doux-d'amour-auprès-de-[...] et avec l'*Ipat* dans Héliopolis des colonnes précédente et suivante.

L'image de l'œuvre de Sésostri I<sup>er</sup> à Héliopolis, dont il reste peu de chose sur le terrain, se complète progressivement mais manque encore d'une évidente cohérence. Aussi paraît-il largement illusoire et prématuré de vouloir esquisser une synthèse sur la topographie culturelle et le paysage monumental d'Héliopolis au début de la XII<sup>e</sup> dynastie.

### *Les dotations royales*

Les annales fournissent également le détail des revenus alloués annuellement par le roi aux institutions religieuses héliopolitaines. Leur ampleur diffère selon les années et les dotations se répartissent de manière inégale, aussi bien par leur quantité que par leur type. L'année x + 2 n'a ainsi reçu que de faibles revenus, limités semble-t-il à des offrandes alimentaires.

Les dotations se répartissent en deux catégories distinctes : les bovins, volailles et autres animaux de boucherie destinés à alimenter les tables d'offrandes et à permettre le bon fonctionnement des circuits économiques des sanctuaires ; les fournitures et le mobilier rituel affectés au culte lui-même.

Pour les premières, on retrouve les animaux traditionnellement présentés aux dieux. Les quantités indiquées – quelques dizaines de têtes dans le meilleur des cas – sont relativement modestes par rapport aux listes du Nouvel Empire mais correspondent dans l'ensemble aux chiffres donnés par les annales memphites d'Amenemhat II ou par la documentation de l'Ancien Empire (par exemple, liste d'offrandes du temple solaire de Niousserrê<sup>283</sup>).

Le mobilier cultuel est plus varié, des rations d'« encens », que l'on pourrait rattacher aux offrandes alimentaires, jusqu'aux statues royales et chapelles divines portatives, en passant par les tables d'offrandes elles-mêmes, par certains accessoires spécifiques du culte (collier-*menat*, statuettes divines et royales) et par l'abondante vaisselle liturgique en métal. Certaines fournitures, ou la combinaison de certaines d'entre elles, peuvent correspondre aux préparatifs de célébrations liées à la royauté (par exemple vases à tête d'homme et de faucon).

### *La constellation divine héliopolitaine au début de la XII<sup>e</sup> dynastie*

Les trois documents ici réunis ne se montrent pas très diserts sur la théologie héliopolitaine. Les dédicaces concernent exclusivement les *Baou* d'Héliopolis, parmi lesquels Atoum occupe une place prééminente ; le collègue divin de la Grande Ennéade, lui-même présidé par Atoum, a droit à une mention. La configuration est similaire sur tous les monuments héliopolitains royaux dès l'Ancien Empire et durant tout le Moyen Empire : les inscriptions de Bâb al-Tawfiq s'inscrivent donc dans une tradition solidement établie qui rassemble commodément la constellation divine gravitant autour d'Atoum sous l'appellation générique de *b3w İwnw*.

Les annales livrent pourtant au fil de leur énumération quelques détails qui revêtent une importance toute particulière. On apprend ainsi que le syncrétisme entre Hathor et Nébethépet est déjà effectif sous Sésostri I<sup>er</sup>, alors qu'on le datait jusque-là de la XVIII<sup>e</sup> dynastie, et que la déesse désormais nommée Hathor-Nébethépet possède un lieu de culte (*r3-pr*) qui lui est propre dans le cadre de la *Hout-âat*. De même apparaît pour la première fois la déesse Mout-qui-est-sous-son-mât, forme divine qui ne résulte pas de spéculations sacerdotales de la XIX<sup>e</sup> dynastie mais appartient à la théologie héliopolitaine au moins depuis le début du Moyen Empire. On comprend dès lors mieux l'implantation à Thèbes au plus tard au début du Nouvel Empire d'une Mout locale, auxiliaire féminin d'Amon-Rê inspiré d'un prototype héliopolitain.

De cette manière se dessinent un peu mieux l'ancienneté et la complexité de la théologie héliopolitaine qu'occulte en grande partie la seule mention d'Atoum ou des *b3w İwnw* sur les monuments antérieurs au Nouvel Empire. Des indices surgissent çà et là qui confirment le large rayonnement des cultes d'Héliopolis dans toute l'Égypte et suggèrent, de manière encore plus étroite, leur nécessaire exportation vers des lieux parfois très éloignés appelés à devenir des conservatoires de la royauté. Sésostri I<sup>er</sup>, s'il n'est l'initiateur de ce mouvement, a au moins fortement contribué à son intensification.

<sup>283</sup> W. HELCK, *SAK* 5, 1977, p. 47-77, pl. II-III.

### *L'histoire des monuments héliopolitains*

Enfin, la trouvaille de Bâb al-Tawfiq apporte quelques éléments de réflexion sur l'histoire et le devenir des monuments héliopolitains de Sésostri I<sup>er</sup>.

Les édifices de Sésostri I<sup>er</sup> sont de toute évidence restés en service pendant plusieurs siècles et ont dû continuer à constituer le cœur religieux de la *Hout-âat*. L'obélisque de Matariya illustre la pérennité de ces constructions de la XII<sup>e</sup> dynastie. Les martelages dont ont fait l'objet les trois fragments de Bâb al-Tawfiq à l'époque amarnienne attestent que les bâtiments auxquels ils appartenaient remplissaient encore une fonction culturelle au milieu de la XVIII<sup>e</sup> dynastie. Le martelage systématique de toute image, de tout signe ou groupe de signes hiéroglyphiques – vautour de Mout, vautour de Nekhbet, signes *mn*, *n* et *i* de *mnît*<sup>284</sup> – qui pouvaient évoquer de près ou de loin Amon et les divinités gravitant autour de lui témoignent de la force de la vindicte amarnienne qui a sévi dans l'enceinte de la *Hout-âat*.

C'est à partir de l'époque ptolémaïque et surtout à l'époque romaine que le complexe monumental d'Héliopolis a été inexorablement démantelé : statues et obélisques ont pris le chemin de l'exil, parfois même jusqu'à Rome. Pourtant le site et ses édifices n'avaient pas disparu puisque lorsque fut fondée par les califes fatimides la ville du Caire, les maîtres d'œuvre puisèrent abondamment dans la grande quantité d'éléments architecturaux en pierre dure que recelait encore l'ancien téménos d'Atoum situé à quelques kilomètres de là. Démontés, débités et réemployés dans les bâtiments de l'époque médiévale, les temples d'Héliopolis, et en particulier ceux de Sésostri I<sup>er</sup>, dorment toujours en grande partie dans le quartier d'al-Azhar ou dans sa périphérie. La mise au jour ponctuelle de réemplois pharaoniques depuis le XIX<sup>e</sup> siècle le prouve et la récente découverte de Bâb al-Tawfiq laisse espérer de nouvelles surprises au gré des fouilles et travaux de restauration à venir.

<sup>284</sup> Auxquels il faut ajouter les représentations et les noms et épithètes d'Amon sur les piliers en granite de Thoutmosis IV (doc. 4-5). Sur les martelages, voir, pour

Karnak, R. EL-SA'AD, *Les martelages de la XVIII<sup>e</sup> dynastie dans le temple d'Amon-Ré à Karnak*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle inédite, université Lyon 2, Lyon, 1972, p. 130,

pl. 56 (Mout), p. 132, pl. 64 (Nekhbet), p. 143-144 et inventaire des martelages p. 15-26.

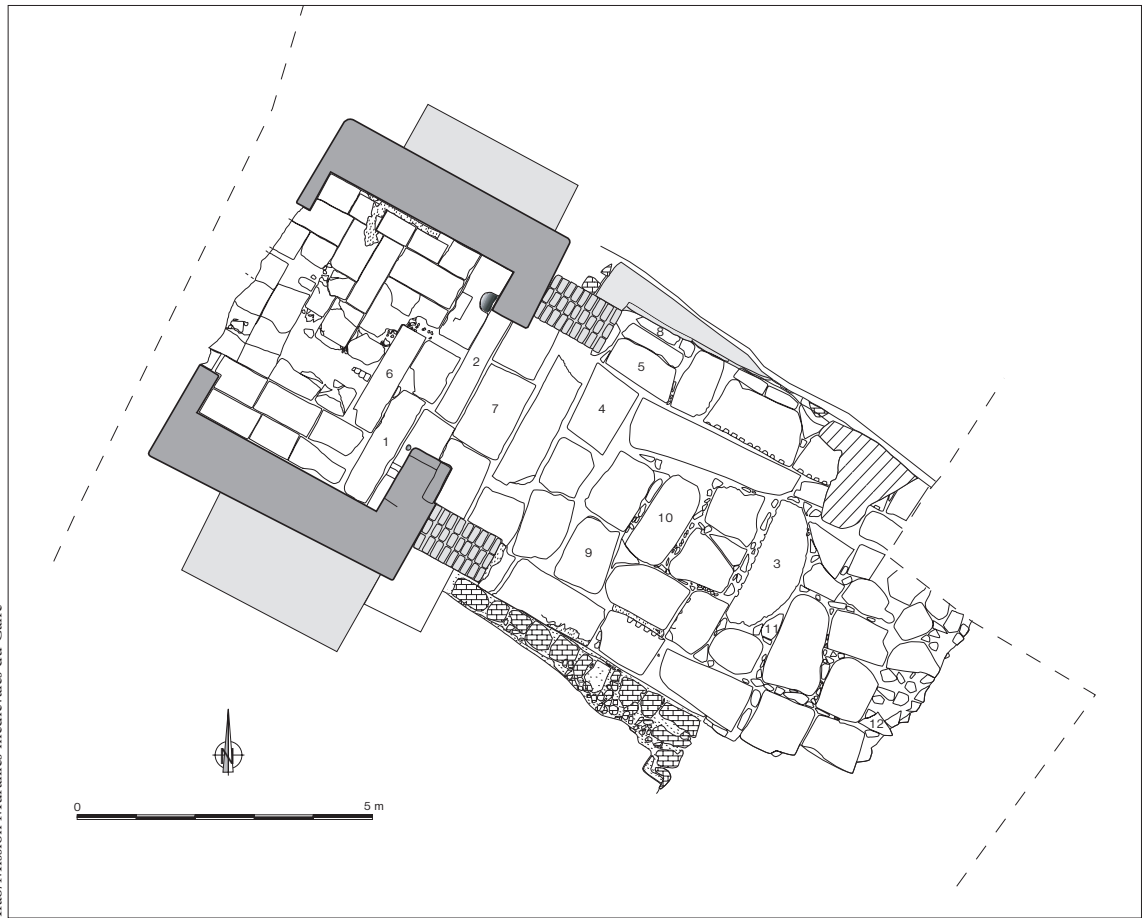


FIG. 1. Plan de la porte fatimide de Bâb al-Tawfiq et emplacement des réemplois pharaoniques (doc. 1-12).





© Ifao, J.-Fr. Gout

FIG. 3. Vue du dallage et de ses réemplois pharaoniques : passage de la porte.



© L. Postel

FIG. 4. Vue du dallage et de ses réemplois pharaoniques : rampe.

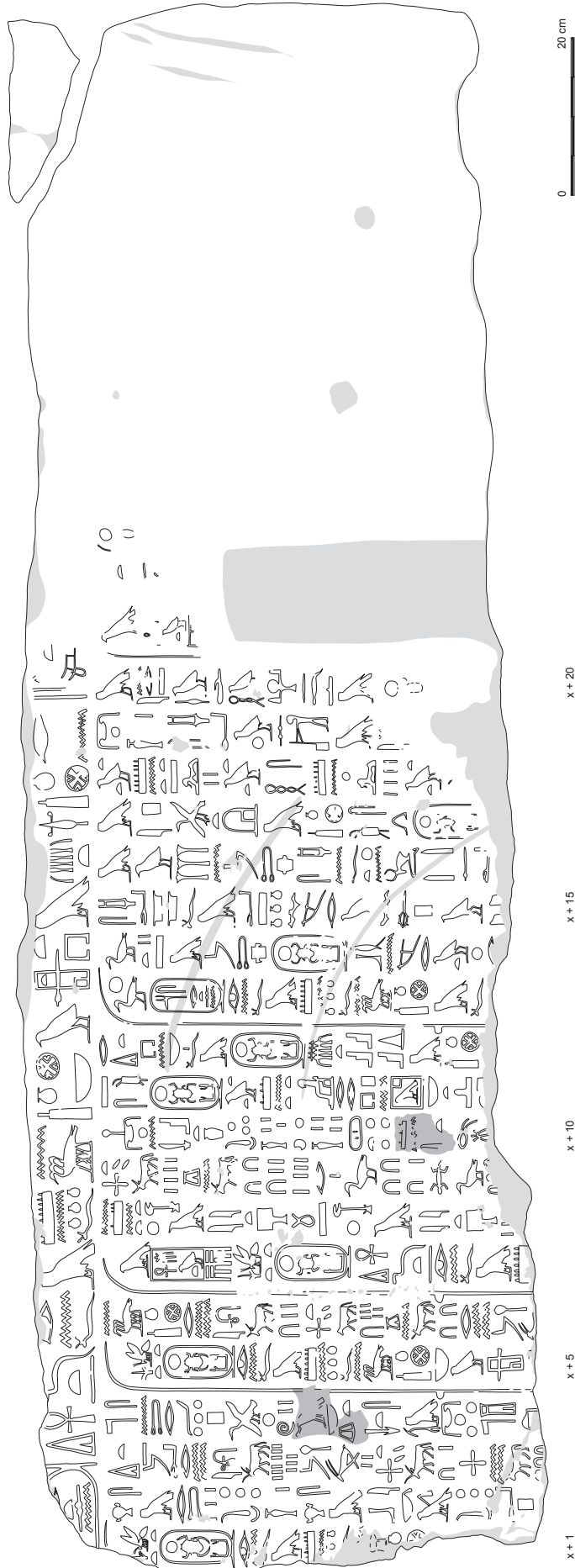


FIG. 5. Annales héliopolitaines de Sésostris I<sup>er</sup> (doc. 1).

L. Postel/I. Régen

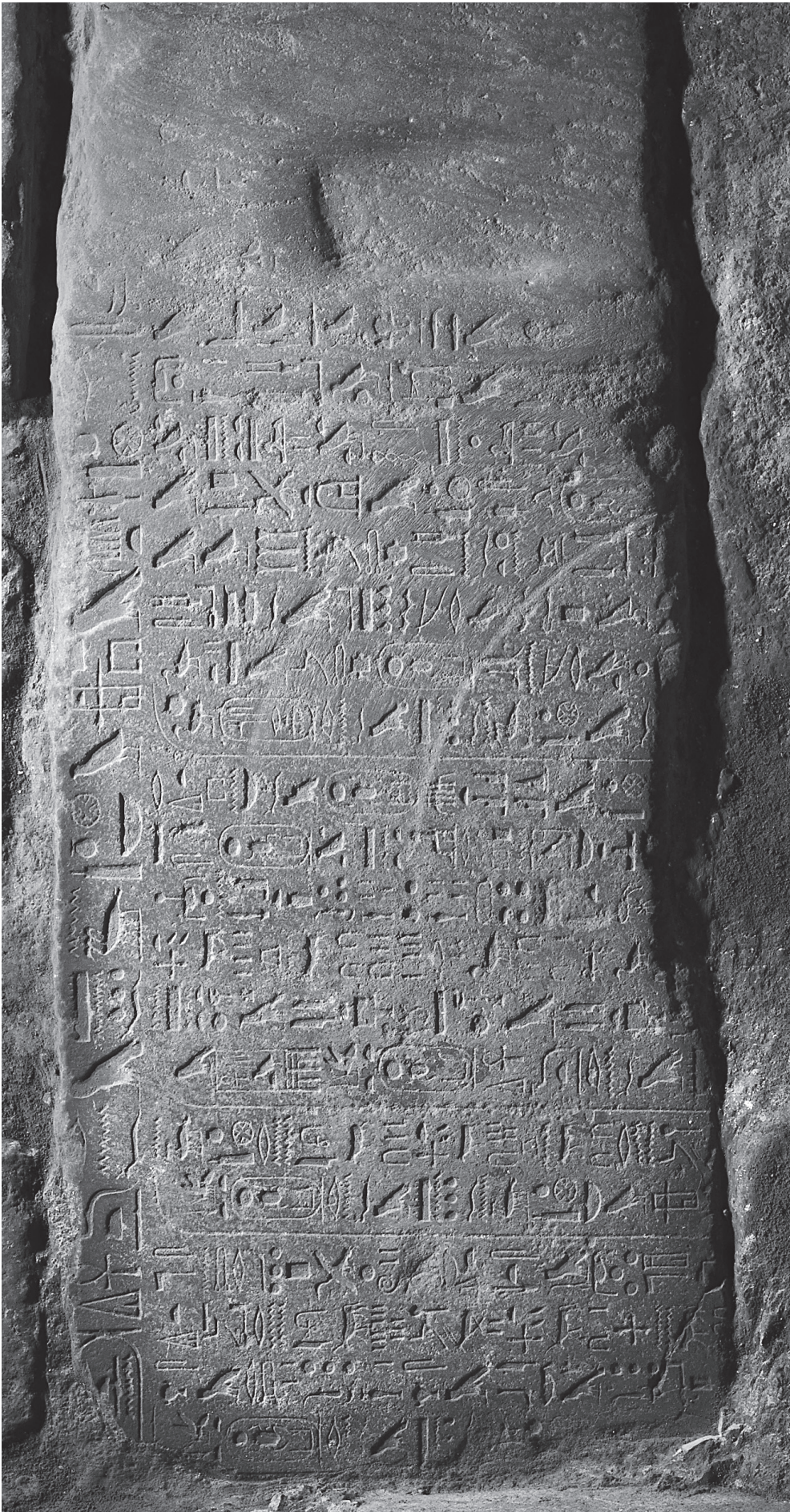


FIG. 6. Annales héliopolitaines de Sésostriis I<sup>er</sup> (doc. 1).



BIFAO 105 (2005), p. 229-293, Lilian Postel, Isabelle Régen.

Fig. 7. Montant de porte de Sésostris I<sup>er</sup> (doc. 2). Annales héliopolitaines et fragments de Sésostris I<sup>er</sup> réemployés dans la porte de Bâb al-Tawfiq au Caire.

L. Postel/I. Régen



© Ifao, J.-Fr. Gout

BIFAO 105 (2005), p. 229-293  
Lilian Posty, Isabelle Pérois

Fig. 8. Monnaie de porte de Sésostris I<sup>er</sup> (doc. 2).  
Annales héliopolitaines et fragments de Sésostris I<sup>er</sup> réemployés dans la porte de Bâb al-Tawfiq au Caire.

© IFAO 2026

BIFAO en ligne

<https://www.ifao.egnet.net>

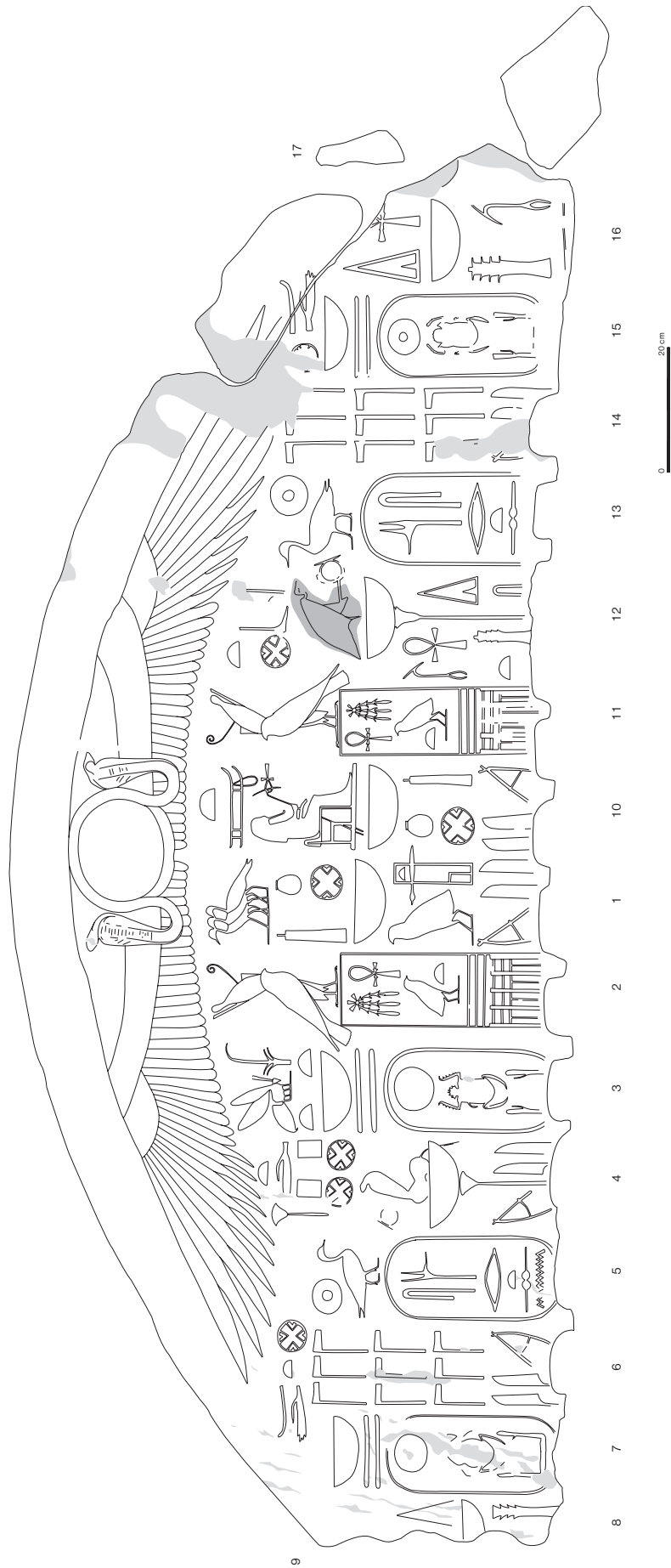


FIG. 9. Haut de stèle cintrée de Sésostris I<sup>er</sup> (doc. 3).

L. Postel/I. Régen



FIG. 10. Haut de stèle cintrée de Sésostris I<sup>er</sup> (doc. 3).